



# VALORISER LES TERRITOIRES EN CULTIVANT **L'ESPRIT DES LIEUX**

Référentiel d'actions pour le projet urbain du Carré de Soie

Octobre 2012



**GRANDLYON** Prospective  
communauté urbaine

vi||eurbanne

 **CARRÉ DESOIE**  
L'ESPRIT FERTILE

vaulx-en-velin

# Éditorial

La démarche « *esprit des lieux* » est née des demandes de prise en compte de l'histoire, des mémoires et du patrimoine industriel, de la part d'associations et d'habitants concernés par le projet urbain du *Carré de Soie*. Elle vise à faire des traits identitaires du territoire une ressource pour l'ensemble des acteurs qui vont participer au développement de ce secteur de l'agglomération dans les 20 ans à venir.

*Cultiver l'esprit des lieux* doit en effet nous aider à développer l'espace commun entre les habitants et les acteurs qui sont déjà là et ceux qui vont venir, à susciter l'agir ensemble, et finalement à permettre à tout un chacun d'habiter vraiment le *Carré de Soie*, et pas simplement d'y être logé.

*Cultiver l'esprit des lieux* doit aussi permettre à ce territoire d'exister dans le monde globalisé qui est le nôtre, et de prendre sa place dans le récit et dans les représentations de l'agglomération. Car dans le contexte concurrentiel qui caractérise notre époque, la réponse intelligente ne saurait être la banalisation, mais au contraire la recherche de distinction.

Nous sommes convaincus que l'imaginaire est un moteur de l'innovation, que « *l'art naît de contrainte et meurt de liberté* » (selon la belle expression de Boileau), et encore que, bien menée, une mise en récit entretient un désir de neuf. Voilà pourquoi *cultiver l'esprit des lieux*, se donner le récit historique comme contrainte, est aussi ce qui nous permettra de faire du *Carré de Soie* un territoire créatif et innovant, entrant hardiment dans le XXI<sup>e</sup> siècle !

Engagée dès 2009 par un travail de formalisation de l'histoire du territoire et de ses traits distinctifs, la démarche s'est poursuivie fin 2010 avec des ateliers de créativité qui ont réuni 150 participants, autour de la question « *comment traduire l'esprit des lieux dans le développement de demain ?* ». Ces rencontres qui ont permis un croisement de regards sur le territoire entre des acteurs très divers et l'émergence de nombreuses idées d'actions. Parmi elles, une vingtaine ont fait l'objet d'une première expertise et sont présentées dans la quatrième partie de ce document.

Celui-ci est conçu comme un référentiel pour l'action, auquel les différents acteurs locaux ou à l'échelle de l'agglomération, pourront se référer dans le temps pour enrichir leurs propres projets, développer de nouvelles actions ou simplement mieux comprendre le secteur. Il propose d'ordonner le développement territorial autour de trois lignes de désir : « *Suivre le fil de l'eau* », « *Tricoter la solidarité* », « *Tisser les savoirs et les savoir-faire* ».

Le document est prolongé par une interface web. Présentant la démarche au grand public, cette dernière permet également aux partenaires d'accéder aux informations sur les projets et de les enrichir. Nous souhaitons ainsi stimuler l'imagination de tous et catalyser l'émergence d'autres projets que ceux qui ont été d'ores et déjà étudiés.

---

## Roland Crimier

Vice-Président au Grand Lyon  
Chargé Des Grands Projets

## Jean-Paul Bret

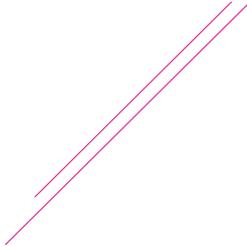
Premier Vice-Président  
du Grand Lyon  
Maire de Villeurbanne

## Gérard Claisse

Vice-Président au Grand  
Lyon chargé de la  
participation citoyenne

## Bernard Genin

Maire de Vaulx-En-Velin  
Conseiller communautaire



# Sommaire

Éditorial	p. 03
Construire l'avenir sans faire table rase du passé	p. 06
<b>UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE POUR UN PROJET URBAIN « BIEN ENRACINÉ »</b>	p. 07
Où? Sur un site emblématique de l'aventure industrielle de l'agglomération lyonnaise	p. 07
Quand? Tout au long d'un projet urbain en cours	p. 11
Comment? En faisant des traces du passé une contrainte créative	p. 13
Avec qui? Plus de 100 participants, acteurs du territoire et de l'agglomération	p. 16
<b>DES EFFETS D'ENTRAÎNEMENT ET DES REGARDS CROISÉS SUR LE TERRITOIRE</b>	p. 17
Une mobilisation qui apporte de la valeur ajoutée au projet urbain	p. 18
Une relecture partagée de l'état du territoire	p. 19
- Des atouts exceptionnels dans l'agglomération	p. 19
- Des difficultés à surmonter	p. 21
- Les grands enjeux à travailler	p. 23
<b>PERSPECTIVES : TROIS LIGNES DE DÉSIR POUR LE TERRITOIRE DE DEMAIN</b>	p. 24
<b>1. Suivre le fil de l'eau</b>	
<b>Des débuts de l'hydroélectricité au développement durable : un territoire fertile</b>	p. 26
- Une ressource naturelle à exploiter dans la conception urbaine	p. 28
- Un patrimoine à découvrir et à expliquer	p. 29
- Une source d'inspiration pour développer les énergies durables et les technologies propres	p. 30
<b>2. Tricoter la solidarité</b>	
<b>Des cités ouvrières à la ville : un territoire partagé</b>	p. 32
- Coopération, mutualisation, mixité : les clefs de la ville solidaire	p. 34
- Assembler avec cohérence, les pièces de la mosaïque urbaine : espaces publics, cheminements et qualité de l'habitat	p. 35
- Transmettre l'esprit des lieux pour faire du territoire un « bien commun » métropolitain	p. 36
<b>3. Tisser les savoirs et les savoir-faire</b>	
<b>De la soie artificielle à l'économie de la connaissance : un territoire qui produit de la richesse autrement</b>	p. 38
- Accompagner le renouvellement de l'industrie et encourager les jeunes pousses	p. 40
- Articuler fabrication industrielle et fabrication personnelle pour stimuler l'innovation	p. 41
- Encourager les démarches de co-production de l'espace urbain avec les usagers	p. 42
<b>L'ESPRIT DES LIEUX À L'ŒUVRE, 17 IDÉES À CREUSER</b>	p. 45

\_\_\_\_\_ « Pour se projeter dans l'avenir, la ville a besoin de tout son passé, d'une distance critique par rapport au présent, de sa mémoire, de son patrimoine, de sa diversité culturelle intrinsèque et de projets multidimensionnels. (...)

«Durable » est au temps ce que « global » est à l'espace : un élargissement de notre champ de vision, au-delà du court terme. Levons ici une ambiguïté : la durée ne signifie en aucun cas l'immobilisme. La durée des villes est une durée créatrice (...). Elle fait référence au caractère fortement contextualisé des villes, toujours impliquées dans une histoire et une géographie, indissociablement urbaine et terrestre, humaine et écologique. » \_\_\_\_\_

Cyria Emelianoff, Maître de conférences à l'Université du Mans - *Comment définir une ville durable?* - 1999, <http://base.d-p-h.info/en/fiches/dph/fiche-dph-8294.html>

## Construire l'avenir sans faire table rase du passé

Animée par deux services du Grand Lyon, la *Direction de la Prospective et du Dialogue Public* et la *Mission Carré de Soie*, en partenariat étroit avec les communes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, la démarche « esprit des lieux » est née des demandes de prise en compte de l'histoire, des mémoires et du patrimoine industriel, de la part d'associations et d'habitants concernés par le projet urbain du *Carré de Soie*. Elle vise à faire des traits identitaires du territoire une ressource pour l'ensemble des acteurs qui vont participer au développement de ce secteur de l'agglomération dans les 20 ans à venir.

Partenariale, elle se situe dans le cadre de la politique *Métropole des savoirs*, qui ambitionne d'enrichir les projets du Grand Lyon grâce aux ressources intellectuelles et scientifiques de l'agglomération et à une mobilisation de la créativité et des intelligences « du terrain ».

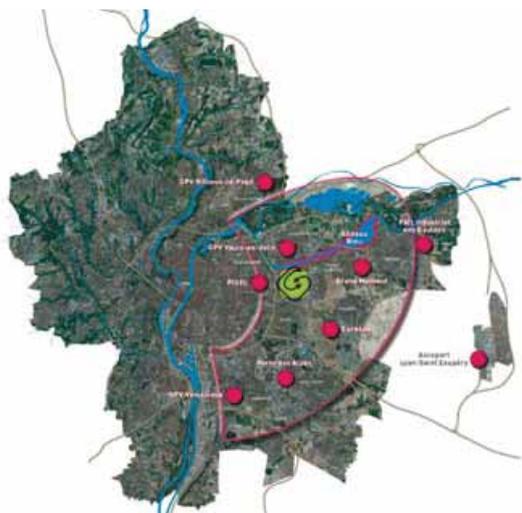
Le présent document représente une étape importante de la dynamique engagée en 2007, qui a permis de passer des conflits autour de la défense du patrimoine industriel à la volonté collective de cultiver « l'esprit des lieux » — entendu comme l'ensemble des caractéristiques qui fondent l'identité de ce territoire et qui le distinguent d'autres secteurs urbains : histoire sociale et économique, mémoires des populations qui l'ont habité ou y ont travaillé, éléments de patrimoine matériel (architectural, industriel, urbain, naturel...), spécificités paysagères, dimensions sensibles et symboliques de l'espace construit...

Conçu comme un « référentiel pour l'action des acteurs du développement territorial » (auquel on pourra se référer dans le temps, sans nécessairement appliquer telles quelles les propositions qu'il contient), ce document vise à :

- rendre compte de la richesse des débats qui ont eu lieu au cours des multiples rencontres et ateliers qui ont ponctué l'avancement de la démarche,
- présenter une série d'actions fondées sur les spécificités du territoire et susceptibles d'être conduites dans les années à venir par différents partenaires publics et privés (certaines sont déjà en cours, d'autres sont encore en gestation),
- stimuler l'imagination de tous pour mettre en œuvre d'autres projets innovants aptes à faire vivre dans la longue durée l'esprit des lieux — que ce soit sur le territoire lui-même ou ailleurs dans la métropole.

Une vingtaine de propositions d'action ont fait l'objet d'une première expertise, en lien avec les acteurs du territoire. Elles sont présentées sous forme de fiches actions dans la 4<sup>e</sup> partie de ce rapport et donnent une première approche des retombées opérationnelles pouvant être mises en œuvre sur le territoire.

# Une démarche collaborative, pour un projet urbain « bien enraciné »



Ici s'est joué un mariage hors du commun entre les inventions et les savoir-faire des ingénieurs et des ouvriers du textile, de la teinture, de l'électricité et de la mécanique, qui a enfanté un produit exporté pendant 50 ans dans le monde entier : la « soie artificielle ». Une aventure industrielle qui illustre bien ce qui perdure encore dans la dynamique métropolitaine : la capacité de l'économie locale à se transformer de manière continue en se nourrissant des innovations issues de différents secteurs d'activité. Aujourd'hui, c'est dans les services urbains, l'énergie, le développement durable, que se jouent ces avancées, entre les géants économiques qui ont choisi ce site pour déployer leurs savoir-faire (EDF, GDF-Suez, Veolia, Alstom...), les PME et TPE qui constituent ici un tissu d'activité riche et diversifié, et les habitants qui s'investissent dans le développement social et culturel du territoire.

## OÙ ? SUR UN SITE EMBLÉMATIQUE DE L'AVENTURE INDUSTRIELLE DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

Le territoire sur lequel se déploie le grand projet du *Carré de Soie* couvre 500 hectares, à l'Est de Lyon. Constitué artificiellement de deux morceaux de communes, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, séparé des centres de ces deux villes par le Canal de Jonage d'une part et le boulevard périphérique d'autre part, il porte les traces d'une aventure industrielle et humaine exceptionnelle, emblématique du développement économique, urbain et social de l'agglomération lyonnaise.

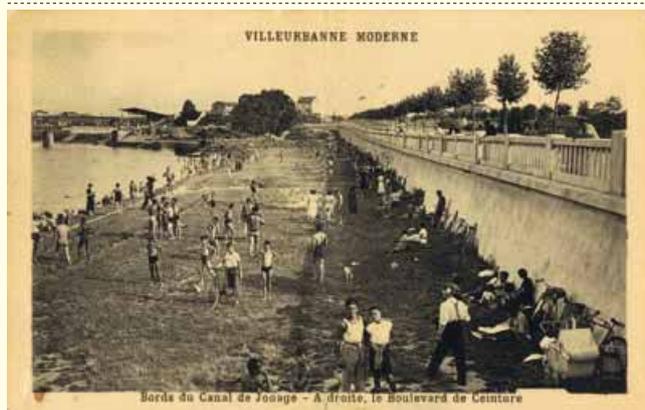


Conçu dans les années 1920, comme une colonie industrielle s'installant en terrain vierge, l'ensemble urbain qu'il forme aujourd'hui témoigne des conceptions modernistes du grand patronat lyonnais du début du XX<sup>e</sup> siècle, puis des ambitions sociales et modernisatrices des municipalités villeurbannaise et vaudaise. Le site donne également à voir la puissance du génie de la technique et des fertilisations croisées qui sont au fondement de la richesse de la grande région lyonnaise. C'est en effet grâce aux capitaux accumulés dans le travail de la soie naturelle que des banquiers et des entrepreneurs lyonnais ont pu financer au début du XX<sup>e</sup> siècle, sur ce site amont du Rhône, le creusement du Canal de Jonage et la construction de l'usine hydroélectrique de Cusset — un équipement majeur qui a ensuite permis le développement à grande échelle de l'industrie de la chimie et de la pharmacie.

On n'est pas là sur un site anodin. Les militants de la valorisation du patrimoine industriel le disent depuis longtemps, et les élus locaux l'ont bien compris : il y a ici matière à inventer un projet urbain singulier, qui se nourrirait de ses spécificités historiques tout en donnant à voir leur fécondité contemporaine. Pour cela, il faut d'abord s'imprégner de ce qui fait « l'esprit des lieux ». À partir d'une trame historique reconstituée dans le cadre de la présente démarche, dix registres identitaires qui distinguent ce territoire d'autres secteurs urbains ont pu être identifiés. C'est sur eux que l'on pourra s'appuyer dans les années à venir pour concevoir un mode de développement original, apte à donner de la valeur au lieu en respectant les populations qui y vivent et en évitant la banalisation inhérente à trop de projets urbains contemporains.

# L'esprit des lieux en dix caractères

01.



## 01. LA MARQUE DU RHÔNE

Situé sur une cote dominant le fleuve (d'où le nom de « Vaulx-la-Côte »), protégé des crues de par sa situation en hauteur, le territoire a toujours vécu avec et grâce à l'eau : eau du Rhône et eau de la Rize, utilisées depuis plus d'un siècle à des fins industrielles autant que de loisirs. Au début du <sup>xx</sup>e siècle, le bourg de Cusset est un lieu d'attraction pour les ouvriers lyonnais et villeurbannais qui viennent le dimanche pique-niquer « à la campagne », pratiquer la pêche et la baignade ou manger la friture dans les nombreuses guinguettes du bord de la Rize. Le Rhône reste un fleuve divagant jusqu'au creusement du Canal de Jonage dans les dernières années du <sup>xix</sup>e. Bordant le territoire au Nord, il est à l'origine de la construction de l'usine-barrage de Cusset et de celle du Grand Large, réservoir d'eau de 150 ha, très prisé des amateurs de voile de toute l'agglomération dès les années cinquante. Ces traditions de loisirs de plein air sont aujourd'hui revisitées dans le cadre de l'aménagement de « l'anneau bleu », vaste site amont du Rhône qui remplit des fonctions écologiques vitales pour l'agglomération.

## 02. CIRCULATIONS, DES CONFINS À LA CENTRALITÉ

À cheval sur deux communes, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin (dans le département de l'Isère jusqu'en 1852) et limitrophe de deux autres, Bron et Décines, le territoire est resté rural jusqu'à la fin du <sup>xix</sup>e siècle. Traversé depuis l'époque romaine par d'importantes voies de circulations reliant Lyon au Dauphiné, il s'ouvre à l'urbanisation à partir de 1881 avec la construction du CFEL (Chemin de Fer de l'Est Lyonnais). Une ligne stratégique, qui va favoriser le développement de tout un alignement industriel entre Villeurbanne et Décines et qui va faire de ce territoire le principal foyer de peuplement de Vaulx-en-Velin jusque dans les années 1970. Cette infrastructure sera reprise au début des années 2000 pour faire passer la nouvelle ligne de tramway T3, qui rejoint en 2006 le pôle de transports en commun de « Vaulx-en-Velin La Soie ». La réhabilitation d'une ancienne voie ferrée pour réaliser un tramway périurbain est alors une première en France. Le territoire se trouve ainsi placé en position de nouvelle centralité urbaine.

02.



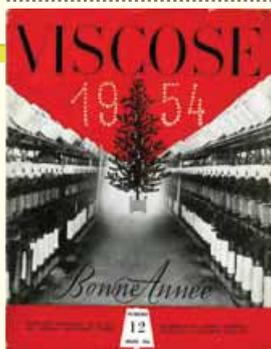
03.



## 03. LES MONDES ÉLECTRIQUES

En 1894 s'ouvre ici le plus grand chantier lyonnais de la fin du <sup>xix</sup>e : le creusement du Canal de Jonage, initié par un groupe de soyeux et de capitalistes lyonnais, et la construction de l'usine hydroélectrique de Cusset. Plus puissante centrale de ce type en France à l'époque, elle est mise en service en 1899. À partir du site est créé un réseau souterrain qui va permettre la distribution du courant dans toute l'agglomération. L'importance du chantier suscite l'installation à Gerland de la Société Française des Câbles Electriques — ancêtre des Câbles de Lyon, qui deviendra au fil des décennies un groupe mondial (aujourd'hui Nexans). L'électricité du Canal de Jonage va soutenir dans les décennies suivantes le développement des secteurs les plus dynamiques et novateurs de l'industrie lyonnaise (métallurgie, mécanique, transports, chimie...), à l'image du constructeur automobile Berliet.

04.



05.



#### 04. LA ROUTE DE LA SOIE ET « L'EMPIRE GILLET » : DE LA VISCOSE AU BAS NYLON

En 1923, le site de Vaulx-la-Côte est choisi par la famille Gillet pour implanter l'une des premières usines françaises de fabrication de « soie artificielle ». De nouvelles fibres qui vont remplacer la soie naturelle et qui seront exportées dans le monde entier. Le groupe achète 75 hectares, pour développer ici une activité très polluante, qui va bénéficier de la présence de l'eau, de l'électricité et de la voie ferrée. En un an s'élèvent 10 hectares de bâtiments industriels qui deviendront l'usine TASE (Textiles Artificiels du Sud-Est) — le plus grand établissement d'une firme capitalistique qui a déjà fondé la Rhodiaceta (1922), qui participera à la création de Rhône-Poulenc en 1928 et qui a laissé de nombreuses traces dans l'agglomération (Quai Gillet, Villa Gillet...).

#### 05. L'USINE : DES VOLUMES GIGANTESQUES, TYPIQUES DE LA GRANDE INDUSTRIE

Véritable « cathédrale du xx<sup>e</sup> siècle », l'usine TASE structure un paysage déjà marqué par la monumentalité de l'usine hydro-électrique. D'autres usines s'installeront sur le territoire dans la foulée (Fibre et Mica, l'Entreprise Industrielle..., ou encore la Société Lyonnaise de Soie Artificielle, concurrente directe de la TASE, située à la limite de Vaulx-en-Velin et Décines). Autant d'implantations qui, par leur volume et leur emprise foncière, contribuent à la singularité du lieu. La fermeture de la TASE en 1980, dans le contexte général de déclin de l'industrie textile française, laissera une immense friche au cœur du territoire. Autour de ce haut lieu de la mémoire ouvrière, l'activité industrielle commence à se recomposer après la crise économique qui succède au choc pétrolier de 1973, sans pour autant atténuer l'impression de déshérence du territoire : l'usine fermée symbolise la fin d'un monde, au moment où la construction de la ZUP de Vaulx-en-Velin bat son plein, attirant des milliers de nouveaux habitants au Nord du Canal de Jonage. Rachetée par un promoteur immobilier au début des années 2000, un temps menacée de démolition, sauvée par la lutte d'associations militant pour la sauvegarde du patrimoine industriel, l'usine est protégée depuis mai 2011 au titre des monuments historiques et sa reconversion est en cours.

06.



07.



#### 06. UN SYSTÈME URBAIN INTÉGRÉ, MÉLANT LIEUX DE TRAVAIL, HABITAT ET ÉQUIPEMENTS

Avec l'usine TASE, c'est d'un paysage urbain symbolique du paternalisme industriel du début du xx<sup>e</sup> siècle dont on hérite aujourd'hui. Un morceau de ville, fruit de l'articulation d'initiatives privées et d'investissements publics, qui fait voisiner bâtiments industriels, cités ouvrières et équipements : le tout conçu pour contribuer au « bien-être » des employés autant qu'au contrôle de la main d'œuvre. Cette forte mixité fonctionnelle, toujours d'actualité aujourd'hui, a donné naissance à des modes de vie marqués par l'intensité des relations de voisinage, la pluri-culturalité, l'engagement syndical, le sport et les loisirs populaires. Elle a aussi induit une forte appropriation des lieux par les habitants des différents quartiers qui composent le territoire.

#### 07. ESPRIT PIONNIER ET EXPÉRIENCE MULTICULTURELLE

Dès l'origine, les grandes usines de soie artificielle implantées à Vaulx-en-Velin et Décines ont eu recours à une main d'œuvre peu qualifiée et massivement étrangère. Les industriels recrutent d'abord dans la région (Loire, Isère...), puis à l'étranger (Italie, Pologne, Russie, Hongrie, Espagne, Indochine, Afrique du Nord...). Des milliers d'ouvriers venus d'ailleurs vont se succéder au fil des ans sur le territoire, créant les conditions d'un véritable « melting pot culturel ». L'esprit pionnier qui animait tous ceux qui ont refait leur vie ici s'est transmis au travers des récits familiaux aux descendants de ces déracinés, qui ont fait souche dans l'agglomération lyonnaise — créant un monde social nouveau, qui nourrit aujourd'hui la richesse multiculturelle de l'agglomération.

08.



### 08. SOUFFRANCES, LUTTES ET SOLIDARITÉ

Les situations d'exil, la dureté du travail ouvrier, la traversée de la Seconde Guerre mondiale et la Résistance ont contribué à faire naître sur ce territoire aux franges de l'agglomération de fortes traditions de lutte collective et de solidarité. Dès les années 1920, les ouvriers de l'usine de Cusset et de la TASE font de ce site une terre syndicale particulièrement active. En 1935, un an avant le Front Populaire, a lieu la première grève à l'usine TASE, qui sera suivie de bien d'autres mouvements sociaux. À partir des années 1970 et avec la crise du textile français, l'expérience de la désindustrialisation affecte profondément le territoire, qui entre en déshérence dans les années 1980, tandis qu'on assiste à la fermeture ou au rachat d'entreprises et à la montée du chômage. Reste de toutes ces douleurs partagées une culture de l'action collective, qui transparaît notamment dans les mobilisations associatives actuelles — que ce soit autour d'enjeux liés au logement ou au projet urbain, aux traditions culturelles ou aux mémoires des gens et des lieux.

09.



### 09. UN LABORATOIRE DE L'HABITAT POPULAIRE

C'est en lien étroit avec le système usinier qu'ont été conçues les diverses cités qui constituent aujourd'hui sur ce territoire un ensemble patrimonial original, représentatif de l'histoire du logement populaire dans l'agglomération lyonnaise. Plusieurs ensembles d'habitat témoignent des innovations sociales et architecturales de la première moitié du <sup>xx</sup>e siècle dans ce domaine : des cités ouvrières empruntant au modèle des cités jardins anglaises (Petite Cité TASE, Cité EDF), des lotissements auto-construits par les ouvriers selon le système coopératif (Cottages de Bel Air), des ensembles de logements collectifs figurant parmi les premiers de l'agglomération (Grande Cité TASE, HBM de la Paix...), des cités "de transit". Autant de lieux qui constituent aujourd'hui un patrimoine vivant et cohérent, qui fait sens dans son ensemble, en lien avec les bâtiments industriels.

10.



### 10. DE LA NAISSANCE DES LOISIRS AU « PARC HABITÉ » : LA VILLE-JARDIN

Le site est enfin emblématique de l'évolution des loisirs urbains dans l'agglomération. Depuis l'implantation de l'hippodrome de Villeurbanne en 1900 (l'un des 1<sup>ers</sup> équipements sportifs à vocation d'agglomération), jusqu'à la réhabilitation de celui-ci et à la création en son sein d'un pôle de loisirs géré par l'UCPA ; en passant par l'édification à Cusset en 1929, sous l'impulsion de Lazare Goujon, médecin imprégné des thèses hygiénistes et maire de Villeurbanne, d'un complexe sportif comprenant un stade et une piscine d'été à l'architecture typique de l'époque : le territoire a toujours été un lieu de détente dominicale et de loisirs populaires très fréquenté. La tranquillité des berges du canal, la proximité du Grand Large, la persistance de nombreux jardins familiaux et ouvriers font vivre encore aujourd'hui cette conception moderne de la ville, qui a inspiré le concept de « parc habité » à l'urbaniste en chef du *Carré de Soie*, Bruno Dumétier.

## QUAND ? TOUT AU LONG DU PROJET URBAIN EN COURS

Lancée fin 2007, la démarche « esprit des lieux » s'inscrit dans la dynamique au long cours de requalification du territoire engendrée par le projet urbain du *Carré de Soie*. Elle marque une nouvelle étape dans l'histoire complexe de ce projet, ponctuée de nombreuses mobilisations associatives.

Après le temps du déclin, qui avait suivi la fermeture des grandes usines de textiles artificiels dans les années 1980, les collectivités favorisent le renouveau du site à la fin des années 1990, à travers deux leviers de développement :

■ D'une part, il s'agissait de renforcer l'accessibilité du secteur. Une intention en accord avec la décision du SYTRAL<sup>1</sup>, dès 2001, de favoriser la desserte de l'est de l'agglomération en construisant un tramway à la place de l'ancienne voie de Chemin de Fer de l'Est Lyonnais. Un choix défendu dès la fermeture de la ligne est Lyonnais par les associations du cadre de vie, argumentant la filiation avec l'activité ferroviaire passée, et la qualité des aménagements urbains permis par ce mode de transport en commun. La connexion de ce tramway à la ligne A du métro, prolongée dans le nouveau pôle multimodal de transports en commun « Vaulx-en-Velin la Soie » en 2007, accroît considérablement l'accessibilité du site en le reliant de manière rapide à l'hypercentre de Lyon et à l'aéroport Saint-Exupéry (avec la mise en circulation de Rhonexpress en 2010)



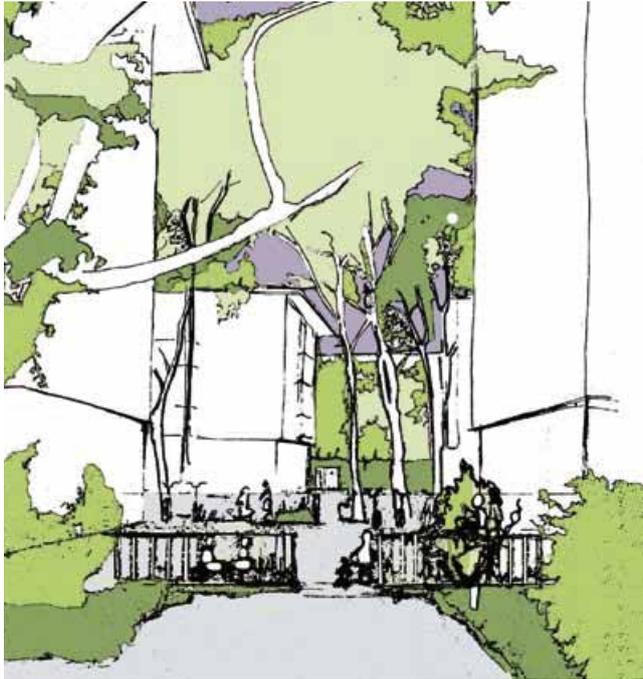
<sup>1</sup> SYTRAL : Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise  
<sup>2</sup> INTA : Association internationale de membres qui partagent connaissances, expériences et savoir-faire autour du développement urbain

■ D'autre part, il s'agissait de montrer l'attractivité possible de ce secteur en favorisant l'implantation d'un équipement stratégique. À la fin des années quatre-vingt-dix, c'est un multiplexe cinématographique qui est évoqué. En 2002, un colloque de l'INTA<sup>2</sup> et un premier « workshop » organisés avec des urbanistes vont mettre en évidence les qualités exceptionnelles du site pour l'agglomération. Sur décision des élus, le projet de multiplexe se transforme alors en un projet plus ambitieux, préservant les possibilités de développement urbain futur. L'opérateur Altarea/Euris est choisi en 2003 pour développer un *Pôle commercial et de loisirs, dénommé Carré de soie*, associant boutiques, cinéma, restauration à une plaine de jeux au centre de l'hippodrome. L'équipement ouvre en 2009.



Lors des séances de concertation organisées autour de ce projet, les acteurs associatifs vont relayer avec force l'attente d'une réflexion urbaine plus globale, ne se limitant pas aux abords de l'équipement. Ils vont ainsi précipiter la nomination, en 2004, d'un urbaniste architecte en chef (Bruno Dumétier) qui aura pour mission de faire émerger des principes d'aménagement sur un territoire d'étude de près de 500 hectares.

Un projet urbain d'envergure se dessine alors, sous l'égide d'une maîtrise d'ouvrage composée du Grand Lyon et des deux communes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin, dans le cadre de séances de concertation associant l'ensemble des parties prenantes du territoire (experts, acteurs locaux, entreprises et habitants).



#### Les objectifs du projet s'affirment à deux échelles :

- à l'échelle du territoire, il s'agit d'améliorer le cadre de vie et de revaloriser un secteur riche de son patrimoine industriel, de sa proximité avec des espaces naturels d'agglomération et d'une diversité d'habitants et d'emplois (14000 habitants et 11000 emplois en 2010) ;
- à l'échelle de l'agglomération, il s'agit d'offrir de nouvelles opportunités de logement et d'implantation pour les activités économiques, particulièrement tertiaires, par la densification d'un secteur à très forte accessibilité.

Transformation de friches industrielles en quartiers d'habitation et d'emploi, réhabilitation des ensembles de logements dégradés, modernisation des parcs d'activités, requalification des espaces publics et des circulations sont autant de facettes d'un projet qui se développera sur plus d'une génération. Une mutation ambitieuse, qui doit permettre la constitution de nouveaux quartiers associant activités, logements, commerces, équipements privés et publics, en lien avec les quartiers existants.

Pour encadrer le développement à venir, le projet repose sur des principes fondateurs validés au cours de l'été 2005 par les élus locaux et entérinés par les associations engagées dans le processus de concertation publique. C'est « *une nouvelle façon de vivre la ville* » qui est proposée, « *à travers le concept du Parc habité* ». Transparence entre des espaces verts privés et publics de haute qualité, structuration progressive d'une large promenade jardinée Nord/Sud, accroche du quartier sur le Canal de Jonage... sont autant de déclinaisons de ce concept. Le projet met également l'accent sur l'impératif de porter des ambitions fortes en termes de densification de la ville, tout en s'appuyant sur les identités des quartiers existants et les qualités paysagères et patrimoniales du secteur.

Les premières opérations vont mettre en lumière la tension entre la situation présente du territoire et les perspectives d'avenir ainsi tracées. Elles déclencheront de nouvelles mobilisations associatives, pour une meilleure prise en compte des ressources patrimoniales du secteur, et particulièrement pour la mise en valeur de l'usine TASE. C'est en écho à ces mobilisations que les collectivités locales ont décidé en 2007 de mettre en œuvre une démarche originale visant à prendre en compte l'esprit des lieux dans le projet urbain. Alors que celui-ci s'affine à l'occasion des premières opérations d'aménagement et de construction, la démarche doit permettre d'affirmer des pistes d'actions pour que les caractéristiques identitaires (architecturales, économiques et sociales) du secteur constituent de véritables ressources pour le projet en cours.

#### L'histoire au service de la prospective

Avançant en parallèle avec les différentes opérations engagées et à venir, partant des acteurs de terrain eux-mêmes, la dynamique ainsi engagée ne relève pas d'un processus classique de concertation. Elle n'est pas adressée aux seuls habitants et ne consiste pas à demander à ces derniers leur avis sur le projet en cours (ce qui est fait par ailleurs). Elle ne se confond pas non plus avec un simple « accompagnement mémoriel » du renouvellement urbain du secteur.

Loin d'une approche nostalgique — bien que fondée sur la connaissance du passé —, elle est à la fois collaborative et prospective : il s'agit, par la mobilisation d'un très grand nombre d'acteurs locaux, de produire des idées susceptibles de « *tirer vers le haut* » le projet en cours, de l'enrichir, de lui donner du corps, pour faire en sorte que tous ceux qui sont engagés dans sa transformation « *marchent ensemble* », aient le sentiment de participer à une aventure commune : la production d'un site exemplaire dans l'agglomération, riche des valeurs et des ressources bien particulières dont il hérite.

## COMMENT ? EN FAISANT DES TRACES DU PASSÉ UNE CONTRAİNTE CRÉATIVE

Partant du principe qu'il est mille et une façons de cultiver l'esprit des lieux, la *Mission Carré de Soie* et la *Direction de la Prospective et du Dialogue Public du Grand Lyon* ont enclenché un mouvement qui vise à la fois à :

- Faire du passé une ressource, en fournissant à l'ensemble des acteurs appelés à intervenir dans le processus de renouvellement urbain (habitants, aménageurs, acteurs sociaux, institutions culturelles, acteurs économiques...) les connaissances sur l'histoire industrielle, économique et sociale de ce site,
- Enclencher une dynamique « d'anoblissement » du territoire et des populations qui l'on construit, en resituant sa place depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle dans la « grande histoire » du développement métropolitain et en partageant ces connaissances avec une diversité d'acteurs susceptibles de jouer un rôle dans le développement ou la mise en visibilité de ce site.

Au-delà du partage des connaissances sur le passé et l'identité des lieux, l'action des pouvoirs publics a consisté à mobiliser dans un processus créatif tous ceux qui pouvaient contribuer, de par leur position d'habitants, de professionnels, d'entrepreneurs, de militants..., à faire des propositions dans les domaines mis en jeu par le projet urbain : aménagement de l'espace, habitat, développement économique, social, culturel, action pédagogique...

### Une référence pour la conduite d'autres projets urbains

La démarche « esprit des lieux », qui se veut une référence pour la conduite d'autres projets urbains, a pour vocation de s'ancrer dans la modernité, de telle sorte que la prise en compte des héritages du passé rime avec :

- distinction et différenciation : parce que dans un monde globalisé, que ce soit en matière d'urbanisme, dans les domaines culturels ou économiques, la réponse intelligente à la concurrence en matière de projets urbains ne saurait être la banalisation ;
- innovation et création : parce que les traces de l'histoire sont aussi des contraintes fécondes pour la créativité ;
- mieux habiter les territoires : parce que la construction de sens, le partage des savoirs et des valeurs sont des ressources pour vivre ensemble et pour favoriser la compréhension mutuelle entre anciens et nouveaux habitants.

Clairement expérimentale, la méthode s'est construite et continue à s'affiner « en marchant », pour répondre aux enjeux de grande ampleur soulevés par le projet urbain :

- Grande ampleur spatiale : on n'est pas là à l'échelle d'un quartier, mais d'un grand territoire urbain, intercommunal et qui mobilise des acteurs d'horizon variés. Il fallait donc trouver des outils permettant à chacun, selon ses moyens, de jouer sa partition dans la mise en représentation publique de ce qui fait l'esprit des lieux,
- Grande ampleur temporelle : on se situe dans une perspective à 30 ans de transformation de ce morceau de ville. Il s'avère donc impératif de capitaliser et de rendre visibles les connaissances dégagées pour faciliter leur appropriation dans les initiatives privées ou publiques, et ce aux différentes échelles de temps.

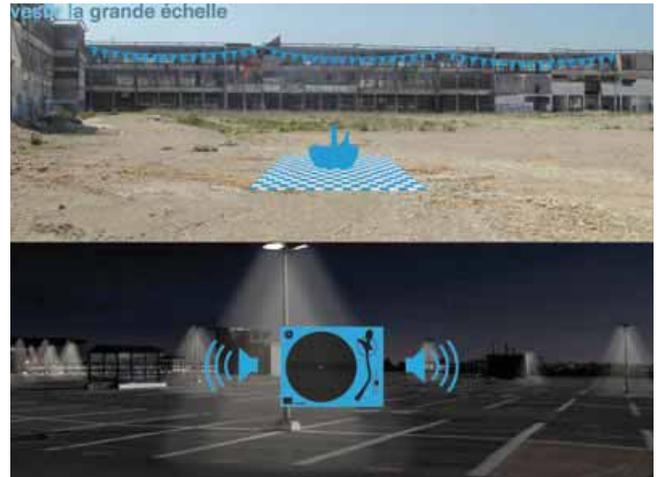


### DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

Un diagnostic de l'ensemble du patrimoine bâti et urbain du secteur a été réalisé en 2008 par l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise. Publié au début 2009, il révèle la présence de plusieurs complexes patrimoniaux structurants du territoire, de qualité et de natures différentes. Il met particulièrement en lumière l'intérêt du complexe TASE. Diverses actions sont en cours pour faire suite à ce diagnostic et définir, pour certaines entités patrimoniales, des niveaux de préconisations et des modalités d'interventions adaptées.

### MISE EN RÉCIT DE L'HISTOIRE DU SITE

Une étude sur l'histoire et les mémoires sociales, urbaines et économiques du territoire a par ailleurs été lancée début 2008. Pilotée par le Grand Lyon (*Mission Carré de Soie et Direction de la Prospective et du Dialogue Public*) avec l'appui des communes, de l'Agence d'urbanisme et du Rize – Centre mémoires et société de Villeurbanne, elle a été confiée à la sociologue Catherine Foret. L'étude a donné lieu à une première « mise en récit » de l'histoire du site dans l'agglomération, à partir d'un inventaire ordonné des savoirs et des travaux de mémoires disponibles. Cette mise en récit a servi de base à la conception de plusieurs documents de partage public des connaissances sur le territoire : frise historique, cartographie dynamique de l'histoire de l'urbanisation du site, exposition itinérante, définition de l'esprit des lieux en 10 caractères...



### DIAGNOSTIC D'USAGES ET APPROCHE SENSIBLE ET PROSPECTIVE DU TERRITOIRE

Les travaux précédents ont été complétés par une démarche d'observation et de projection confiée à un designer d'usages, Brice Dury, qui a cherché à appréhender l'esprit des lieux à partir des pratiques actuelles du territoire et des premiers aménagements réalisés dans le cadre du projet urbain. Les analyses issues de ce travail, consignées dans un carnet de tendances, ont permis d'ouvrir des pistes de réflexion quant à la manière dont l'esprit des lieux pourrait se réinventer dans le contexte local et sociétal actuel.

### REPÉRAGE DE DÉMARCHES EXEMPLAIRES EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Une recherche d'expériences de prise en compte de l'esprit des lieux dans les processus de transformation urbaine, en France et à l'étranger, a été menée par l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise : dix fiches d'expériences ont ainsi été mises au point, en vue de faciliter l'appréhension du sens et des conditions de réalisation de telles actions par les partenaires du projet urbain.





### ATELIERS PLURI-PARTENARIAUX DE RECUEIL D'IDÉES

Une nouvelle phase du travail a ensuite été engagée, en octobre 2010, avec la présentation publique de la démarche auprès d'un très grand nombre d'acteurs locaux (associations, responsables d'entreprises, d'équipements sociaux et culturels du site ou de l'agglomération, concepteurs urbains, bailleurs sociaux, enseignants...), en présence de quatre vice-présidents du Grand Lyon et d'élus des deux communes. Une centaine de personnes ont ensuite participé à des ateliers de recueil d'idées, qui ont débouché sur la formulation de multiples propositions d'actions. Ces dernières sont organisées dans les trois lignes de désirs présentées dans ce document.

#### Les ateliers de recueil d'idées

Ils ont permis de rassembler des acteurs du territoire et de l'agglomération autour de quatre thématiques :

- esprit des lieux et développement culturel,
- esprit des lieux et développement économique ,
- esprit des lieux et conception urbaine,
- esprit des lieux et vivre ensemble.

Organisés sur deux séances chacun, ces ateliers avaient pour objectif de :

- sensibiliser à la démarche les différents acteurs concernés par le développement du territoire,
- rassembler les informations sur les projets, actions et expériences en cours touchant au patrimoine et aux mémoires du territoire, au développement économique, social et culturel,
- interroger à partir des « 10 points de l'esprit des lieux » les singularités du secteur pouvant être une ressource pour son développement,
- faire émerger des propositions d'actions, de la plus simple à la plus sophistiquée, permettant à chaque acteur du territoire, dans les années à venir, de mettre en valeur, de faire vivre et faire partager l'esprit des lieux, à plusieurs échelles (du quartier à la métropole) et auprès de différents publics (habitants anciens et nouveaux du territoire du projet, Grand-Lyonnais, investisseurs, chercheurs, étudiants et journalistes, touristes et visiteurs de l'agglomération...)

### ÉTUDES DE PRÉFIGURATION DE PROJETS

À l'issue des ateliers, des missions ont été confiées par la *Direction de la Prospective et du Dialogue Public du Grand Lyon* à des consultants spécialisés dans différents domaines (urbanisme, action culturelle, développement économique, développement social) pour approfondir certaines des pistes d'actions proposées pendant les ateliers. C'est le résultat de ce travail qui est présenté sous forme de « fiches actions » en dernière partie de ce rapport. Selon les dynamiques rencontrées, certaines fiches présentent des projets aux contours bien dessinés, validés dans leurs principes par des acteurs susceptibles de les mettre en œuvre, d'autres précisent des enjeux pour le projet urbain en cours et donnent à voir des options d'intervention sur le territoire. L'écriture des fiches a été l'occasion de rencontrer un certain nombre de partenaires pour valider l'intérêt des propositions établies. Ces « fiches action » ont vocation à stimuler l'imaginaire et à fournir des pistes, que les acteurs publics ou privés pourront s'approprier aux différentes échelles de temps du projet.



## AVEC QUI? PLUS DE 100 PARTICIPANTS, ACTEURS DU TERRITOIRE ET DE L'AGGLOMÉRATION

Cumulatif et itératif, le mouvement engagé est destiné à s'élargir dans l'espace et dans le temps, en attirant toujours plus de partenaires désireux de donner du sens à l'action qu'ils mènent sur le territoire. Ainsi, la démarche n'a cessé de prendre de l'ampleur au fil des ans. Elle implique à ce jour des acteurs issus de tous horizons, qui constituent, de par leur diversité et leur engagement, un précieux groupe ressource pour le projet urbain en cours.

### Le groupe ressource « esprit des lieux »

Fonctionnant en réseau animé par la Mission Carré de Soie, il comprend :

- Des associations d'habitants, de défense du patrimoine, ou travaillant sur les questions d'urbanisme et d'architecture — dont celles qui ont été à l'origine de la demande de mise en valeur du patrimoine industriel du secteur : Comité des locataires TASE-Eurorex-La Côte, association Vaulx-Carré de Soie, Conseils de quartiers et Interquartiers Mémoires et Patrimoine et Carré de Soie de Villeurbanne, Cercle de la Soie Rayonne, Usine sans fin, Vive la TASE!, Robins des villes...
- Des institutions culturelles de l'agglomération et des communes : Archives municipales de Lyon, de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, le Rize-Centre mémoires et société de Villeurbanne, Centre culturel de Vaulx-en-Velin (Charlie Chaplin), Veduta/Biennale de Lyon, Mission site historique de la Ville de Lyon.
- Des représentants des Villes et du Grand Lyon impliqués dans la définition du projet urbain ou dans le développement territorial : directions du développement urbain, directions de l'animation et de la vie sociale et du développement social urbain de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, équipe d'animation du Grand Projet de Ville de Vaulx-en-Velin, directions des affaires culturelles des Villes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, directions du développement économique et agents locaux des collectivités (Grand Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin), Office du tourisme et des congrès du Grand Lyon...
- Des acteurs économiques locaux : EDF, Ineo/GDF Suez, Veolia, Pôle de commerces et de loisirs Carré de Soie, Pôle de la coopération et de la finance éthique Woopa...
- Des acteurs de l'action sociale, de l'éducation et des loisirs : Centre social et culturel Peyri, Collège Duclos, Centre de loisirs UCPA du Carré de soie, Bibliothèque Municipale de Vaulx-en-Velin, Point Information Médiation Multi Services et Point info jeunes de Vaulx-en-Velin...
- Des artistes, présents sur le territoire (KompleXKapharnaüm, Zeotrope) ou dans l'agglomération (IZEM, Les Artpeuteurs, Cité de la création...)
- Les concepteurs mobilisés sur le projet urbain (urbaniste en chef du projet urbain, équipes d'urbanistes, architectes et paysagistes assurant les études sur les sites opérationnels).
- Les promoteurs, aménageurs et bailleurs sociaux intervenant sur le site : Alliade, Rhône Saône Habitat, GDF Suez, la Sollar, Bouwfonds Marignan Immobilier.
- Des acteurs de l'habitat coopératif : Habicoop, groupe d'habitants Chamarel.
- Des experts de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise, ainsi que des chercheurs ayant travaillé sur les dynamiques sociales, industrielles et urbaines de l'agglomération ; enseignants-chercheurs de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, de l'École Nationale des Travaux Publics d'État, de l'Université Lumière Lyon 2, du réseau de veille de la Direction de la Prospective et du Dialogue Public du Grand Lyon.

# Des effets d'entraînement et des regards croisés sur le territoire

Les différentes étapes de travail évoquées ci-dessus ont provoqué un effet d'entraînement remarquable autour du projet urbain. Le portage politique de la démarche et le fait que beaucoup de choses soient encore ouvertes, dans un projet appelé à se développer sur une génération, ont en effet fait naître chez les participants l'espoir de voir s'expérimenter sur ce territoire de nouveaux modes de production de la ville, articulant investissements privés et publics, attention à « ce qui est » et créativité.

Cela se traduit d'ores et déjà par une certaine effervescence d'initiatives privées (du côté des associations et de plusieurs grands acteurs économiques), mais aussi par l'attente d'une nouvelle philosophie de l'action de la part de la puissance publique. Le fait de partir d'un socle de connaissances partagées sur l'esprit des lieux et d'enclencher une dynamique collaborative ouverte à de très nombreux partenaires a en effet accru le niveau d'exigence vis à vis du projet urbain. Ce qui est attendu, c'est une vision du projet qui intègre les ressources particulières du territoire pour construire l'avenir, pour donner du sens aux lieux et pour garantir la qualité du vivre ensemble : pour bâtir, en somme, une ville qui ait une âme.





## UNE MOBILISATION QUI APPORTE DE LA VALEUR AJOUTÉE AU PROJET URBAIN

Outre la proposition d'une série d'actions dont certaines ont fait l'objet, depuis la tenue des ateliers, d'études complémentaires, on peut distinguer plusieurs types d'effets positifs enclenchés par cette démarche :

— **Une diffusion de plus en plus large des connaissances sur l'histoire de ce territoire** et sur le rôle dynamique qu'il a joué dans l'agglomération, grâce à diverses actions de partage des savoirs engagées dans le cours même de la démarche : visites du site lors des Journées Européennes du Patrimoine ; balades urbaines organisées par l'Office du Tourisme du Grand Lyon ou par les associations locales ; présentations publiques de « l'esprit des lieux » aux acteurs économiques, à des étudiants et des professionnels, dans le cadre de colloques ou de formations ; circulation de l'exposition « *L'invention d'un territoire d'agglomération : de l'épopée industrielle de l'est lyonnais au projet urbain du Carré de Soie* » L'ensemble de ces actions ont accru l'intérêt porté au territoire, aussi bien du côté du grand public que chez les partenaires publics et privés du projet (services des villes et du Grand Lyon, institutions culturelles de l'agglomération, chefs de projet de la Politique de la ville, chefs d'entreprise, opérateurs de l'habitat...). Elles ont également conforté la dynamique engagée en faveur de la protection de l'usine TASE.

— **Le renforcement d'un système d'acteurs diversifié autour du projet urbain.** La démarche « esprit des lieux » a contribué à élargir et recomposer le partenariat autour de la *Mission Carré de Soie*, qui assure pour le Grand Lyon la conduite du projet. Au-delà des participants aux ateliers, de nouveaux professionnels et acteurs du territoire ou de l'agglomération s'agrègent en effet régulièrement au processus, en manifestant leur intérêt pour ce qui est engagé ; de nouvelles habitudes d'échanges sont prises, et des projets nourris de l'esprit des lieux sont à l'étude par plusieurs acteurs (Centre social et culturel Peyri, équipe du GPV de Vaulx-en-Velin, Veolia, services d'archives des collectivités ou acteurs de l'économie sociale et solidaire). Ce qui aboutit aussi à de nouvelles attentes par rapport à la conduite du projet urbain et au rôle d'animation territoriale de la *Mission Carré de Soie* : volonté exprimée à plusieurs reprises

par les participants de continuer à échanger collectivement sur le projet en train de se faire ; demandes diverses d'acteurs (économiques, associatifs, culturels...) d'être plus finement accompagnés dans leur désir d'agir, nourris d'informations, mis en relation les uns avec les autres ; émergence de nouveaux projets partenariaux, qui s'ajoutent aux ambitions initiales du projet urbain.

— **Le croisement de regards sur l'état du territoire et sur son avenir** : la dynamique engagée a favorisé la reconnaissance mutuelle de participants qui avaient tendance à s'ignorer auparavant, soit parce qu'ils étaient issus de mondes professionnels et culturels différents, soit parce qu'ils étaient habitués à travailler à l'échelle communale. La démarche leur a permis de se rencontrer et elle a favorisé l'interconnaissance des projets de chacun et par là, l'amorce d'initiatives de collaboration. Au-delà de cet aspect, elle a également été l'occasion d'une confrontation de visions sur le territoire ; des croisements de regards qui ont révélé des atouts méconnus des uns ou des autres, ou des difficultés du territoire.

— **Un consensus sur l'intérêt d'une approche patrimoniale contemporaine intégrée au projet urbain** : le succès des ateliers « esprit des lieux » a confirmé la volonté partagée par tous les acteurs réunis de ne pas nier l'histoire, mais au contraire de s'en nourrir pour construire l'avenir et pour accueillir les nouveaux arrivants. Au-delà de la nécessaire conservation de traces du passé, sur laquelle de nombreux participants ont insisté « *sans repères physiques, pas de mémoire des lieux* », la perspective de réinterpréter ce qui a eu lieu à l'aune du futur désiré et de s'appuyer sur les valeurs et « l'identité » locales pour enrichir le projet urbain s'est avérée fortement mobilisatrice. L'idée que cette démarche pouvait conférer une « âme », une singularité au morceau de ville qui se reconstruit ici a intéressé non seulement les habitants et les militants du patrimoine, mais aussi les chefs d'entreprises, les artistes, les urbanistes, et nombre d'agents des collectivités locales conviés à participer... Chacun a réalisé dans le cours même des échanges combien une démarche fondée sur l'attention au « déjà là » pouvait permettre d'imaginer des réponses innovantes à des enjeux très actuels : cohésion sociale, attractivité du territoire, développement économique, respect de l'environnement... L'histoire du territoire s'est ainsi révélée comme un atout pour une approche plus humaine du projet urbain. Un bon moyen, aussi, pour faire du « développement durable » autre chose



qu'un slogan à la mode : une démarche intégrée, bien ancrée sur ces trois piliers que sont les dimensions économiques, sociales et écologiques des activités humaines.

## UNE RELECTURE PARTAGÉE DE L'ÉTAT DU TERRITOIRE

L'un des effets importants du travail collectif a été le partage des connaissances sur le vécu actuel du territoire. La présence d'acteurs extrêmement variés, pratiquant les lieux depuis plus ou moins longtemps, a en effet permis de croiser des analyses allant au-delà de certains clichés convenus. Ont ainsi été distingués au cours des ateliers aussi bien les atouts et les valeurs du territoire que les problèmes qui se posent aujourd'hui sur ce site et les risques qui se profilent si l'on n'agit pas à bon escient dans sa recomposition urbaine, sociale et économique.

### DES ATOUTS EXCEPTIONNELS DANS L'AGGLOMÉRATION

■ **Un territoire accessible** : l'existence du pôle multimodal de transports en commun ; l'arrivée du métro, la rapidité de liaison avec La Part-Dieu, le passage de la ligne de tram allant jusqu'à Décines et de la nouvelle navette Rhône express qui met l'aéroport Lyon Saint-Exupéry à portée de main ; la proximité de l'aérodrome de Bron ; l'accès facile aux grands axes routiers de l'Est lyonnais ont été mis en avant au cours des ateliers comme des facteurs déterminants, qui confèrent au site une nouvelle position de centralité urbaine : « *Le territoire n'est plus un terminus* ».

■ **Un patrimoine industriel et populaire emblématique de l'histoire de l'agglomération** : la présence de l'usine hydro-électrique de Cusset, tout comme celle de l'usine TASE et des cités ouvrières attenantes, représente un atout de taille pour mener des actions en faveur de la culture scientifique et technique et pour développer le tourisme industriel, en vogue aujourd'hui dans toute l'Europe. Il s'agit là, comme d'aucuns l'ont souligné, « *d'un patrimoine qui appartient aux Lyonnais dans leur ensemble, que ceux-ci devraient s'approprier.* »

■ **Un peuplement diversifié, et jeune** : comme l'ensemble de l'Est lyonnais, le territoire est riche de ressources multiculturelles héritées des vagues migratoires qui ont contribué à

son peuplement. On a là une source de dynamisme à valoriser, « *une diversité qu'il faut donner à voir* », des traditions de solidarité et un esprit pionnier sur lesquels il est possible de s'appuyer pour l'avenir. De même, la forte proportion des jeunes dans la population peut s'avérer un atout, pour peu que l'on sache accompagner ces jeunes générations dans leurs désirs de réalisation professionnelle et citoyenne.

■ **Un territoire où l'on travaille** : le grand nombre d'entreprises présentes sur le territoire, qui forment ensemble un tissu économique diversifié, a été souligné à maintes reprises comme un atout pour la ville de demain. Ici a perduré une mixité fonctionnelle qui va dans le sens de la modernité — à l'opposé de ce que proposent les villes dortoirs ou les enclaves résidentielles de certaines périphéries urbaines, mais aussi certains quartiers d'affaires exclusivement tertiaires. L'implantation de très **grandes entreprises** (EDF, Veolia, Ineo/GDF Suez, Technip, Alstom...), du Pôle de la coopération et de la finance éthique Woopa, des Ateliers du métro du Sytral, du Pôle de commerces et de loisirs Carré de Soie... — autant d'acteurs sou-

cieux des conditions de leur bonne intégration au territoire — s'avère positive, que ce soit en termes d'image, d'emplois ou de soutien au projet social et culturel que les collectivités locales veulent ici développer. De même, la présence d'un grand nombre de **PME et TPE** spécialisées dans différents domaines et capables de fournir des services aux grandes entreprises, constitue un élément de dynamisme. Enfin, les participants aux ateliers « esprit des lieux » ont insisté sur l'importance de maintenir sur place et de conforter l'activité artisanale encore présente (comme par exemple l'entreprise de tissage TSD, qui peut faire lien avec les savoir-faire passés de l'agglomération dans le domaine textile).



— **Le prix raisonnable du foncier** par rapport à d'autres secteurs de l'agglomération est « *un atout à maintenir* », aux dires des uns et des autres, si l'on veut pouvoir attirer et/ou maintenir ici une diversité d'entreprises et de types d'habitat. Cela apparaît comme une condition pour éviter la « gentrification » du secteur et le départ des populations modestes de l'agglomération vers des banlieues plus lointaines.

— **La proximité de grandes écoles, lieux de formation, d'apprentissage, d'insertion** (École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, École Nationale des Travaux Publics de l'État, Institut Universitaire de Formation des Maîtres, Lycée d'Enseignement Professionnel Alfred de Musset, École de production Boisard, École Vaulx Agglo 2<sup>e</sup> chance, ESAT - établissement et service d'aide par le travail - Léon Fontaine...)

peut permettre de développer des stratégies d'innovation et d'intégration du plus grand nombre à la modernité, dans la continuité de ce qui s'est passé ici au début du **XX<sup>e</sup>** siècle.

— **La faible densité de l'espace bâti et l'existence de grands espaces vides** confèrent une qualité particulière au territoire : en venant de Lyon ou Villeurbanne, on a ici l'impression d'une ville « *aérée* », offrant des perspectives lointaines, des « *vues sur le ciel* », des sites favorables à la promenade, à l'errance, au calme...

— **Un environnement naturel très présent** : le Canal de Jonage, la proximité du Grand Large, l'existence de nombreux jardins, la proximité de zones maraîchères... sont autant d'éléments de qualité du cadre de vie, auxquels les habitants actuels sont attachés, et qu'il faudrait mettre en valeur dans les aménagements à venir. Ils constituent aussi des espaces de biodiversité, précieux pour la ville, et qui peuvent être supports d'actions pédagogiques.

— **Des espaces de convergence possible des pratiques et des populations** : il existe sur le territoire des espaces publics (berges du Canal, Place Cavellini, Pôle de commerces et de loisirs, alentours du pôle de transports en commun...) qui peuvent permettre de favoriser la rencontre entre différents groupes de population appelés à vivre ensemble dans ce secteur de l'agglomération. Leur caractère précieux doit être reconnu, et leur aménagement pensé de manière à donner à voir une continuité avec l'histoire du territoire.

— **Des associations partenaires du projet**, actives dans différents domaines et avec lesquelles le dialogue s'est approfondi au fil de la démarche « esprit des lieux » : leur investissement est à l'origine de la préservation des éléments patrimoniaux du territoire et de l'évolution positive de certains aspects du projet urbain ; le rôle de relais qu'elles peuvent jouer en direction de la population peut s'avérer précieux pour accroître encore la qualité de celui-ci.

— **Des équipements sociaux reconnus par la population** (Centre social et culturel Peyri, bibliothèque Chassine, Maison de quartier des Brosses, PIMMS (Point Information Médiation Multi Services)... et des structures **sportives et de loisirs dynamiques** (UCPA, Piscine de Cusset, Complexe sportif des Brosses...), capables de répondre aux attentes d'un public

diversifié : ces structures sont essentielles pour fonder le développement solidaire du territoire de demain — même si elles devront être complétées par d'autres, aptes à offrir toute une gamme de services aujourd'hui manquants.

— **Des compagnies artistiques présentes de longue date sur le site**, comme la compagnie Zeotrope ou le collectif d'artistes KompleXXapharnaüm qui, au travers d'approches différentes, construisent une vision décalée et sensible de ce territoire.

— **Un changement d'image en cours** : l'effet de l'ouverture du Pôle de commerces et de loisirs, de la réhabilitation de l'hippodrome, de l'aménagement de pistes cyclables au bord du Canal, ainsi que des actions patrimoniales entreprises autour de l'usine hydroélectrique et de l'ex-usine TASE (entre autres lors des Journées Européennes du Patrimoine)... se fait déjà sentir dans l'ensemble de l'agglomération. On vient plus volontiers ici, pour des sorties familiales ou des visites culturelles, inimaginables il y a encore quelques années. La fréquentation du centre commercial témoigne également de l'ouverture du territoire à de nouveaux publics, et du dépassement de l'image d'une « banlieue difficile ».

### DES DIFFICULTÉS À SURMONTER

Tout en mettant en avant les atouts évoqués ci-dessus, les participants à la démarche n'ont pas fait dans l'angélisme, en niant la réalité du territoire tel qu'il se présente aujourd'hui. Certains des aspects perçus comme positifs par les uns (la jeunesse de la population, ou le caractère patchwork des différents quartiers par exemple) pouvant d'ailleurs être considérés

par d'autres comme des problèmes potentiels — pour peu que l'on oublie de les prendre en compte dans la stratégie de développement à venir. On peut résumer comme suit les difficultés qui ressortent de ces échanges.

— **Un territoire « frontière »** : la situation intercommunale du périmètre du *Carré de Soie* ne facilite pas le montage de projets collectifs ; elle ne rend pas aisée non plus le sentiment d'identification des habitants à un espace commun de citoyenneté. On se situe ici en effet « à la marge » de quatre communes (si l'on compte Bron et Décines, qui drainent certaines pratiques commerciales, culturelles ou de loisirs, tout autant que Villeurbanne et Vaulx-en-Velin). Et certains groupes de population souffrent d'un sentiment de délaissement par les collectivités locales, ainsi que de difficultés de liaison en transports en commun avec les centres-villes avoisinants, en particulier Vaulx-en-Velin.

— **Un territoire éclaté** : cela a été dit à plusieurs reprises, on a là un ensemble de cités et de quartiers très divers, avec des identités et des ambiances différentes. Mais ce qui constitue une richesse pour un projet urbain porteur d'une ambition de mixité est aujourd'hui souvent vécu comme une difficulté. L'impression d'éclatement domine, entre des sous-quartiers qui se méconnaissent ou s'ignorent, avec des clivages sociaux importants, notamment entre les ensembles de logements sociaux et les lotissements de maisons individuelles. L'histoire ouvrière ne fait plus lien entre ces différents secteurs d'habitat, et les zones d'activité qui séparent les quartiers d'habitation renforcent cette image d'un territoire divisé.





— **Des coupures très fortes dans le paysage et l'espace vécu** : des barrières physiques séparent le territoire du reste de l'agglomération (Canal de Jonage et boulevard Laurent Bonnevaux...); d'autres divisent le territoire lui-même : de grands bâtiments (au premier rang desquels l'usine TASE), de grands tènements difficiles à appréhender et à pratiquer à l'échelle du piéton obstruent les circulations internes. Ainsi en est-il par exemple de l'emprise des Ateliers du métro, ou encore de celle des trois cimetières présents sur le site. La ligne de tram, qui améliore d'un côté la liaison avec Villeurbanne et Lyon, perpétue d'un autre côté la division entre le Nord et le Sud du territoire. Le nouveau centre commercial et l'hippodrome sont également vécus par certains comme des obstacles pour l'accès à l'espace naturel des berges du Canal. Tous ces éléments du paysage construit ont un impact mental sur les habitants et usagers de ce secteur de l'agglomération : en s'opposant à une certaine fluidité d'usages, ils rendent difficiles la perception du territoire comme un ensemble urbain à part entière.

— **Des friches laissées à l'abandon depuis longtemps** : la lente dégradation des bâtiments condamnés de l'usine TASE ainsi que l'existence de diverses friches consécutives à la désindustrialisation ont marqué les esprits des habitants du secteur. Une situation qui nourrit chez les jeunes générations « une mémoire difficile à porter », à la place de la grande histoire industrielle vécue par les anciens ouvriers.

— **Un sentiment d'abandon de certains quartiers ou groupes de population anciennement implantés** : l'insuffisant entretien de certains ensembles d'habitat, et des espaces publics en général, alimente l'inquiétude des habitants actuels par rapport à l'arrivée de populations nouvelles ; la crainte que les « nouveaux quartiers » soient privilégiés par rapport aux anciens dans le projet urbain a été plusieurs fois exprimée.

— **Une inquiétude quant aux conditions de cohabitation future entre anciens habitants et nouveaux résidents**, porteurs d'autres valeurs, d'autres cultures, d'autres modes de vie et d'habiter. Comment vivre ensemble demain ? Comment créer des liens entre les différents ensembles d'habitat ?

— **Un risque de fragmentation sociale du territoire** : alors que le travail, l'église, le syndicalisme... ne jouent plus comme par le passé un rôle fédérateur, la question des espaces et/ou des événements publics ouverts à tous, capables de rassembler les populations par-delà leurs différences, se pose de manière aiguë. Face à la « *tendance sécuritaire* » qui conduit au repli sur l'espace privé et s'affiche dans le paysage urbain à travers les logiques de « *résidentialisation* » et de clôture des propriétés, l'attachement des habitants à des espaces ouverts et accessibles sans condition et la demande de services et de commerces de proximité témoignent d'une inquiétude générale quant au risque de fragmentation sociale du secteur.

— **De nombreux jeunes en échec scolaire** ou « *désespérés quant à leur avenir* ».

— **Un manque de « dialogue » (géographique, fonctionnel, symbolique...)** entre le nouveau pôle de commerces et de loisirs et le reste du territoire : l'impression d'équipements « *plaqués* » sur le site et non destinés aux habitants du secteur est encore forte, et le risque d'une « *rencontre ratée* » entre ces équipements et la population n'est pas écarté.

— **Un territoire qui demeure méconnu dans l'agglomération**, et qui souffre encore de préjugés liés à sa situation de marge, de banlieue, loin de la ville, sans intérêt particulier — hormis, depuis peu, le Pôle de commerces et de loisirs et son multiplexe cinématographique. Les premiers aménagements réalisés autour de l'hippodrome, la démarche « *esprit des lieux* » et les actions entreprises dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine commencent tout juste à inverser la donne. Mais les préjugés sont tenaces et l'idée « *qu'il n'y a pas ici de patrimoine ou d'histoire intéressante* » domine encore, dans une agglomération qui n'a jamais vraiment mis en valeur son patrimoine industriel.

— **Un déficit de pensée globale pour le développement urbain du territoire** : bien que ce sentiment tende à s'atténuer depuis l'implantation de la Maison du projet, l'effet négatif lié au démarrage des premières opérations immobilières et commerciales privées, perçues par les habitants comme déconnectées du sens des lieux, n'a pas favorisé l'adhésion des acteurs locaux à une dynamique générale de développement ; aujourd'hui encore, des attentes demeurent quant au « *projet sociétal* » que la puissance publique entend ici mettre en œuvre.



## LES GRANDS ENJEUX À TRAVAILLER

C'est en fonction de ce diagnostic partagé sur l'état du territoire qu'ont émergé dans les ateliers un certain nombre de convergences autour des grands enjeux qu'il conviendra de prendre en compte pour réussir la reconversion du site. La volonté des acteurs mobilisés d'affirmer ici le droit à la ville pour tous, de ne pas positionner le territoire de demain comme un « quartier d'affaires » mais comme un lieu d'innovation urbaine et sociale exemplaire dans l'agglomération, riche des valeurs et des ressources bien particulières qui fondent son identité, a été fortement affirmée à l'occasion de la démarche. Cela s'est manifesté par le souci largement partagé des participants :

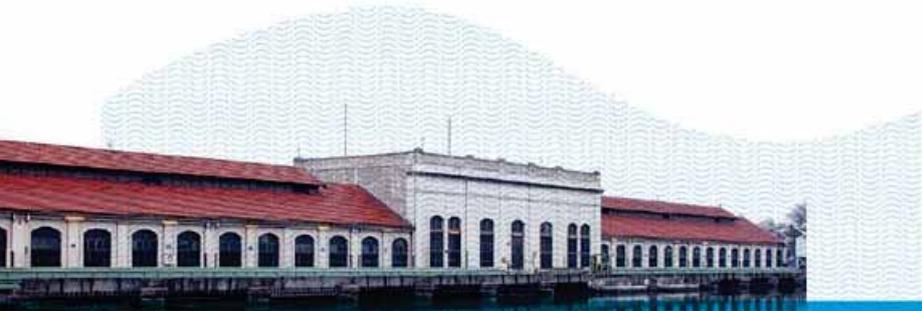
- de préserver le caractère multifonctionnel du territoire, en y maintenant une diversité d'emplois et en évitant le cloisonnement des espaces de travail, d'habitat et de loisirs ;
- d'utiliser les traces de l'histoire dans la conception urbaine et d'exalter, en particulier, le caractère patrimonial et monumental des ensembles TASE (usine et cités) et de l'usine hydroélectrique ;
- de réinventer une cohérence entre les différents sous-quartiers et espaces d'activité, en mettant l'accent sur la conception d'espaces publics de qualité, la création de liens/coutures/cheminements internes au territoire et entre le territoire et l'agglomération dans son ensemble — un enjeu majeur de l'avis de tous, à traiter aussi bien sur le plan spatial que du point de vue social, économique et culturel

- de favoriser les rencontres sociales et intergénérationnelles, en développant ici une offre de services et d'équipements qui font encore défaut et en créant les conditions adéquates pour que les nouvelles implantations participent à la dynamique locale (lieux de rencontre ; services aux habitants ; initiatives favorisant les échanges entre générations, entre anciens et nouveaux habitants, salariés et résidents... ; services mutualisés entre entreprises, entre communes, etc.)

- d'accueillir ici des initiatives artistiques et culturelles originales, d'ambition métropolitaine, à l'image de ce qui s'est passé en 2011 avec l'investissement par la Biennale d'Art Contemporain d'une partie de l'usine TASE ;

- et enfin de penser le projet urbain et chacune des actions auxquelles il donne lieu comme support de dynamiques sociales et intergénérationnelles et comme l'occasion d'un partenariat régulier et approfondi entre les habitants et tous les acteurs du territoire.

# Perspectives : trois lignes de désir



*Suivre le fil de l'eau* – Page 26



*Tricoter la solidarité* – Page 32

« Dans le quartier historique de la TASE, il y avait une histoire commune, un lien social. Comment recréer ce lien aujourd'hui ? Si l'on ne fait que du patrimoine, on va créer du décor. Cela ne suffira pas à créer du lien. Comment donner aux gens l'envie de venir habiter le Carré de Soie ? Pas seulement parce que ce n'est pas cher, ou parce que c'est proche des transports, mais parce que quelque chose les interpelle, les attire ? Quelque chose qui les invite à rester, à s'épanouir, à donner une vie au quartier. »

*Un participant aux Ateliers « esprit des lieux », novembre 2010.*

Ainsi pourrait-on résumer, avec ce témoignage d'un acteur local, le problème qui se pose à l'ensemble des partenaires mobilisés sur le projet du Carré de Soie. Comment donner du sens à ce qui se construit ici — par-delà la seule logique économique de transformation du territoire (qui ne suffira pas, on le sait, à créer la cohérence urbaine et sociale que l'on attend) ? Comment maintenir le caractère populaire du site et ses traits identitaires, en même temps que l'on œuvre à son inscription dans la modernité métropolitaine ? L'enjeu est de taille, si l'on se réfère à tant d'autres projets qui, en transfor-

mant la ville, tendent à repousser de plus en plus loin, hors de ce qui fait la qualité urbaine, les populations économiquement les plus faibles.

C'est à ces questions que se sont attelés les participants aux ateliers « esprit des lieux ». Les propositions n'ont pas manqué pour y répondre, que ce soit en matière d'action culturelle et sociale, de formation, d'insertion et de développement économique, ou encore d'aménagement urbain. L'émulation produite par la remarquable diversité des participants, tout autant que l'intérêt partagé pour l'histoire exceptionnelle du territoire, expliquent la richesse de la moisson d'idées qui a résulté de la démarche. Encore fallait-il organiser ces propositions d'action, pour qu'elles prennent sens les unes par rapport aux autres ; pour qu'au-delà d'un simple catalogue d'idées, se dessinent des convergences autour de quelques grands axes capables de structurer le développement à venir de ce territoire.

C'est ainsi qu'ont émergé trois « lignes de désir » pour le territoire de demain. Trois axes thématiques qui, articulés entre eux, expriment à la fois la continuité par rapport au passé et la volonté des acteurs locaux de se projeter dans l'avenir d'une manière singulière.

# *pour le territoire de demain*



*Tisser les savoirs et les savoir-faire* – Page 38

## **Assumer la complexité qui fait la qualité urbaine.**

Pour échapper aux clichés de la banlieue résidentielle, du « quartier d'affaires » ou de « l'éco-quartier », que l'on voit fleurir aujourd'hui dans toutes les métropoles européennes, les participants à la démarche « esprit des lieux » ont affirmé la nécessité d'assumer ici la complexité qui fait la qualité urbaine.

De même que le territoire hérité est le fruit de plusieurs champs d'innovations industrielles et sociétales qui se sont articulés ici au cours de la première moitié du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, le territoire de demain, pour être « désirable », « habitable » au sens fort du terme, doit faire converger plusieurs dynamiques porteuses d'avenir et de qualité de vie pour les citoyens du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle.

Autour de l'eau, des solidarités et des savoir-faire, qui ont marqué la structuration de ce secteur, il est possible aujourd'hui de décliner de grands axes de développement pour demain.

Trois axes qui se confortent mutuellement, plutôt qu'un seul, c'est une manière d'affirmer ce que l'on veut ici : une ville non exclusive. Une ville pour ceux qui habitent et pour ceux qui travaillent ; une ville pour les jeunes et les vieux ; pour ceux qui vivent là depuis longtemps et ceux qui viennent y démarrer une nouvelle tranche de vie... Sans oublier les touristes d'un jour, les amoureux du patrimoine industriel ou les curieux d'aventures scientifiques et artistiques qui pourraient être déployées ici.

C'est la conjugaison de ces trois ambitions qui devraient permettre de fédérer les énergies, pour construire ici des projets modernes mais accessibles à tous, connectés leur environnement, assumant la diversité sociale et culturelle qui fait la richesse du territoire

# 01 *Suivre le fil de l'eau*



# Des débuts de l'hydroélectricité au développement durable : un territoire fertile

« Les fronts d'eau ont historiquement donné naissance à des quartiers mono-fonctionnels, souvent tournés vers l'industrie, ou plus récemment vers le tourisme. Avec le temps, et la désindustrialisation croissante née au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, ces quartiers (...) ont été à la source de mutations profondes du tissu urbain. (Aujourd'hui) l'action publique tend peu à peu vers une prise en compte de l'élément aquatique comme mode de penser et faire l'espace, considérant l'eau comme un objet actant de territoires différents (...). Toutefois, les objectifs affichés (...) se heurtent à l'apparition de difficultés nouvelles liées aux dynamiques urbaines, notamment foncières et immobilières. La revalorisation de fronts d'eau, par la qualité urbanistique et architecturale qu'elle développe, peut en effet être à l'origine de processus de gentrification urbaine, eux-mêmes vecteurs de ségrégation socio-spatiale, comme c'est le cas dans de nombreuses villes européennes et a fortiori au cœur même de quartiers qui se revendiquent «durables» (...) Comment alors améliorer les conditions et la qualité de vie sans entraîner un phénomène ségrégatif et donc un renforcement des inégalités écologiques préexistantes ? Tel semble être un des enjeux majeurs de la Ville durable. »

Source : « L'eau en ville : approche environnementale, ouverture territoriale et gestion durable », Nathalie Gourlot, Claire Grisot, Jérémy Papin, Séverine Puthod, Séminaire Défis des villes durables, Universidade Federal de Pernambuco (Programa de Pós-graduação em Desenvolvimento Urbano y em Geografia) et Institut d'Urbanisme de Paris, Recife, 2009.

Le territoire concerné par le projet du Carré de Soie entretient un rapport très particulier à l'eau, qui peut se résumer à travers les éléments suivants :

- le lien historique du site au Rhône et à la rivière Rize, qui structure encore les mémoires locales,
- la présence physique du Canal de Jonage et de ses berges,
- la place de l'eau dans l'histoire industrielle qui s'est déroulée ici,
- la présence de l'usine hydroélectrique de Cusset et son patrimoine bâti,
- l'inscription du site dans le projet d'aménagement de l'Anneau Bleu et le renouvellement des loisirs de bords de l'eau lié au développement du Grand Parc de Miribel Jonage,
- la politique du Grand Lyon sur l'eau et ses usages urbains, qui se trouve affirmée ici entre autres, à travers la construction de la nouvelle station d'épuration de la Feysine,
- la présence sur le territoire de grandes entreprises dont l'activité est en partie fondée sur l'eau (Veolia environnement, EDF, GDF-Suez),
- l'existence de nombreux jardins potagers et la proximité de zones maraîchères, irrigués en partie à partir de puits plongeant dans la nappe phréatique.

C'est en vertu de ces qualités qu'il est proposé d'introduire à différents niveaux, dans le développement du territoire, le facteur eau. Il s'agira, à travers une multiplicité d'actions (urbaines, pédagogiques, technologiques...) de faire comprendre au grand public, à partir de ce site particulier de l'agglomération, combien cette ressource a fondé le développement de la ville d'hier et comment elle peut innover la ville de demain. Profiter des potentialités du territoire pour imaginer ici un lieu phare de la métropole « durable », qui resterait néanmoins accessible aux populations les plus modestes : tel est le défi.

En profitant de la présence de l'eau, des traces de ses usages historiques et de l'implantation locale de grands acteurs économiques du secteur de l'eau et de l'énergie, on cherchera donc à développer au Carré de Soie un projet urbain utilisant l'eau comme ressource urbaine, énergétique et sociale, en vue de produire ici un territoire fertile à tous points de vue, vivant et populaire, en même temps qu'à la pointe des technologies propres de production de biens et de services

## UNE RESSOURCE NATURELLE À EXPLOITER DANS LA CONCEPTION URBAINE

Actuellement, l'eau est peu visible sur le territoire : seules les berges du Canal de Jonage donnent accès à cette richesse naturelle et historique du site. Cachée derrière l'hippodrome et les bâtiments industriels d'EDF, cet élément qualitatif bénéficie surtout aux promeneurs qui connaissent bien les lieux, et depuis peu à un nouveau public attiré par le pôle de loisirs, par les aménagements de pistes cyclables ou par le patrimoine industriel que constitue l'usine-barrage. L'essentiel des zones de vie et d'habitation sont coupées de cette ressource esthétique, environnementale et d'usages.

Ce qui a été proposé lors des ateliers « esprit des lieux » vise à renverser cette organisation : non plus seulement amener les gens au bord de l'eau, mais replacer celle-ci au cœur du projet urbain, en la faisant pénétrer dans la profondeur du territoire. Il s'agit de considérer cette ressource comme un facteur identitaire, un facteur d'agrément et de qualité de vie (sa présence dans les espaces publics contribue à limiter les effets de chaleur par exemple) et comme une opportunité pour développer de nouvelles manières d'habiter.

### PISTES D'ACTIONS

— **Développer l'accès au territoire par le fleuve, à travers l'aménagement d'une halte fluviale.** Le succès rencontré par la mise en place expérimentale d'une navette fluviale entre le Carré de Soie et le Grand Parc de Miribel Jonage à l'été 2011 montre l'intérêt des Grandlyonnais pour des ballades fluviales qui permettent de découvrir la richesse du patrimoine naturel et industriel de ce secteur du Rhône Amont. La question d'une halte fluviale plus pérenne et d'une continuité des voies navigables avec l'amont et l'aval du Canal de Jonage peut aussi être posée.

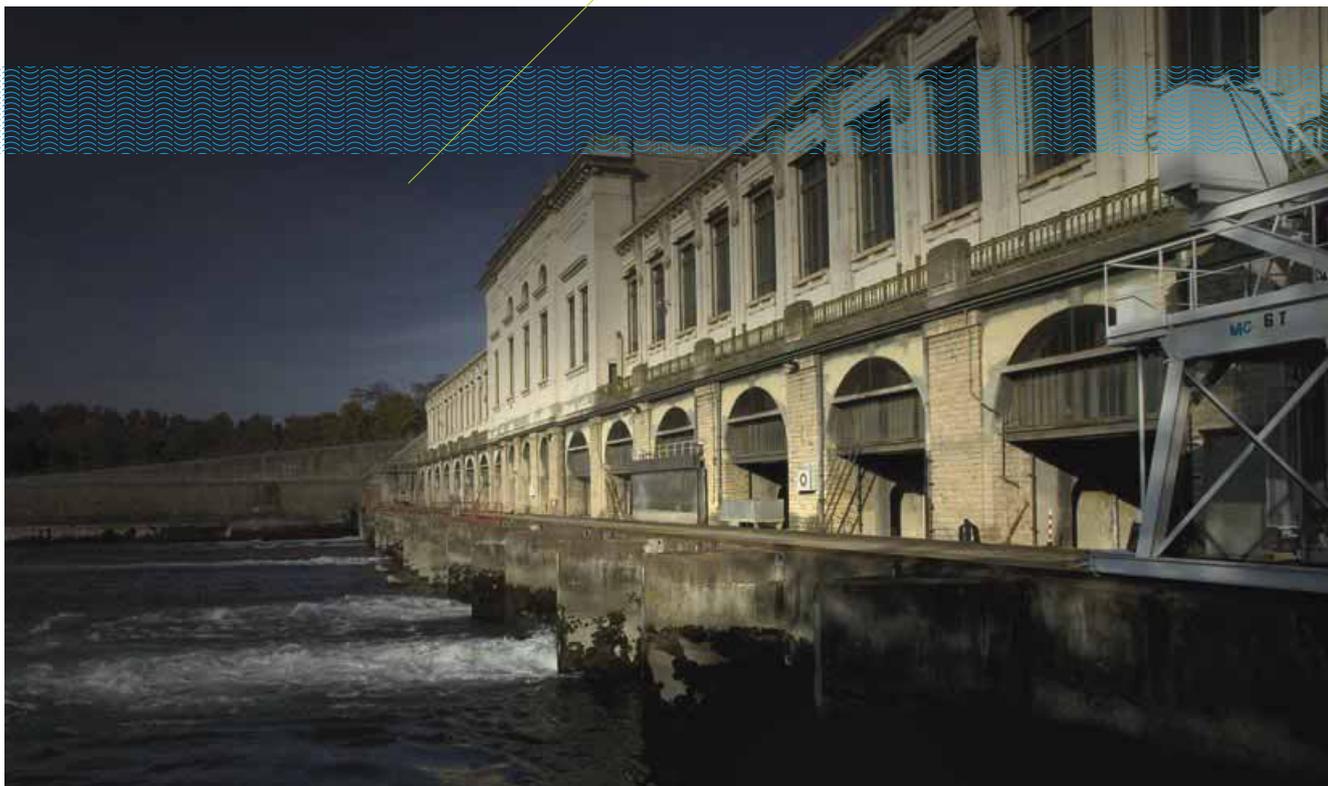
— **Créer un appel du centre du territoire vers le Rhône (cheminements, perspectives, etc.) et un nouveau franchissement du Canal vers Vaulx-en-Velin Nord, plus central et apaisé que les actuels ponts de Cusset et de la Soie.**

— **Créer des cahiers des charges, des règles, des projets spécifiques pour favoriser l'émergence d'un habitat spécifique aux berges.**

— **Enrichir le projet urbain autour d'une « trame bleue »** qui contribuera à structurer et animer les espaces publics, à faire lien entre les différents sous-ensembles qui composent le territoire et à renforcer une identité paysagère ancrée dans l'histoire du Canal, des jardins ouvriers et des espaces maraîchers. La conception de cette trame bleue (ensemble de mini-canaux, de noues et de fontaines), venant compléter la « promenade jardinée » prévue dans le plan guide du Carré de Soie (concept qui inclut la nature, mais aussi le patrimoine, l'art et la culture), permettra d'accroître la qualité des espaces résidentiels et des espaces publics situés loin du Canal, tout en atténuant l'effet barrière de l'hippodrome et du Pôle de commerces et de loisirs. Des lieux d'agrément intégrant la présence de l'eau et du végétal pourront être prévus en différents points de cette trame : des fontaines pour favoriser la convivialité, des aménagements pour retrouver « l'esprit des lavoirs ».

— **Associer les entreprises expertes du territoire à une réflexion sur la faisabilité technique, financière et réglementaire de l'aménagement d'un réseau de gestion en surface des eaux pluviales** (noues, espaces de stockage et de traitement des eaux), susceptible d'irriguer des espaces plantés et cultivés (jardins existants ou à créer). Tenir compte des problèmes de pollution mais aussi de sécurité, de maintenance, etc. Mettre en œuvre des technologies environnementales innovantes pour associer eau et végétal, de manière à donner au site une identité paysagère reflétant l'esprit des lieux.

— **« Fertiliser » les espaces privés et semi-privés** (intérieurs d'îlots, cours, espaces extérieurs des locaux d'activités, etc.), en y introduisant des zones plantées accessibles, facteurs de rencontres et d'échanges. Conférer ainsi aux espaces collectifs et aux espaces publics une fonction sociale autant que paysagère et productive (ne pas les concevoir seulement comme des espaces à voir). Anticiper les conflits d'usages, développer des modes de gestion partagée des espaces plantés (particuliers, associations, coopératives), ce qui pourrait être un facteur de création d'emplois. Produire un cahier de recommandations sur cette question.



## UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR ET À EXPLIQUER

L'eau peut être source de rencontres, facteur de lien social et d'éducation à l'environnement, à travers des actions de sensibilisation des publics de tous âges au caractère précieux de cette ressource dans la ville. Elle peut également être valorisée en tant que patrimoine fondateur du développement passé et à venir de l'agglomération. Dans cette perspective, les actions à venir devront inscrire nettement le *Carré de Soie* dans la proximité du Rhône et de l'Anneau bleu, en utilisant l'eau comme fil conducteur à fonction pédagogique, culturelle et touristique.

### PISTES D'ACTIONS

— **Développer la pédagogie sur l'histoire de l'eau et de l'industrie dans l'agglomération**, à partir du Canal de Jonage et du « monument en activité » que constitue l'usine hydro-électrique de Cusset. Interventions à mener avec les acteurs des secteurs scolaire et périscolaire du territoire et de l'agglomération. Valoriser à travers ces actions la diversité des usages actuels de l'eau dans la ville : gestion des espaces verts, climatisation de la ville, propreté, transport fluvial, etc.

— **Faire connaître au grand public les grands acteurs du service urbain de l'eau présents sur le territoire** : Service de l'eau du Grand Lyon et entreprises privées intervenant dans ce

domaine, ainsi que leurs activités respectives. Faire comprendre en quoi ces acteurs participent de la vie urbaine, à travers des actions en direction de la jeunesse, des étudiants, du grand public. Sensibiliser les citoyens aux aspects techniques, de recherche, d'innovation et de solidarité internationale à l'œuvre dans les services du Grand Lyon comme dans les grandes entreprises privées (ex. : Que fait-on d'une eau impure ? Comment est-elle retraitée ? Quelles sont les perspectives futures en la matière ? En quoi l'eau est-elle indispensable à la vie, à l'économie, à la biodiversité ?)

— **Intégrer la thématique de l'eau dans les actions de découverte** conduites sur le territoire par l'Office du Tourisme du Grand Lyon et par les autres acteurs du tourisme métropolitain et de l'éducation à l'environnement.

— **Développer les usages de loisirs sur les rives du Canal**, en profitant des aménagements de l'Anneau bleu : promenades, activités sportives, manifestations inspirées de l'esprit festif des guinguettes d'autrefois. Sans oublier de laisser des espaces « libres », pour la flânerie, la rêverie, la pêche et autres usages gratuits de cet espace.

— **Créer un sentier botanique et culturel autour de l'eau** sur le territoire : des berges du Canal aux jardins potagers...

## UNE SOURCE D'INSPIRATION POUR DÉVELOPPER LES ÉNERGIES DURABLES ET LES TECHNOLOGIES PROPRES

Dans la suite logique de l'exploitation de la force motrice du Rhône à Cusset, l'eau pourrait être utilisée en ce lieu particulier de l'agglomération comme support d'innovation technologique et sociétale, pour aller dans le sens d'une moindre dépendance par rapport aux énergies fossiles et d'une moindre production de déchets. L'idée serait alors de positionner le Carré de Soie comme un lieu phare de la métropole en matière de sobriété énergétique et de développement économique fondé sur les énergies renouvelables et les technologies propres. On pourra s'appuyer pour cela sur les grandes entreprises du secteur qui sont déjà présentes ou qui sont en cours d'implantation sur le site (EDF, Veolia, Ineo/GDF Suez, l'entreprise de traitement de déchets SITAMOS ou les bureaux d'études KATENE et Etamine), ainsi que sur l'ambition du Grand Lyon de devenir une référence européenne en matière de « *cleantechs* ».

### PISTES D'ACTIONS

— Promouvoir sur le territoire du Carré de Soie des techniques innovantes pour inscrire le traitement et la gestion de l'eau dans les préoccupations environnementales. Expérimenter des services de l'eau innovants, dans une logique de partenariat privé/public. Mettre en œuvre ici des solutions alternatives de gestion des eaux pluviales et de valorisation des eaux usées. Assurer la pédagogie de ces nouvelles techniques, en associant les populations à leur développement, dans le but de favoriser l'évolution des pratiques et de limiter la consommation d'eau sur le territoire.

— Tirer parti des éléments naturels (nappes phréatiques, vent, eau, énergie solaire...) pour produire de l'énergie localement.

— Réutiliser l'énergie thermique produite par les entreprises présentes sur le territoire, pour créer des réseaux de chaleur à l'échelle des quartiers (à l'exemple de ce qui existe aux Pays-Bas, en Suède...)

— **Implanter un datacenter** : le Grand Lyon a besoin d'un équipement structurant en la matière, qui permettrait de monter en puissance dans ce domaine ; il pourrait se situer au Carré de Soie.

— **Créer à l'échelle du territoire un réseau de distribution d'électricité « intelligent » (« smart grid »)**, qui utilise des technologies informatiques de manière à optimiser la production et la distribution d'électricité et mieux mettre en relation l'offre et la demande entre les producteurs et les consommateurs. S'inscrire dans le programme mondial de développement des « smart grids ».

— **Créer un parking « test » pour voitures électriques** ou véhicules écologiques, ou devenir un site expérimental pour les transports électriques nouvelle génération, de manière à renforcer l'image innovante de ce secteur de l'agglomération.

— **Favoriser le regroupement sur le territoire d'entreprises en lien avec les énergies « vertes » et les technologies propres dans le cadre d'un cluster « Cleantech »**. Profiter pour ce faire de la présence ou des volontés d'implantation de plusieurs têtes de file des services urbains ou de la production d'énergie (Veolia, EDF, Ineo - GDF Suez)

— **Mettre au point une charte du développement durable appliquée au Carré de Soie**, base de discussion avec l'ensemble des acteurs du développement urbain pour un projet responsable. **FICHE ACTION N°01**

— Permettre la déclinaison à l'échelle du territoire d'objectifs environnementaux ambitieux et accompagner les porteurs de projet privés. **Favoriser des projets responsables économiquement et socialement, intégrés dans leur territoire d'implantation**, notamment en s'appuyant sur des orientations formulées dans le cadre de la démarche « Esprit des lieux »

— **Ouvrir une maison de l'énergie durable** : espace interactif de pédagogie et de sensibilisation autour de la valorisation de l'eau comme source d'énergie et d'innovation dans la ville (une vitrine portée par EDF est en cours de réflexion sur le site de l'usine hydroélectrique de Cusset : elle pourrait s'implanter dans l'ancien « Celibatorium »).



— **Construire un réseau d'innovation local autour de l'énergie durable en ville**, sur la base du rapprochement entre les grandes entreprises et PME implantées sur le *Carré de Soie*, les collectivités locales, les centres de Recherche & Développement privés et publics de la métropole, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL), l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE), l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA), les associations mobilisés sur les questions environnementales, les habitants... Donner une visibilité internationale à cette identité locale en intégrant un programme européen ou un réseau de villes centré sur cette thématique, afin de bénéficier d'un « effet label » et d'échanges de bonnes pratiques (exemple : Energy-cities).

— **Valoriser ici les actions de solidarité internationale menées par les entreprises, les collectivités ou les associations de l'agglomération** en matière d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable (logique de vitrine).

— **Accueillir au Carré de Soie la Maison Rhodanienne de l'Environnement** (maison multi-acteurs, créée par 7 importantes associations de protection de la nature et du cadre de vie, ainsi que par le Grand Lyon et le Département du Rhône, visant à fédérer des associations du domaine, et qui envisage un changement d'implantation).

# 02 *Tricoter la solidarité*



# Des cités ouvrières à la ville : un territoire partagé

« Une société qui perd le sens du bien commun est une société condamnée. (...) Pour exister, la cité suppose, d'après Saint Thomas d'Aquin, « l'existence d'un bien commun, c'est-à-dire d'un bien (...) qui soit partagé par chaque citoyen de cette cité... Tout comme le tout est plus important que la partie et lui est antérieur (...), la cité est antérieure à l'individu... et son bien est d'une dignité plus élevée... que celui de chaque individu pris en lui-même ». Le bien commun est ce qui donne du sens au corps social, et par là, ce qui donne du sens à l'homme en tant qu'individu comme acteur social. (...) Reconnaître l'existence du bien commun est donc l'espace pour une délibération sur le sens que nous voulons donner à notre condition de citoyen. »

Source : « Gouverner par le bien commun. Un précis d'incorrection politique à l'usage des jeunes générations », Claude Rochet, Professeur en management public, Université Aix-Marseille III, Directeur du Master Intelligence économique et compétitivité territoriale, Editions François-Xavier de Guibert (octobre 2001).

Le territoire concerné par le projet urbain du *Carré de Soie* s'inscrit de manière forte dans le continuum culturel historique de l'agglomération lyonnaise, marqué par l'esprit coopératif et mutualiste, ainsi que par les mouvements migratoires liés à l'histoire industrielle — mouvements qui ont suscité au fil des décennies de fortes traditions d'entraide et de mobilisation sociale. Des révoltes des Canuts au syndicalisme, de la force des réseaux chrétiens à la Marche pour l'égalité du début des années 1980, en passant par le développement récent de grandes ONG qui font rayonner l'agglomération dans le monde entier : ces valeurs humanistes qui font partie du patrimoine lyonnais, se sont incarnées de manière spécifique sur le territoire du *Carré de Soie* — que ce soit dans le domaine syndical, politique, dans des opérations d'auto-construction solidaire de l'habitat ou dans la vie quotidienne des familles rassemblées ici par le travail ouvrier.

L'implantation sur le territoire du Pôle de la coopération et de la finance éthique, porté par un ensemble de partenaires comprenant la banque éthique NEF, des entreprises coopératives regroupées sous le label Quadriplus Groupe, l'Union Régionale Rhône-Alpes des Entreprises Coopératives, la Société coopérative d'HLM Rhône Saône Habitat, le réseau Biocoop, la Fédération Rhône-Alpes SCOP BTP... est une opportunité pour continuer de faire vivre ici ces valeurs particulièrement

aptes à fonder un développement urbain en accord avec les contraintes et les espoirs du XXI<sup>e</sup> siècle.

Autour de cet ensemble d'acteurs, le projet urbain et les actions qui lui seront liées dans les années à venir devront manifester la continuité avec le passé, en mettant en avant la valeur coopération par rapport à celle de compétition et en exploitant les ressources multiculturelles du territoire, pour passer d'une collection de quartiers à un ensemble urbain intégré, doté des qualités de mixité fonctionnelle et sociale qui font la ville.

Les actions à venir devront donc sensibiliser les jeunes générations aux ressources de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire, qui regroupe en France le monde associatif, les mutuelles et les coopératives); montrer la modernité de l'idée de coopération et le sens fort que celle-ci revêt dans le contexte actuel de crise économique et de montée en puissance de l'idée de développement durable; prouver que des coopératives ou des entreprises d'ESS sont un véritable relais à l'économie dite traditionnelle; et plus généralement mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire sur des projets aptes à dynamiser le lien social, la solidarité intergénérationnelle et l'échange interculturel.

## COOPÉRATION, MUTUALISATION, MIXITÉ : LES CLEFS DE LA VILLE SOLIDAIRE

Cet enjeu de solidarité urbaine apparaît particulièrement important dans le cas du *Carré de Soie* – secteur populaire de l'agglomération appelé à accueillir de nouvelles populations, qui ne partageront pas forcément les mêmes références culturelles ou les mêmes perspectives de vie que les résidents actuels. Les participants aux ateliers de novembre 2010 (représentants associatifs aussi bien qu'entrepreneurs ou acteurs du développement social) ont insisté sur ce point crucial : il faut se donner les moyens de construire ici une ville pour tous, apte à favoriser la cohabitation entre anciens et nouveaux habitants. Le recours aux valeurs de la coopération est un bon moyen pour aller dans ce sens.

### PISTES D'ACTION

— **Affirmer un vrai projet sociétal pour le territoire (« un territoire où l'on vit et où l'on travaille ») et mettre en œuvre une politique foncière volontariste** permettant de produire ici des logements accessibles et d'accueillir des entreprises qui n'ont pas forcément les moyens de s'implanter ou de se développer dans d'autres secteurs de l'agglomération.

— **Créer les conditions d'accueil de commerces de proximité** répondant aux besoins des sous-quartiers, ainsi que d'un marché (sur la place Cavellini ? sur l'esplanade du centre commercial ?).

— **Favoriser les montages publics/privés pour mutualiser la création et la gestion de services utiles aux habitants et aux salariés des entreprises** : pôles répondant aux besoins en matière sanitaire (cabinets médicaux, infirmiers, dentistes, kiné...), d'accueil de jeunes enfants, salles de sports, de jeux, lieux de réunion, salle de réception de groupes ou de fêtes... Faciliter leur implantation dans des lieux stratégiques du territoire (près du pôle multimodal, du centre commercial ou liés aux espaces publics), de manière à favoriser les rencontres entre différents usagers. Ils devraient être pensés comme devant offrir du travail pour des habitants du Carré de Soie ou pour des étudiants plus ou moins qualifiés.

— **Ouvrir et partager dans le temps, avec des associations ou groupes d'habitants, les équipements** (salles de réunion sous utilisées le soir, espaces verts, parkings...) des grandes entreprises présentes sur le territoire (Pôle de la coopération et de la finance éthique, EDF, Veolia, GDF-Suez, Technip, Alstom, Centre commercial, hippodrome...).

— **Créer une « conciergerie de territoire »** : équipement basé sur la mutualisation privée / publique et intercommunale de services de proximité adaptés au territoire. Publics visés : non seulement les salariés, mais aussi les habitants, clients du pôle commercial, usagers des transports en commun pour décloisonner l'offre de service... Sur la base de ce principe et dans une dynamique d'innovation, recourir à des prestataires de proximité pour favoriser l'économie locale et cibler les prestataires du réseau de l'économie sociale et solidaire et/ou respectueux du développement durable. **FICHE ACTION N°02**

— **Encourager l'implantation sur le territoire d'une diversité de formes d'habitat, favorisant la mobilité résidentielle des ménages présents sur le site et l'accueil de différentes catégories sociales...** Promouvoir également des formes coopératives d'activité et d'habitat, sources de dynamiques sociales. Préciser les conditions de faisabilité de telles opérations et les besoins d'accompagnement pour leur montage et pour un essaimage éventuel dans l'agglomération. Intégrer dans cette réflexion les aspects relatifs à la politique foncière, qui permettrait de garantir le projet sociétal du territoire. Prévoir dans ces opérations de favoriser la «mixité à l'immeuble» (rez-de-chaussée habités ou animés par l'accueil de commerces ou services aux entreprises), pour assurer l'attractivité des espaces d'interface, de couture entre les quartiers. **FICHE ACTION N°03**

— **Assurer l'accueil sur le territoire de visiteurs, étudiants, ou stagiaires : implantation d'un hôtel, de foyers ou résidences pour étudiants...**

— **Créer sur le territoire un pôle d'économie solidaire et d'innovation sociale et faire du Carré de Soie un lieu de rayonnement régional autour des enjeux et des produits de ce secteur.** Développer un ensemble de services territorialisés : une offre de bureaux permanents et d'espaces de travail collaboratif ; proposition de services d'incubation pour les porteurs de projets d'entreprises sociales ; développement d'une plateforme de services mutualisés ; création d'un espace ressources pour fédérer et animer la communauté d'acteurs de l'économie solidaire de l'agglomération. **FICHE ACTION N°04**

— **Profiter de la présence du Pôle de la coopération et de la finance éthique** pour attirer sur le territoire des entreprises de l'économie solidaire et de l'innovation sociale ou des Organisations de Solidarités Internationales, grâce à des loyers abordables et à une offre immobilière adaptée. Montrer que peut s'inventer ici une autre manière de voir la ville et la société, plus solidaire. Faire comprendre que « *venir s'installer au Carré de Soie est un choix culturel et politique* ».

— **Imaginer un ou des événements fédérateurs impliquant différents groupes de population tout au long de l'année.** « Faire atterrir » ici des événements d'agglomération (notamment villeurbannais et vaudais, mais pas seulement) et intégrer l'esprit des lieux dans ces étapes événementielles. Utiliser les friches présentes sur le territoire, en lien avec les politiques culturelles municipales. Prêter une attention particulière aux initiatives permettant le développement des relations interculturelles : cultures urbaines, cultures ethniques, cultures techniques, cultures des anciens et des nouveaux habitants, des jeunes et des vieux, mémoires, migrations... **FICHE ACTION N°05**

— **Soutenir les interventions artistiques favorisant l'interconnaissance entre les habitants et une vision renouvelée du territoire, à l'image des Projets Phares de KomplexKapharnaüm, des réinterprétations patrimoniales d'Izem ou des explorations territoriales et citoyennes de Zeotrope.** S'appuyer sur la création artistique pour faciliter les rencontres, explorer les différentes facettes du territoire. S'enrichir des dynamiques collectives créées par ces interventions pour construire le projet urbain et humain. **FICHE ACTION N°06**

— **Être attentif et accompagner les initiatives des structures génératrices de convivialité, de temps festifs et de rencontres sur le territoire,** notamment les centres sociaux et maison de quartier, les écoles ou le pôle de loisirs UCPA. Ce dernier souhaite jouer sa partition dans une offre de loisirs pour tous, notamment par la production d'un temps événementiel sur le territoire autour des cultures urbaines.

## **ASSEMBLER AVEC COHÉRENCE LES PIÈCES DE LA MOSAÏQUE URBAINE : ESPACES PUBLICS, CHEMINEMENTS ET QUALITÉ DE L'HABITAT**

Compte tenu de la structure spatiale et sociale particulière du territoire (juxtaposition historique d'entités très diverses, renforcée par les implantations actuelles d'activités et d'ensembles résidentiels), la question des liaisons à établir entre les quartiers et vers les centralités voisines est déterminante. Le projet urbain conçu par Bruno Dumétier avait déjà pointé cet enjeu. Les participants aux ateliers « esprit des lieux » ont cependant encore fortement insisté sur ce point, notamment les représentants d'habitants qui vivent le territoire au quotidien. Les demandes d'intervention sur les cités existantes, les mobilisations pour conserver la Place Cavellini en tant qu'espace de convivialité ou pour préserver l'usine TASE en tant que symbole unifiant du territoire, témoignent de l'inquiétude qui demeure quant à la construction d'une réelle cohérence entre tous les éléments de la mosaïque que constitue le Carré de Soie.

C'est pourquoi l'accent a été mis très fortement, dans les ateliers, sur la question des espaces publics et sur la réhabilitation de l'habitat ancien. Toute une série de propositions ont ainsi émergé, qui visent à porter à égale qualité d'usage les différents espaces résidentiels qui composent le territoire (afin de lutter contre le sentiment d'abandon exprimés par certains groupes d'habitants) et à renforcer le « maillage » de celui-ci par la requalification des espaces publics et par un réseau approprié de circulations en « modes doux » et en transports en commun.

## PISTES D'ACTION

— **Développer les liens entre les sous-quartiers et avec les centres des villes proches, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Bron, Décines**, notamment par des aménagements de « couture » entre les communes : création d'une nouvelle liaison sur le Canal vers le centre de Vaulx-en-Velin, amélioration de la qualité paysagère de la route de Genas et de la rue de la Poudrette **FICHE ACTION N°16**, création de nouvelles voiries est-ouest entre Décines et Vaulx-en-Velin autour du Boulevard Urbain Est support de développement urbain, effacement progressif du boulevard Laurent Bonnevoy...

— **Renforcer les relations entre le centre commercial et les quartiers**, par l'embauche d'habitants, des actions festives ou événementielles, le renforcement de la vocation loisirs du pôle UCPA...

— **Faire de l'usine TASE un lieu de centralité du Carré de Soie**. Aménager un espace traversant faisant le lien entre le Nord et le Sud du territoire et y implanter un lieu public (pôle de services ou lieu culturel).

— **Identifier les espaces susceptibles de structurer une véritable trame d'espaces publics à l'échelle du territoire**, apte à soutenir le développement la vie sociale (pas seulement un réseau de distribution des tènements).

— **Organiser un réseau de cheminements inscrit dans les usages historiques, actuels et futurs du territoire**. Cela pourrait se faire dans le cadre d'un plan de déplacements doux (TC, vélo, marche) à l'échelle du territoire, facilitant les liaisons avec les centralités voisines. La mise en place de ce réseau pourrait être l'occasion de mener des expérimentations sociales et technologiques en matière d'aménagements urbains et de services aux usagers (pour les personnes âgées, pour le transport de charges à vélo ou à pied, pour les touristes...).

— **Développer des outils et des dispositifs de compréhension de l'organisation spatiale du territoire**. Pour éviter que les visiteurs ou les nouveaux arrivants sur le site ne s'y perdent, et pour renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à un ensemble urbain cohérent : favoriser la mise en visibilité des espaces publics ou naturels. Aller vers une signalétique propre au territoire et mettre en scène des repères urbains (du nom de rue au château d'eau) ; s'appuyer sur les outils numériques, cartographiques et pédagogiques, ainsi

que sur la création artistique, pour faciliter la représentation du territoire, son appropriation et sa liaison avec le reste de l'agglomération (totems, objets manifestes, cartes mentales du territoire, ateliers autour de maquettes...). S'inspirer notamment des méthodes proposées dans les fiches actions

**FICHE ACTION N°09** et **FICHE ACTION N°14**

— **Ouvrir et valoriser les cimetières, en faire des parcs urbains, traversés, des lieux de visite**.

— **Mettre en valeur/réhabiliter les ensembles d'habitat existants**. Des opérations de requalification et d'amélioration de l'habitat ont été engagées dans le cadre de la Politique de la ville sur plusieurs ensembles de logements sociaux du territoire de projet du *Carré de Soie* : amélioration des espaces extérieurs et rénovation des logements de la Grande Cité Tase, de la Balme, de la Poudrette ou de la résidence Saint-André... Le choix de préserver la spécificité faubourienne des maisons comprises entre les rues de la Soie et Decomberousse, dans le cadre du projet d'aménagement Yoplait, va également dans ce sens. Avec un regard plus patrimonial, une démarche commandée par la Ville de Vaulx-en-Velin est également en cours auprès des propriétaires de la Petite Cité TASE, avec le concours du CAUE du Rhône.

## TRANSMETTRE L'ESPRIT DES LIEUX POUR FAIRE DU TERRITOIRE UN « BIEN COMMUN » MÉTROPOLITAIN

Travailler à la conversion de ce bien « particulier » que constitue l'histoire du territoire pour ses habitants passés et actuels, en un bien « commun » des habitants de la métropole suppose de rendre accessible à un large public le sens de cette histoire et les raisons pour lesquelles elle concerne encore aujourd'hui tout un chacun. Cela passe en premier lieu par la préservation et la mise en valeur des traces matérielles qui témoignent de ce passé (des plus évidentes comme les bâtiments liés à l'usine hydroélectrique ou ceux de l'usine et des Cités TASE, aux traces plus discrètes qui parsèment le territoire). Mais cela peut aussi passer par des actions prenant appui sur l'ensemble des caractéristiques qui fondent le vécu et l'imaginaire local : les spécificités paysagères et sensibles de l'espace urbain, les mémoires des populations qui habitent ou ont travaillé ici.

Enfin, cela suppose de travailler à l'échelle de la métropole pour inscrire le territoire dans l'édifice général de partage des savoirs sur l'identité métropolitaine. De très nombreux acteurs peuvent être partie prenante d'une telle dynamique, depuis les institutions culturelles (musées, bibliothèques, services d'archives...) jusqu'aux associations, équipements sociaux, enseignants, artistes, chercheurs, entrepreneurs... qui agissent, chacun dans leur domaine, pour transmettre ces savoirs aux nouvelles générations.

#### PISTES D'ACTION

— « **Faire monument** » avec le patrimoine industriel et populaire : mettre en valeur, réhabiliter les bâtiments témoignant de l'épopée économique et sociale qui s'est jouée ici dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (usine TASE, usine hydroélectrique et bâtiments associés, dont le Celibatorium et les « cités d'électriciens », locaux de l'IUFM, piscine de Cusset, cités TASE, Bar-Restaurant de la Boule en Soie...)

— **Faire du Carré de Soie un lieu de création et de mise en œuvre de nouvelles formes d'architectures, révélatrices de l'âme du territoire.** Aller vers des formes et des rythmes qui composent une traduction contemporaine du patrimoine culturel du territoire. Établir des cahiers des charges à l'intention des promoteurs pour aller dans ce sens. Pour dynamiser l'innovation architecturale : s'appuyer sur l'ENSAL et l'ENTPE, les programmes de recherche, la chaire Unesco, etc.

— **Valoriser ici l'histoire de la coopération** (qui est née à Lyon) en ouvrant un lieu vitrine ou un centre de ressources et de communication sur le sujet. Lieu de débat, de recherche, de ressources documentaires et d'actions en direction des scolaires et du monde éducatif, favorisant la transmission des valeurs de coopération et de solidarité.

— **Créer un centre d'interprétation sur l'histoire des innovations industrielles et sociales dans la région lyonnaise.** Prenant appui sur des traces patrimoniales réparties dans toute la région urbaine (usines, machines et équipements des secteurs du textile, de la chimie, de la mécanique, de l'eau et de l'énergie...), relié aux différents musées et lieux de vulgarisation scientifique de la métropole, aux sites vitrines des grandes entreprises, ce lieu aurait pour objectif de raconter cette histoire de manière vivante et en situation, pour la

transmettre à tous les publics qui font la ville d'aujourd'hui. Plutôt qu'un musée, le centre d'interprétation serait un lieu de synthèse et d'animation permettant de créer des passerelles entre les différents acteurs publics et privés prêts à agir dans le domaine de la transmission des savoirs (secteur culturel, secteur touristique, secteur associatif, secteur éducatif et scientifique, secteur économique...). **FICHE ACTION N°07**

— **Mettre en place un site internet d'archives partagées rassemblant toutes les sources disponibles et à venir sur l'histoire du territoire dans l'agglomération** (capitalisation et partage des connaissances actuelles et à venir entre les services d'archives, les chercheurs, étudiants, associations, entreprises, habitants...). **FICHE ACTION N°08**

— **Concevoir des parcours d'exploration urbaine donnant accès à l'esprit des lieux pour les habitants et usagers du territoire, autant que pour les touristes ou visiteurs occasionnels.** Plusieurs thématiques articulables entre elles sont envisageables pour la création de ces parcours : patrimoine industriel, multiculturalité, histoire du logement populaire, eau dans la ville... Objectifs et modalités : s'appuyer sur la création artistique ; interpeller les personnes dans leur quotidien (parcours à pied, en bus, en tram, accès au centre commercial, etc.), en proposant des contenus d'information, dans l'espace public, sur les lieux intéressants du territoire, les personnages, le patrimoine ; donner des outils pour enrichir et favoriser les visites des différentes catégories de publics. **FICHE ACTION N°09**

— **Maintenir et enrichir les circuits de visite de l'Office du Tourisme du Grand Lyon sur le territoire et favoriser les initiatives privées ou publiques visant à faire découvrir les lieux.**

— **Faire entrer le Carré de Soie dans un réseau patrimonial métropolitain, régional, national ou européen centré sur la thématique des innovations industrielles et sociales en lien avec le développement urbain.** **FICHE ACTION N°10**

# 03 *Tisser les savoirs et les savoir-faire*



# De la soie artificielle à l'économie de la connaissance : un territoire qui produit de la richesse autrement

« Nous vivons une révolution silencieuse : la montée en puissance des amateurs, ces passionnés qui ne sont ni des novices, ni des professionnels, mais de brillants touche-à-tout. Grâce à l'informatique et au web participatif, ils ont investi tous les aspects de la culture contemporaine. Foisonnantes, souvent pionnières, leurs pratiques ont bouleversé la manière de produire de la connaissance, de diffuser l'information, de créer des oeuvres, de militer. Cette démocratisation des compétences contrebalance l'élitisme de nos sociétés et prolonge la démocratisation politique et scolaire à l'oeuvre depuis deux siècles. Un nouveau règne s'annonce, qui brouille toutes les frontières : celui du pro-am (professionnel-amateur), expert autodidacte, citoyen-acteur, créateur à part entière. »

Source : *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Patrice Flichy, Éditions du Seuil, La République des idées, 2010.

Le territoire concerné par le projet du *Carré de Soie* a pris son essor en même temps que l'industrialisation de l'économie lyonnaise. Sous l'impulsion de grands entrepreneurs visionnaires, il a accueilli la mise en application de nombreuses inventions, depuis le métier Jacquard jusqu'aux procédés chimiques nécessaires à la fabrication de la « soie artificielle ». Avec plus de 900 entreprises représentant près de 11000 emplois, il se distingue encore aujourd'hui par la présence d'un tissu économique très diversifié (industrie, artisanat, services...). De très grands groupes nationaux (Inéo-GDF-Suez, EDF, Veolia, Alstom, Technip, Messier Bugatti...) et de nombreuses petites et moyennes entreprises ont installé ici leur outil de production et trouvent sur ce site des conditions favorables à leur activité économique, aussi bien locale qu'à grande portée (foncier à prix abordable, bonnes conditions d'accessibilité et de desserte en transports en commun, avec le métro, le tram, la proximité de voies autoroutières et de l'aéroport Saint-Exupéry). Le territoire bénéficie également d'un environnement éducatif et scientifique apte à soutenir la formation des jeunes : lycées professionnels, École Nationale des Travaux Publics de l'État, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, structures de sensibilisation à la science comme EbulliScience, le Planétarium...

À l'image des pionniers qui avaient su prendre le virage de l'industrialisation au début du XX<sup>e</sup> siècle, les entrepreneurs d'aujourd'hui doivent cependant relever un nouveau défi : renouveler l'économie locale sans renier ses fondements, à l'heure de la réorganisation de la production et de la circulation des savoirs. Pour cela, ils peuvent s'appuyer sur la manière toute particulière avec laquelle on a depuis toujours produit de la richesse dans cette agglomération — dans la longue tradition du génie technique lyonnais : en articulant le travail industriel avec le travail manuel, les savoir-faire des amateurs avec ceux des professionnels, la fabrication individuelle avec celle de l'entreprise ou de l'usine. À l'encontre de la taylorisation qui avait en partie brisé la logique des métiers, ils peuvent à présent exploiter les ressources de l'ère numérique pour renouer avec la richesse de la créativité individuelle, longtemps emblématique de la Fabrique des soieries lyonnaises.

C'est en s'appuyant sur ces traditions et ces perspectives que les acteurs de la démarche « esprit des lieux » proposent de faire du Carré de Soie un laboratoire d'innovations et d'applications technologiques qui articulerait activités productives et activités scientifiques, formation professionnelle et échange de savoirs. Avec l'ambition de voir ce site identifié comme tel à l'échelle de l'agglomération, grâce à divers événements et lieux-vitrines qui lui donneront une « *qualité d'adresse* » contribuant à renforcer son attractivité économique, sociale et intellectuelle.

## ACCOMPAGNER LE RENOUVELLEMENT DE L'INDUSTRIE ET ENCOURAGER LES JEUNES POUSES

Première condition, pour aller dans le sens d'un développement économique endogène (ancré dans le territoire) : il convient de soutenir les activités industrielles encore présentes et leur implication dans un projet de développement durable du territoire. La présence de grandes entreprises soucieuses de former les jeunes générations aux métiers de demain est une chance en la matière. Elle peut constituer un point d'appui pour renforcer le tissu des petites et moyennes entreprises — pour peu que des synergies soient encouragées entre tous les acteurs concernés. Ce pourrait être le rôle de la puissance publique que de favoriser un tel mouvement, en soutenant les initiatives en tout genres destinées à mettre « le pied à l'étrier » de jeunes entrepreneurs, à développer les recrutements locaux, la sous-traitance ou l'accueil de nouvelles activités. Associations d'entreprises, mécénat, systèmes de parrainage, soutien aux « *start-up* » ayant recours à des procédés innovants et non polluants, à des dispositifs impliquant des usagers dans la conception de nouveaux produits ou services... De nombreuses propositions ont été faites, y compris par les chefs d'entreprise eux-mêmes, lors des ateliers « esprit des lieux » ou des études complémentaires menées depuis.

La concrétisation de ces ambitions nécessitera des actions de sensibilisation, de médiation, voire de formation et d'accompagnement de certains acteurs économiques, de manière à bien articuler les logiques d'entreprises à l'activité scientifique locale (travail en recherche et développement avec des univer-

sitaires), ainsi qu'aux secteurs de la formation professionnelle et de l'insertion.

### PISTES D'ACTION

➤ **Ouvrir et intégrer les parcs d'activité dans la ville.** Pour assurer une mixité de fonctions, il s'agit de favoriser la permanence sur le territoire de locaux artisanaux ou d'activités qui participent à la richesse industrielle de ce secteur. Un objectif complexe, dans le cadre d'un projet de développement dense à dominante tertiaire. Les possibilités de relocalisation sur place des entreprises du territoire affectées par le projet doivent donc être interrogées, notamment dans des parcs d'activité denses (ce qui pose la question du prix du foncier, des opportunités de relocalisation provisoire en attente de la localisation définitive); de même, il faut se pencher sur l'amélioration de l'intégration urbaine des zones d'activités qui seront confortées par le projet (notamment le long du futur Boulevard Urbain Est).

#### FICHE ACTION N°11

➤ **Favoriser l'accueil de créateurs d'entreprises, de porteurs de projets et de « *start-up* » ouvrant à de nouveaux métiers, dans le cadre d'une pépinière d'entreprises innovantes,** en les faisant profiter du parrainage d'acteurs économiques plus importants (EDF, Veolia, GDF-Suez, Ateliers du métro, Pôle Woopa...). Ce parrainage pourrait prendre la forme de formations, de projets de recherche conjoints, ou de concours et d'appels à projets (type « Carrefour des Possibles »).

➤ **Plutôt qu'un « quartier étudiant »,** proposer ici des espaces pour implanter et développer les projets de jeunes professionnels. Favoriser des services pointus aux étudiants en fin de cycle, pour encourager l'innovation et la création d'entreprises : des locaux, des équipements, des espaces de travail pour des « *start-up* » liées à l'économie verte, aux services urbains... Offrir des facilités pour l'expérimentation technologique et économique, en lien avec un dispositif de financement public comme le Plan Campus, le Grand Emprunt... Fournir des aides aux jeunes chercheurs.

➤ **Inclure dans la dynamique de développement économique du territoire les jeunes et les adultes peu qualifiés :** formations « maisons », actions d'insertion par l'économie, part réservée aux habitants du territoire dans les politiques de recrutement des entreprises...

— Envisager l'extension sur ce territoire des activités de l'École Nationale des Travaux Publics de l'État et de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, qui sont à l'étroit dans leurs locaux actuels (avec une entrée spécifique : cursus 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année, liant aménagement du territoire et développement durable, par exemple). Favoriser les partenariats entre ces écoles et les entreprises du territoire, de manière à stimuler l'émergence d'innovations et la formation de jeunes entrepreneurs.

## ARTICULER FABRICATION INDUSTRIELLE ET FABRICATION PERSONNELLE POUR STIMULER L'INNOVATION

Le dynamisme de l'activité artisanale sur le territoire témoigne encore des valeurs d'indépendance, de savoir-faire manuel et de proximité qui animent les entrepreneurs locaux. Des traditions de créativité par le « faire » transparaissent également dans les activités de bricolage, jardinage et plus généralement de « débrouille » qui sont mises en œuvre par les habitants, jeunes et moins jeunes. Ces capacités inventives sont aussi à l'œuvre dans les actions de l'association Castors, qui regroupe des auto-constructeurs de tout poil ; dans les formations dévolues à l'apprentissage de savoir-faire manuels, telles que celles menées à l'École de production Boisard — dont profite déjà largement le tissu industriel local ; ou encore lors des ateliers de fabrication organisés par l'entreprise TSD (Tissage de Soierie et Dérivés), qui permettent aux visiteurs de redécouvrir le travail manuel du tissu. Le faire soi-même est également encouragé à travers des initiatives exemplaires, telles que celles menées dans les écoles autour du programme La Main à la Pâte, ou celles proposées par l'association EbuliScience, qui permet à tout un chacun de mener par soi-même des expériences scientifiques.

Réactivées par l'accès aux outils numériques, dans le contexte actuel d'aspiration à l'autonomie individuelle, ces traditions constituent une opportunité majeure pour fonder une nouvelle phase de développement économique du territoire, qui prendrait en compte les mutations industrielles du XXI<sup>e</sup> siècle, l'essor des pratiques amateurs et les principes de l'innovation ouverte.

L'innovation ouverte ou innovation distribuée est un terme promu par Henry Chesbrough, professeur et directeur du centre pour l'innovation ouverte à Berkeley (USA). C'est un mode d'innovation basé sur le partage, la collaboration et la « sérendipité », compatible avec une économie de marché, mais pariant sur la créativité des usagers, des chercheurs, des internautes... Elle s'appuie sur des alternatives éthiques ou solidaires de partage libre des savoirs et savoir-faire, modernes ou traditionnels, avec notamment l'utilisation de licences libres dans un esprit dit ODSOS (qui signifie : Open Data, Open Source, Open Standards). Source : Wikipedia

Dans de nombreuses industries émergent en effet aujourd'hui des pratiques de prototypage rapide et d'innovation par l'usage... Certains secteurs d'activité sont bouleversés par la disparition rapide des frontières entre professionnels et amateurs. Ce phénomène est évident dans l'industrie culturelle, mais le mouvement pourrait toucher d'autres champs : on voit actuellement des amateurs se réappropriier la fabrication de biens de consommation (produits alimentaires, voire même produits électroniques), et les technologies numériques donnent de l'ampleur à ce mouvement, en permettant à chaque individu de devenir créateur et producteur d'objets de la vie courante. Aujourd'hui, les machines elles-mêmes se miniaturisent et ouvrent de nouveaux champs de possibles aux individus. Ainsi se réinventent le bricolage et le travail manuel, qui acquièrent une dimension sociale nouvelle...

Le projet urbain du *Carré de Soie* pourrait être l'occasion d'articuler ces dynamiques collectives et individuelles, dans une logique de Living Lab\*. Une orientation plebiscitée par nombre des participants aux ateliers « esprit des lieux ».

\* Le projet *Living Labs Europe* est un programme lancé en 2006 par la présidence finlandaise de la Communauté européenne. Il a pour objectif de fédérer des initiatives locales, pour qu'elles puissent agir et développer en réseaux. Les *Living Labs* sont plus particulièrement liés aux technologies de l'information. Un *Living Lab* regroupe des acteurs publics, privés, des entreprises, des associations, des acteurs individuels, dans l'objectif de tester « grandeur nature » des services, des outils ou des usages nouveaux. Il s'agit de sortir la recherche des laboratoires pour la faire descendre dans la vie de tous les jours, en ayant souvent une vue stratégique sur les usages potentiels de ces technologies. Tout cela se passe en coopération entre des collectivités locales, des entreprises, des laboratoires de recherche, ainsi que des utilisateurs potentiels. Il s'agit de favoriser l'innovation ouverte, partager les réseaux et impliquer les utilisateurs dès le début de la conception de nouveaux produits ou services. Source : Wikipedia. Site internet du réseau européen : [www.openlivinglabs.eu](http://www.openlivinglabs.eu)

## PISTES D'ACTION

— **Valoriser et partager les savoir-faire des habitants**, dans de multiples domaines : savoir réparer, bricoler, construire ; savoir jardiner, cuisiner, coudre, soigner ; savoir lire, savoir filmer ; savoir parler des langues étrangères, chanter... En lien avec des écoles, organismes de formation et d'insertion, des artistes, des entreprises (magasin Castorama par exemple), le centre social, des associations (Castors), maisons de retraite...

— **Implanter un FabLab** (Fabrication Laboratory : plate-forme ouverte de création et de prototypage d'objets physiques, destinée aux entrepreneurs, aux designers et aux artistes, aux étudiants, aux bricoleurs du XXI<sup>e</sup> siècle). Cet équipement pourrait être co-géré par les collectivités, des entreprises, des associations, des écoles, lycées, contribuant à l'apprentissage mutuel, la créativité et la transmission de la culture technique et manuelle. Engager la réflexion autour d'un tel projet avec les acteurs locaux (Lycée professionnel Musset, École de production Boisard, ENTPE, ENSAL, Castorama, groupe de hackers du Laboratoire ouvert lyonnais etc.), pour savoir s'il convient ou non de thématiser ce FabLab (par exemple sur la réparation, ce qui irait dans le sens du développement durable). Voir comment se structure le réseau des FabLab en France. Une action à court terme pourrait être envisagée avec la Fing (Fondation internet nouvelle génération), qui propose aux agglomérations intéressées l'accueil d'un FabLab mobile, destiné à mieux faire comprendre le principe aux partenaires locaux. **FICHE ACTION N°12**

— **Favoriser les hybridations technologiques, sociales et artistiques pour dynamiser l'innovation** : par exemple dans le cadre d'un centre accueillant en résidence chercheurs publics et privés, ingénieurs, créateurs d'entreprises et artistes autour d'une thématique d'agglomération (électricité, eau, énergies renouvelables, recyclage...).

— **Donner à voir au grand public et aux amateurs l'innovation en marche par des événements, des lieux vivants de démonstration ou un ensemble de vitrines, d'initiatives publiques ou privées** : lieux d'information, de pédagogie, d'animation. Accueillir par exemple la vitrine grand public de la maison des innovations (prévue à la Doua). Ou créer ici une vitrine de Techtera, pôle de compétitivité des textiles et matériaux souples en Rhône Alpes. Ou accompagner les grandes entreprises du territoire dans la création de vitrines/ateliers d'expérimentation ouverts au public.

— **Créer un wiki territorial**. Faire émerger une plateforme participative et citoyenne sur le territoire, qui serait à la fois : outil support d'actions pédagogiques sur l'utilisation d'internet et sur la connaissance des territoires (écoles, structures sociales et culturelles...); base de données participative pouvant être enrichie directement par des citoyens ou des associations, dans l'objectif de servir au repérage des projets et actions en cours sur le territoire ; interface web pour des structures ou associations ne disposant pas de moyens propres, via la création de pages spécifiques. **FICHE ACTION N°13**

— **Faire du Carré de Soie un territoire de référence dans l'agglomération en matière de réalité augmentée**. Si l'on veut affirmer la volonté des acteurs locaux de s'appuyer sur le passé pour s'inventer un avenir, il faudra envoyer des signes forts, au-delà du simple périmètre du projet et au-delà des publics habituellement intéressés à la question patrimoniale. Les outils de réalité augmentée peuvent être aujourd'hui d'excellents supports en la matière : ils pourront constituer des moyens innovants et accessibles pour révéler l'esprit des lieux, donner à voir et à comprendre ce territoire. Pour toucher tous les publics, il faudra être capable de proposer des dispositifs variés et faisant appel aux différentes formes de médias (visuels, sonores) et de supports technologiques (téléphones, ordinateurs, lecteurs MP3, etc.). **FICHE ACTION N°14**

## ENCOURAGER LES DÉMARCHES DE CO-PRODUCTION DE L'ESPACE URBAIN AVEC LES USAGERS

On peut également envisager que la montée en puissance de la fabrication personnelle trouve un écho dans la conception de l'espace public et dans la manière de produire des biens communs. Là aussi, l'histoire du territoire nous enseigne que l'urbanisme « fait par soi-même » ne date pas d'hier, nombre d'ouvriers ayant conçu et transformé au fil des décennies leur propre forme d'habitat. Les potentialités offertes par les technologies numériques d'une part, et la redécouverte des fonctions productives de l'espace public d'autre part (à travers, par exemple, les expériences d'agriculture urbaine qui fleurissent dans de nombreuses villes) laissent entrevoir de vastes perspectives en la matière. On assisterait ainsi à l'émergence d'un urbanisme « tactique » ou DIY (*Do it Yourself*), fait avec (ou par) les habitants et usagers.

### PISTES D'ACTION

— **Lancer une plateforme d'innovation en conception et gestion d'espaces publics économes, écologiques et conviviaux.** Pour commencer, il s'agirait de mener sur une opération limitée (une place, un carrefour...) une expérimentation de construction partenariale. Menée avec les services du Grand Lyon (*Mission Carré de Soie*, Direction Générale du Développement Urbain, Direction de l'eau et de la propreté...), des Villes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin, des professionnels et chercheurs (paysagistes, Agence d'urbanisme pour le développement l'agglomération lyonnaise, Ateliers de l'Isle d'Abeau...), des entreprises investies sur les services urbains, des habitants et des associations locales, elle viserait à proposer un mode opératoire et un cahier des charges aptes à favoriser la réactualisation du rapport privé/public, tant dans la conception que dans la gestion des espaces.

FICHE ACTION N°15

— **Mettre en œuvre un projet collaboratif et culturel de requalification paysagère de la rue de la Poudrette.**

FICHE ACTION N°16

— **Engager à l'occasion des opérations d'aménagement ou de construction à venir sur le territoire une démarche HQAC** (Haute Qualité Artistique et Culturelle, à l'image, par exemple, de ce qui a été engagé à Ivry sur Seine) ou HQSE (Haute Qualité Sociale et Environnementale).

— **Concevoir une carte interactive du territoire** qui permettrait aux citoyens d'indiquer les éléments remarquables du patrimoine, les traces, repères de l'esprit des lieux, les usages passés et actuels, mobiles et fixes des espaces publics stratégiques ou secondaires, les cheminements, circulations en modes doux, les perméabilités urbaines (y compris la traversée de l'Usine TASE), les espaces de rencontre et d'agrément autour de l'eau et du végétal, du patrimoine, etc. À terme : lier cette cartographie avec des géoblogs (blogs localisés sur une carte).

— **Développer les actions collectives et de bien vivre ensemble autour de la nature en ville.** Assurer un accompagnement pour la valorisation et l'entretien des jardins privés, collectifs et publics existants sur le territoire et pour la création d'espaces jardinés, potagers, maraîchers..., dans l'esprit de l'économie sociale et solidaire. Développer de nouveaux emplois liés à ces espaces : jardinier de quartier, pédagogues... Construire une dynamique sociale autour de l'alimentation (réseaux d'échange de graines, partage de savoir-faire, pédagogie alimentaire, organisation d'événements culinaires, etc.) à partir de ces espaces. Mettre en pratique un nouveau modèle économique, solidaire et durable pour l'approvisionnement du territoire en produits frais, en renforçant les liens avec le monde agricole proche, (agriculture urbaine, circuits courts alimentaires du type AMAP, systèmes de paniers d'achat de légumes fournis par les producteurs proches, etc.).

FICHE ACTION N°17

— **Construire une image urbaine visible à l'échelle internationale, en matière de co-construction de la ville avec les usagers :** intégrer un programme et/ou un réseau européen de villes innovantes. Organiser un événement international susceptible d'attirer des chercheurs, des entrepreneurs, des artistes, des associations et des institutions.



# L'esprit des lieux à l'œuvre, 17 idées à creuser

17 propositions d'actions, déclinées dans les trois lignes de désirs de ce présent dossier ont été choisies pour faire l'objet d'études complémentaires d'approfondissement. Avec un objectif : confirmer l'intérêt de l'idée et jeter les bases d'une possible opérationnalité.

Les experts du réseau de veille de la *Direction de la Prospective et du Dialogue Public du Grand Lyon* et de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, en lien avec différents partenaires (services des Villes et du Grand Lyon, acteurs économiques, associations, compagnies artistiques...) ont joué sur quatre modalités de travail pour parvenir aux fiches présentées :

— Échanges avec les acteurs du territoire et différents partenaires, pour inscrire les actions dans les projets en cours ou dans le contexte local, en lien avec l'esprit des lieux. Ces échanges étant l'occasion d'amorcer la mobilisation autour de telle ou telle action, et de préfigurer le « portage » de celle-ci.

— Recours à de l'expertise interne (services du Grand Lyon, Agence d'urbanisme, consultants),

— Créativité : mobilisation de compétences créatives pour mettre en images les actions à venir sur le territoire (carnet de croquis, photos montages...),

— Recherche d'initiatives existantes se rapprochant du sujet, en France et à l'étranger.

Selon les dynamiques rencontrées, les thématiques abordées ou les modalités de travail privilégiées pour leur écriture, toutes ces fiches ne présentent pas le même niveau de définition sur les projets.

Certaines d'entre elles permettent de cerner les contours d'un projet et de repérer des porteurs potentiels de l'action, d'autres présentent des options, soulèvent les questions liminaires pour une mise en œuvre qui dépendra de l'appropriation du sujet par des acteurs présents ou à venir sur le territoire.

# 17 Fiches actions



**Fiche 01**  
Une charte «Carré de soie durable»



**Fiche 02**  
Une « conciergerie de territoire » au Carré de Soie



**Fiche 03**  
Habiter autrement



**Fiche 04**  
Un pôle d'économie solidaire et d'innovation sociale



**Fiche 05**  
Qu'est-ce que tu trames ?



**Fiche 06**  
Le Sentier Pédestre Périphérique du Carré de Soie



**Fiche 07**  
Innovations lyonnaises : d'hier à aujourd'hui



**Fiche 08**  
L'histoire urbaine en partage



**Fiche 09**  
Des parcours d'exploration urbaine



**Fiche 10**  
Raconter la métropole à travers son patrimoine industriel



**Fiche 11**  
Renouveler les rapports entre industrie, artisanat et urbanité



**Fiche 12**  
L'Atelier Ouvert de Fabrication du Carré de Soie



**Fiche 13**  
Le web du Carré de Soie



**Fiche 14**  
Un territoire «augmenté» par la technologie



**Fiche 15**  
L'espace public, un bien commun à fertiliser



**Fiche 16**  
Embellir la rue, ensemble



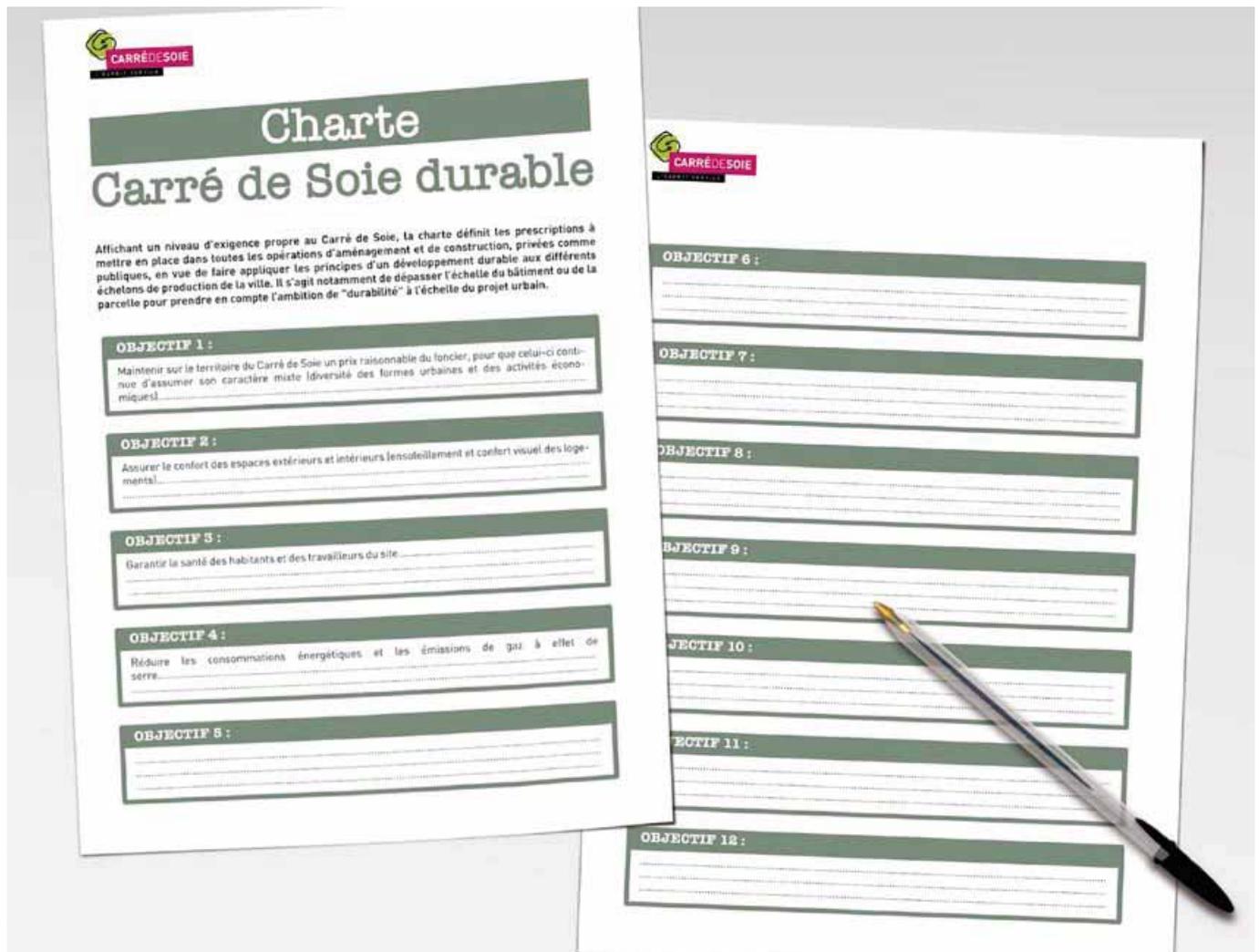
**Fiche 17**  
Sois nature !

# Une charte «Carré de soie durable»

## Pour une démarche vertueuse à l'échelle du projet urbain

La démarche «développement durable» est intrinsèque au projet urbain élaboré en 2006 pour le Carré de Soie par l'urbaniste en chef Bruno Dumétier. À l'occasion du renouvellement en 2012 de la mission de ce dernier, le Grand Lyon et les communes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne ont cependant souhaité aller plus loin encore dans ce domaine. En s'appuyant sur les atouts que constituent le patrimoine industriel et l'héritage de mixité fonctionnelle et sociale du territoire, la proximité du Rhône et du Grand Parc de Miribel Jonage, la présence de grands acteurs de l'énergie et la bonne desserte du site

en transports en commun, l'objectif est de mettre en œuvre ici une méthode globale, transversale et partagée pour penser la longue durée du développement urbain - tant du point de vue environnemental que du point de vue économique et social. La charte «Carré de Soie durable», dont l'élaboration s'engage, est l'outil qui doit permettre de concrétiser cette ambition tout au long des années à venir. Une démarche qui fait écho aux questions plusieurs fois soulevées lors des ateliers « esprit des lieux », quant au niveau d'exigence attendu par les collectivités en la matière



## AFFICHER ET PARTAGER UNE AMBITION DURABLE AUPRÈS DE TOUS LES OPÉRATEURS DU PROJET

Affichant un niveau d'exigence propre au Carré de Soie, la charte définira les prescriptions à mettre en place dans toutes les opérations d'aménagement et de construction, privées comme publiques, en vue de faire appliquer les principes d'un développement durable aux différents échelons de production de la ville. Il s'agira notamment de dépasser l'échelle du bâtiment ou de la parcelle pour prendre en compte l'ambition de « durabilité » à l'échelle du projet urbain. Parmi les objectifs que la charte doit servir figure notamment la volonté de maintenir sur ce territoire un prix raisonnable du foncier, pour que celui-ci continue d'assumer son caractère mixte (diversité des formes urbaines et des activités économiques). Il faudra également assurer le confort des espaces extérieurs et intérieurs (ensoleillement et confort visuel des logements); garantir la santé des habitants et des travailleurs du site; réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre...

Cela passera par des mesures favorisant les déplacements « doux » - à l'intérieur du territoire et dans ses liens avec le reste de la ville; par un traitement des espaces extérieurs favorisant la reconquête de la biodiversité en ville, la maîtrise des écosystèmes (faune et flore) et la continuité du réseau écologique entre espaces publics et espaces privés; par le renforcement des trames « verte » et « bleue », en lien avec les réservoirs écologiques proches; par une gestion optimale des eaux pluviales (solutions alternatives d'infiltration, de tamponnage et de récupération, aux échelles individuelle de la parcelle et collective du territoire); par l'attention prêtée à la qualité des sols, sur cet ancien site industriel (mesures visant à assurer leur dépollution, leur perméabilité et leur fertilité); ou encore par des préconisations en matière de chauffage collectif.

## UN SUPPORT DE GOUVERNANCE POUR LA COLLECTIVITÉ PUBLIQUE

Appuyée sur les études préalables et sur les concertations menées sur les opérations des secteurs TASE et Yoplait, ainsi que sur le guide « Ville et quartier durables » du Grand Lyon, la charte « Carré de Soie durable » n'aura pas de portée juridique, mais une portée morale et politique vis-à-vis des maîtres d'ouvrage intervenant sur le site (propriétaires fonciers, aménageurs, promoteurs, etc.). Elle s'apparente à un document cadre, un support de gouvernance pour travailler avec l'ensemble des opérateurs, publics et privés, concernés par des projets de réaménagement urbain sur le territoire. En approuvant la charte, ceux-ci s'engageront à souscrire aux ambitions de la collectivité et à un ensemble de principes vertueux du point de vue social, économique, environnemental.

Ainsi conçue, la charte servira de point d'appui aux discussions et échanges entre la collectivité publique et ses partenaires. Elle permettra d'accompagner tous les services publics concernés par le processus d'aménagement du territoire; d'encadrer les opérateurs privés et de les inciter à appliquer les principes d'un développement durable en accord avec l'esprit des lieux. Sur les secteurs d'aménagement public de type ZAC, elle pourra prendre une valeur contraignante plus forte, en étant automatiquement annexée à la convention avec l'aménageur.

Au-delà de cette fonction d'incitation, la charte donnera matière à évaluer les opérations d'aménagement à différentes phases opérationnelles. Et elle légitimera interpellations, interventions ou demandes d'expertises complémentaires, pour s'assurer que les maîtres d'ouvrage sont bien en phase avec les objectifs de la collectivité publique.

### PARTENAIRES À MOBILISER OU À ACCOMPAGNER

- Services des collectivités
- Aménageurs
- Promoteurs, propriétaires fonciers et investisseurs
- Urbanistes, architectes
- Assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires d'études divers
- Opérateurs ou concepteurs des opérations
- Habitants, entreprises du territoire

## AILLEURS



© Asylum-SERL

### LA DUCHÈRE

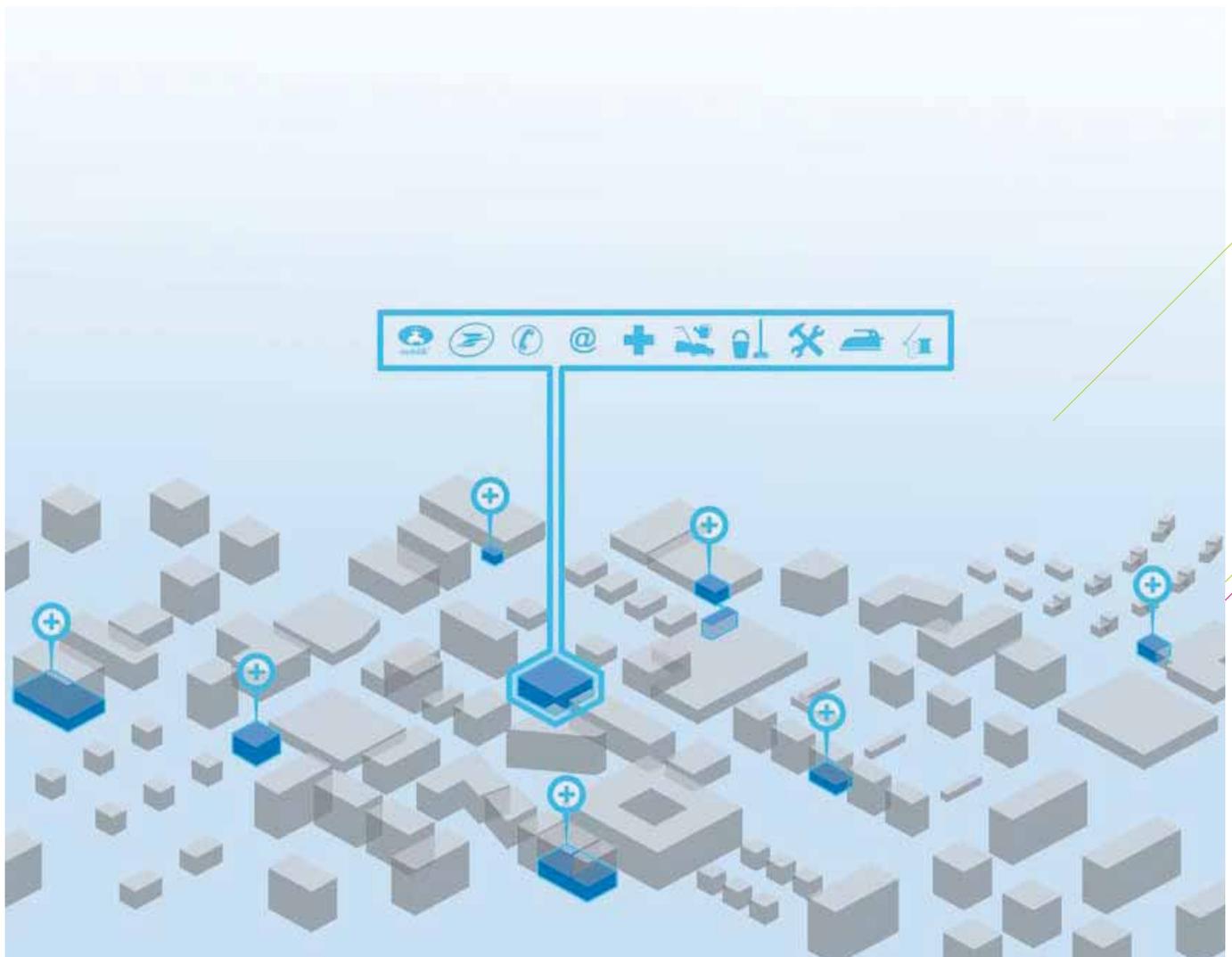
De nombreux projets d'aménagement urbain en Europe se sont déjà dotés d'une charte de développement durable à l'échelle de « l'éco quartier ». Dans l'agglomération lyonnaise, le site de La Duchère a formalisé ces ambitions dans un document intitulé « Un Grand Projet de Ville pour un développement durable ». La démarche concerne autant les caractéristiques physiques du quartier que le processus de sa conception et de sa densification. Elle est construite autour de trois axes : la mobilité durable (ouvrir le quartier sur son environnement), la conception durable (en faire un quartier de Lyon à part entière) et la mixité durable (construire un projet pour tous et avec tous).

# Une « conciergerie de territoire » au Carré de Soie

Un concept inédit pour faciliter la vie des habitants, des salariés et des passants

Des centaines de personnes viennent travailler chaque jour sur le site du Carré de Soie, que ce soit dans les grandes entreprises comme Technip, Alstom, Messier-Bugatti, EDF, Inéo-GDF-Suez... dans le nouveau centre de Pôle de commerces et de loisirs, ou dans les nombreuses PME et PMI qui animent le territoire. Avec le projet urbain en cours, ce nombre va connaître une augmentation significative : 12 000 habitants et 9 000 emplois supplémentaires sont en effet attendus d'ici 2030. L'ouverture du pôle multimodal de transports en commun Vaulx-la-Soie a par ailleurs généré des flux de passants qui fréquentent le site pour des raisons nouvelles (accès aux transports en commun ou aux Vélo'v, tourisme urbain, pratiques sportives ou ludiques le long du Canal de Jonage...).

Une telle évolution ne va pas sans accroître le besoin en services quotidiens pour tous ces citoyens. Certains seront prochainement pris en charge par le secteur public, d'autres par le secteur privé (commerces de proximité). Mais un certain nombre de services aux personnes et aux entreprises pourraient être le fait d'un dispositif innovant, qui s'ancre bien dans la longue histoire de **mixité fonctionnelle** du Carré de Soie – un territoire où l'on a toujours habité et travaillé en même temps.



## VERS LA «VILLE SERVICE»

Réinventer la notion de conciergerie, pour répondre aux besoins des habitants, des salariés et de tous ceux qui sont appelés à fréquenter le territoire : telle est l'idée qui a émergé en octobre 2010 des ateliers « esprit des lieux » animés par la *Mission Carré de Soie*. Le concept fait déjà florès dans le monde de l'entreprise, avec des conciergeries dédiées aux employés. Mais ce que les acteurs locaux voudraient voir naître ici, c'est un véritable **équipement de territoire**, qui rendrait des services aux citoyens qu'ils soient salariés, habitants ou usagers des transports par exemple.

Aide pour l'organisation de la garde d'enfants, l'accompagnement de personnes âgées, le ménage, le bricolage ou le jardinage à domicile..., réception et portage de colis, pressing, repassage ou retouche, vente de timbres, de billets de train... : toutes sortes de services pourraient être rendus à partir d'un tel concept. L'objectif étant de concilier responsabilité sociale des entreprises et des collectivités et dynamisation du tissu économique local, pour donner plus de confort et d'humanité à la ville.

### PARTENAIRES DÉJÀ MOBILISÉS

- **Secteur public** : Grand Lyon – Mission carré de Soie, Mairies de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin, CUCS de Villeurbanne et Mission GPV de Vaulx-en-Velin, Région Rhône-Alpes, Département du Rhône et État, dans le cadre de la Politique de la ville.
- **Entreprises d'ores et déjà intéressées par le projet** : Pôle de la coopération et de la finance éthique, Alstom, Inéo-GDF-Suez, Veolia. On peut imaginer qu'avec d'autres (Technip, Messier-Bugatti, EDF, GCC, UCPA, Centre Commercial, SYTRAL, associations d'entreprises déjà existantes...), ces acteurs économiques pourraient créer une association des entreprises du Carré de Soie, apte à investir dans ce genre de projets.
- **Secteur associatif et socio-culturel** : le PIMMS Lyon agglomération, qui pourrait jouer un rôle important dans cette dynamique, les centres sociaux du secteur, les associations comme Horizons du Monde, Vive la Tase ! , etc.

## UNE CONCIERGERIE RESPONSABLE, MULTI-SITES ET OUVERTE À TOUS

Il s'agit donc de concevoir un équipement inédit, dans le cadre d'un partenariat privé/public. On lui donnera un sens et une identité spécifiques en proposant aux commerçants et prestataires de services du territoire de devenir les fournisseurs privilégiés de la conciergerie – dans une logique de renforcement du tissu commercial et artisanal local. Pour favoriser son ancrage territorial, la conciergerie pourra fonctionner avec **une main d'œuvre locale** et dans une logique d'insertion par l'économique. Il s'agira également de favoriser le développement de produits issus de l'Économie Sociale et Solidaire et respectueux du développement durable.

Étant donnée la taille du territoire, la conciergerie du *Carré de Soie* devrait s'imaginer sur plusieurs sites et dans une dynamique de mobilité, pour pouvoir couvrir la diversité des besoins des entreprises et des habitants. À partir d'un **espace central** situé dans un lieu à forte accessibilité, elle pourrait s'organiser en **différents comptoirs** fonctionnant de manière coordonnée, grâce à la présence d'un concierge mobile par exemple. Les bâtiments de **l'ex-usine TASE** apparaissent pour beaucoup comme un site privilégié pour accueillir le point central de ce nouvel équipement, du fait de sa grande accessibilité et de son interface entre les nouvelles implantations tertiaires et le tissu résidentiel existant. **Ce lieu emblématique de l'histoire deviendrait ainsi un lieu emblématique de l'avenir** – un espace fort de vie collective, autour de services qui font défaut localement. La conciergerie pourrait y être couplée par exemple avec un pôle médical, des activités relevant du secteur beauté/bien-être, une crèche inter-entreprises ouverte également aux habitants, ou encore des magasins relevant de l'Économie Sociale et Solidaire...

Pour jouer véritablement son rôle de catalyseur de liens sociaux entre les différents usagers du secteur, la conciergerie pourra jouer sur plusieurs leviers : prix attractifs et accessibles, offres non marchandes (gestion d'espaces et de services mutualisables entre entreprises, habitants et acteurs associatifs; permanences favorisant l'accès aux droits – à l'image de ce que font par exemple les PIMMS (Points Information Médiation Multi Services); etc)

## AILLEURS



© Prédici

## LE LABEL PRÉDICICI POUR DES CONCIERGERIES D'ENTREPRISES CITOYENNES

Pour bénéficier du label « Prédici, l'autre conciergerie », mis en place par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, les opérateurs de conciergerie doivent s'engager à faire appel en priorité à des prestataires de proximité. Ce label citoyen constitue un véritable atout pour ces opérateurs, à la fois pour enrichir leur catalogue de services et produits – l'offre locale donnant une plus-value pour répondre aux attentes des salariés –, mais surtout auprès des entreprises clientes potentielles qui sont de plus en plus sensibles aux problématiques de développement économique durable sur leur territoire.

**Pour en savoir plus :**  
<http://conciergerie.arcdeSeine-entreprises.com/>

# Habiter autrement

Stratégie pour un habitat accessible et innovant, garant de diversité sociale

À l'extérieur de la ville de Lyon, mais au cœur de la métropole lyonnaise, aisément accessible par la route et les transports en commun, doté de disponibilités foncières relativement abordables, le Carré de soie constitue une opportunité stratégique pour le développement de nouveaux logements pour toute l'agglomération. L'enjeu pour les collectivités est d'assurer, dans ce contexte de fortes mutations urbaines, la continuité du bien vivre ensemble. Sans régulation, d'aucuns craignent que les nouveaux programmes d'habitat n'excluent progressivement certains groupes de populations; l'arrivée de ménages issus des couches moyennes ou supérieures entraînant l'éviction des catégories populaires vers la grande péri-

phérie, en même temps qu'un repli sur eux-mêmes des quartiers d'habitat social existants. De la même manière, les peurs sont grandes de voir se développer de nouveaux programmes standardisés et privatisés, sans lien avec l'espace public. C'est pourquoi, afin d'éviter de produire un tissu urbain ségrégué, les participants aux ateliers « esprit des lieux » (représentants associatifs, mais aussi acteurs économiques, travailleurs sociaux, acteurs culturels...) ont demandé que soient mobilisés dans le projet urbain tous les leviers aptes à favoriser la diversification de l'offre de logements sur ce territoire.



Montage de Brice Duy - © Kaupp

## ENCOURAGER LA MOBILITÉ RÉSIDEN- TIELLE INTERNE AU TERRITOIRE ET LA RÉHABILITATION DU PARC EXISTANT

Le premier enjeu consiste à maintenir sur place une offre de logements abordable, à l'attention de ménages aux revenus moyens — dont les premiers bénéficiaires pourraient être des habitants du secteur en mobilité sociale. Pour cela, il faut d'abord se saisir des outils et des dispositifs bien connus des acteurs de l'habitat, en vue de limiter la spéculation foncière et immobilière et de produire une offre diversifiée de logements neufs : habitat locatif social; logements locatifs « intermédiaires » (de type PLS); et produits en accession aidée. La bonne gestion du parc existant est un autre enjeu de taille, qui peut contribuer à la dynamique sociale à venir. La réhabilitation de l'habitat social existant est déjà largement en œuvre : elle devra être poursuivie. Et la puissance publique devra accompagner un mouvement du même type dans le parc privé, tant collectif qu'individuel : conseils et aides financières aux propriétaires (notamment en matière thermique), politiques foncières et juridiques permettant de limiter l'effet spéculatif, adaptation des logements aux nouveaux besoins des ménages...

## RÉACTIVER « L'ESPRIT PIONNIER » DANS LA PRODUCTION DE L'HABITAT

Dans le même temps, des solutions originales pourront être mises en œuvre pour renouer avec les expérimentations urbaines qui se sont jouées ici à la grande époque du développement industriel (cités jardins, Habitat Bon Marché, autoconstruction...). Il s'agira d'explorer les possibilités en matière d'habitat innovant — entendu ici non pas non seulement du point de vue technique, mais aussi du point de vue juridique et social : un habitat qui serait le fruit d'une dynamique créative associant acteurs publics, économiques, salariés du site et habitants.

## DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES, OUTILS ET EXPÉRIMENTATIONS À DÉVELOPPER

Pour définir la stratégie à adopter, il faudra en premier lieu, à partir de la compilation des diagnostics existants, bien situer la fonction territoriale du Carré de Soie et son rôle d'accueil de populations au sein de l'agglomération. Sur cette base, une étude « habitat » pourra être conduite en vue de favoriser l'encadrement, par la puissance publique, du déploiement de l'habitat sur le site, de préciser le contenu des différentes phases opérationnelles et leur calendrier : définition d'un plan stratégique patrimonial pour l'habitat existant (prenant notamment en compte le devenir de l'habitat pavillonnaire); évaluation phasée dans le temps des besoins de production de logements neufs, y compris en ce qui concerne l'habitat spécifique (résidences sociales, logements pour personnes âgées ou handicapées, habitat transitoire pour étudiants, travailleurs migrants, publics précaires, ménages en situation de relogement...).

La mise en œuvre de la stratégie choisie passera par des dispositions réglementaires et des outils à inventer le cas échéant : anticipation de la procédure de révision et d'intégration du PLH et du PLU; réflexion sur les densités; outils foncières, juridiques et/

ou de planification réglementaire pour accompagner la production de produits spécifiques (secteurs de mixité sociale, emplacements réservés...); référentiels de principes pour organiser le rapport des bâtiments aux espaces extérieurs et les modes de gestion, selon les usages souhaités.

Pour suivre et alimenter cette dynamique, une plate-forme d'échange d'expériences et de bonnes pratiques sur les « nouveaux modes d'habiter et l'habitat accessible » pourrait être créée — en lien avec le monde de la recherche, les acteurs publics et privés concernés (porteurs de projet, habitants...). Et le Carré de Soie pourrait être identifié comme territoire privilégié pour accueillir des expérimentations en matière d'habitat participatif (autopromotion, coopératif ou autre), dans le cadre de la démarche que le Grand Lyon conduit sur le sujet. Il s'agira alors de repérer le foncier disponible pouvant être dédié à ce type d'habitat, d'identifier les potentiels du bâti existant, de créer un « point-ressource local » susceptible de renseigner et accompagner les porteurs de projet...

Autant de dispositions qui devraient permettre l'émergence d'une ambiance de rencontre, d'interaction et d'innovation autour de l'habitat — clef d'une ville ouverte aux différences et à la créativité de ses habitants-citoyens.

### PARTENARIATS À MOBILISER

- **Services urbain, habitat et foncier des collectivités locales.**
- **Acteurs de la promotion immobilière et bailleurs sociaux.**
- **Chercheurs et juristes.**
- **Réseau d'entreprises coopératives** porteuses de compétences dans le domaine de la solidarité, de l'implication citoyenne et, pour certaines, de la fabrication de la ville. La présence sur le Carré de Soie de la NEF (banque sociale et solidaire), de Rhône-Saône Habitat (Société coopérative de construction et de gestion immobilière) peuvent par exemple constituer des atouts importants pour la mise en œuvre d'une telle démarche.
- **Acteurs de l'immobilier participatif**, comme HABICOOP (association d'aide au montage de projets de logement coopératif) ou les Autoconstructeurs Castors Rhône-Alpes.

# Un pôle d'économie solidaire et d'innovation sociale

Quand l'esprit d'entreprise cultive l'intelligence collective

Ensembles de logements populaires portés par les mouvements de pensée solidariste et mutuelliste, précocité du développement syndical, développement par les dirigeants paternalistes de services auprès des ouvriers : le territoire du Carré de Soie est héritier d'un passé riche en innovations sociales.

Le site fait aujourd'hui écho à cette longue histoire des années 1920-1930 en accueillant le bâtiment *Planète Woopa* : la coopérative d'*HLM Rhône-Saône Habitat*, la banque éthique *Nef*, l'*Union Régionale des SCOP*, le réseau *Biocoop* et les bureaux d'études du groupe *Quadriplus* se sont regroupés pour donner naissance à ce projet, qui offre espaces de bureaux et services mutualisés, à deux pas de la station multimodale de transports en commun. Ces nouveaux acteurs viennent renforcer le tissu de sociétés coopératives déjà installées au Carré de Soie : l'agence de communication *Unigraphic*, la coopérative «bio» *Prairial*, etc.

Toute une dynamique s'engage ainsi localement, qui mêle **les valeurs de la solidarité et de l'innovation**, en lien avec l'esprit des lieux. Porté par des entrepreneurs qui veulent démontrer concrètement les vertus économiques, sociales et environnementales du secteur coopératif, ce mouvement entre en résonance avec la volonté des élus du Grand Lyon de renforcer et de structurer les filières de l'économie sociale et solidaire (ESS) de l'agglomération. **D'où l'idée de développer au Carré de Soie un pôle d'envergure métropolitaine dédié à l'économie solidaire et à l'innovation sociale.**



### UNE OFFRE TERRITORIALE DÉDIÉE

À partir d'un diagnostic des besoins des acteurs de ces filières, il s'agirait d'appuyer et d'amplifier la dynamique nouée autour du projet Woopa, en vue de **faire de ce territoire une polarité incontournable de la métropole lyonnaise dans ce domaine.**

Le pôle reposerait sur **un ensemble de services territorialisés pour les acteurs de l'ESS et du secteur coopératif, à déterminer en complémentarité avec ceux existants sur l'agglomération et le territoire.** Parmi les pistes : offre de bureaux permanents et d'espaces de travail collaboratif ; proposition de services d'incubation pour les porteurs de projets d'entreprises sociales ; développement d'une plate-forme de services mutualisés destinée en priorité aux acteurs de l'économie solidaire : salles de réunions, outils informatiques et reprographiques, restaurant inter-entreprises, auto-partage, services de conciergerie (voir fiche n° 2) ; création d'un espace ressources (lieu de démonstration et d'exposition, salle de conférences, centre de documentation, etc.) pour fédérer et animer la communauté d'acteurs de l'économie solidaire de l'agglomération et faire du Carré de Soie un lieu de rayonnement régional autour des enjeux et des produits de ce secteur.

### UNE OPPORTUNITÉ POUR SINGULARISER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'impulsion ainsi donnée, couplée au projet de développement d'un pôle tertiaire majeur sur le territoire (implantations de grandes entreprises de service), répondrait à la volonté des participants à la démarche « esprit des lieux » de voir naître ici une centralité économique à la fois dynamique, génératrice d'emploi et sensible aux questions de responsabilité sociale. Une centralité qui favoriserait les échanges de savoirs et les apprentissages collectifs et encouragerait la **naissance d'expériences multiculturelles**, autant que **la construction de nouvelles solidarités** entre anciens et nouveaux habitants du territoire.

Le pôle pourrait être renforcé par un soutien politique et technique **aux innovations et expérimentations sociales capables d'animer la vie du territoire et de conforter son positionnement particulier**, avec par exemple : mutualisation de services pour l'ensemble des usagers du territoire, soutien à des projets d'habitat coopératif ou participatif (voir fiche n° 3) ; l'introduction d'un système d'échanges local sur le territoire : la génération d'un système d'échange solidaire à l'échelle du Carré de Soie permettrait d'inclure la population locale dans la dynamique du pôle et de consolider l'appropriation et le développement économique de celui-ci.

### PARTENAIRES CONCERNÉS OU À MOBILISER

- Les **acteurs du monde coopératif** implantés sur le territoire (dont les parties prenantes du projet Woopa) et ailleurs **dans l'agglomération lyonnaise** : coopératives artisanales, coopératives multisociétaires (SCIC), banques coopératives, coopératives d'usagers, etc.
- Les acteurs des autres filières de l'ESS : **associations, mutuelles, fondations.**
- Les **entrepreneurs sociaux** de l'agglomération (valorisant par leur action des finalités sociales et environnementales).
- Pour le **développement d'opérations immobilières à caractère solidaire et éthique** : ETIC, Quadriplus, Habicoop, Castors, etc.
- Pour le **marketing territorial** : le Grand Lyon et ses partenaires.
- Pour **l'accompagnement de créateurs d'entreprises sociales et solidaires** : AGF SCOP, Région Rhône-Alpes, iDéclic Solidaire, OXALIS, etc.
- Pour **la formation et la professionnalisation des acteurs** : incubateurs et pépinières d'entreprises présents sur le territoire ou en projet (Espace CARCO), Chaire pour l'entrepreneuriat en ESS de Lyon 2, Écoles de Commerce et d'Ingénieur, etc.
- Pour **la mise en réseau et la représentation des acteurs de l'ESS** : CRESS Rhône Alpes, URSCOP Rhône Alpes, etc.

### AILLEURS



© Les Écossolies

### LES ÉCOSSOLIES DE NANTES

Le projet de pôle de coopération pour l'économie sociale et solidaire doit aboutir fin 2013 à la création d'un espace de 9000 m<sup>2</sup> qui hébergera une vingtaine d'entreprises de l'ESS, une pépinière et un incubateur, un espace de commercialisation collectif et un espace événementiel. Ce pôle vise à promouvoir les valeurs de l'ESS dans la région nantaise et à accompagner la création d'entreprises de l'ESS. Il sera implanté au cœur de l'Île de Nantes, un territoire industriel en cours de redéveloppement par Nantes Métropole. Le projet est porté par une structure associative intégrée, regroupant près de 200 adhérents issus des collectivités territoriales, d'associations, de coopératives, de mutuelles, d'entreprises...

Pour en savoir plus : <http://www.ecossolies.fr>

# Qu'est-ce que tu trames ?

Un événement multiforme pour prendre place dans le grand récit métropolitain

Après les *Journées Européennes du Patrimoine 2010*, qui avaient commencé d'attirer l'attention du grand public sur le patrimoine industriel du Carré de Soie, l'accueil de la Biennale d'Art Contemporain dans les locaux de l'ex-usine TASE, en 2011, a révélé la puissance symbolique de ce territoire dans l'agglomération, et les potentialités de développement dont il est porteur. Ces expériences confirment l'intérêt de la forme événementielle comme mode d'action publique sur les villes ou les quartiers en transformation. En donnant à voir autrement les paysages urbains, en mobilisant des publics de tous âges, en s'appuyant sur des artistes, vecteurs de questionnements, d'innovations, de décalages sensoriels..., l'événement, surtout s'il est récurrent (annuel, biennal...), peut contribuer à mettre en dynamique tout un territoire.

Les participants à la démarche « esprit des lieux » l'ont bien compris : dans l'éventail des actions qu'ils ont proposées pour favoriser le vivre ensemble, sur ce site qui va accueillir des milliers de nouveaux

habitants dans les années à venir, la clef événementielle est revenue de nombreuses fois sur la table. Sans qu'une formule précise ait été arrêtée, l'idée de concevoir ici une manifestation d'envergure, capable de provoquer un effet d'entraînement social et culturel autour du projet urbain, a été largement partagée. Avec un triple objectif : renforcer les liens au sein de ce « territoire patchwork » qu'est le Carré de Soie ; contribuer à inscrire plus étroitement celui-ci dans l'agglomération et la région urbaine ; et développer encore l'attractivité de ces dernières sur la scène nationale. Plusieurs formules sont envisageables pour concevoir un événement qui répondrait à ces enjeux. La présente fiche en propose une, qui s'inspire des ressources identitaires du territoire et des pistes avancées par les acteurs locaux, tout en faisant le lien avec des problématiques d'agglomération. Elle pourra bien sûr être discutée et précisée au fil des discussions à venir.



## COUDRE, RECOUDRE, LES CULTURES URBAINES ET INDUSTRIELLES

La piste explorée consisterait à s'appuyer sur la **métaphore du tissu** — un matériau utilisé par tout le monde, étroitement lié à l'histoire locale, et recelant nombreuses dimensions créatives et symboliques (le tissu a à voir avec la mode, mais aussi, à travers les textiles intelligents, avec la recherche et l'industrie de pointe; il renvoie aux savoir-faire manuels comme aux arts appliqués; il traverse toutes les cultures et peut être support d'œuvres collaboratives) — pour « tramer » passé et avenir, création et technologie, cultures des uns et des autres.

Cette thématique, qui s'est incarnée sur ce territoire dans l'aventure de la soie artificielle, serait prise comme prétexte, comme porte d'entrée pour travailler plus généralement sur **les relations entre arts et industrie** — qui ont été au fondement de la prospérité locale. Divers dispositifs créatifs et participatifs pourraient être imaginés à partir de ce point de départ, au service d'un **événement multiforme**. De l'exposition itinérante aux ateliers de pratiques artistiques, du défilé de mode interculturel à l'accueil de salons professionnels, toute une série d'actions pourraient contribuer à une exploration systématique du sujet, dans ses composantes sociales, industrielles, anthropologiques, etc.

On répondrait ainsi à un vrai déficit dans la mise en valeur des spécificités de l'agglomération : même s'il existe des dynamiques autour de la soie naturelle, aucune manifestation grand public ne permet encore de comprendre les liens entre la Fabrique de soieries du XIX<sup>e</sup> siècle, la puissance industrielle lyonnaise du XX<sup>e</sup> et le développement urbain actuel. Un tel événement permettrait d'impliquer de très nombreux acteurs du monde culturel (artistes, musées...), des milieux de l'enseignement, de la formation professionnelle, de la culture scientifique et technique,... mais aussi des entreprises, des associations à vocation patrimoniale, communautaires, ou de transmission des savoirs.

## COMMENT FAIRE ?

Un événement qui serait parachuté ou, à l'inverse, trop micro-local, sont les deux écueils à éviter dans la mise en œuvre d'un tel projet. Compte tenu du contexte économique général, il faut sans doute imaginer faire monter celui-ci en puissance progressivement **en partant des initiatives des acteurs présents sur le territoire** : actions des compagnies artistiques Zéotrope et KompleXKapharnaüm ou IZEM (qui avec son projet Silk Me Back fait le lien entre soieries lyonnaise et Japon), des associations à vocations patrimoniales telle que Vive la TASE! du centre social, de la bibliothèque Ghislaine Chassine...

*Qu'est-ce que tu trames ?* pourrait être l'occasion de les rassembler pour imaginer une première édition, sous la conduite d'une équipe pluridisciplinaire à missionner, ou d'une structure déjà implantée au Carré de Soie. Outre les collectivités publiques, des entreprises locales pourraient être associées au financement de la manifestation, sur des aspects les intéressants particulièrement, qui seraient co-construits avec elles. Une place prépondérante serait accordée à la participation des habitants, jeunes et moins jeunes, tant à la préparation qu'au déroulement de l'événement — à l'image de ce qui se passe dans d'autres manifestations de ce type (Défilé de la Biennale de la Danse de Lyon, Fête des Mousselines à Tarare, Vieilles Charrues à Carhaix...).

### PARTENAIRES À MOBILISER

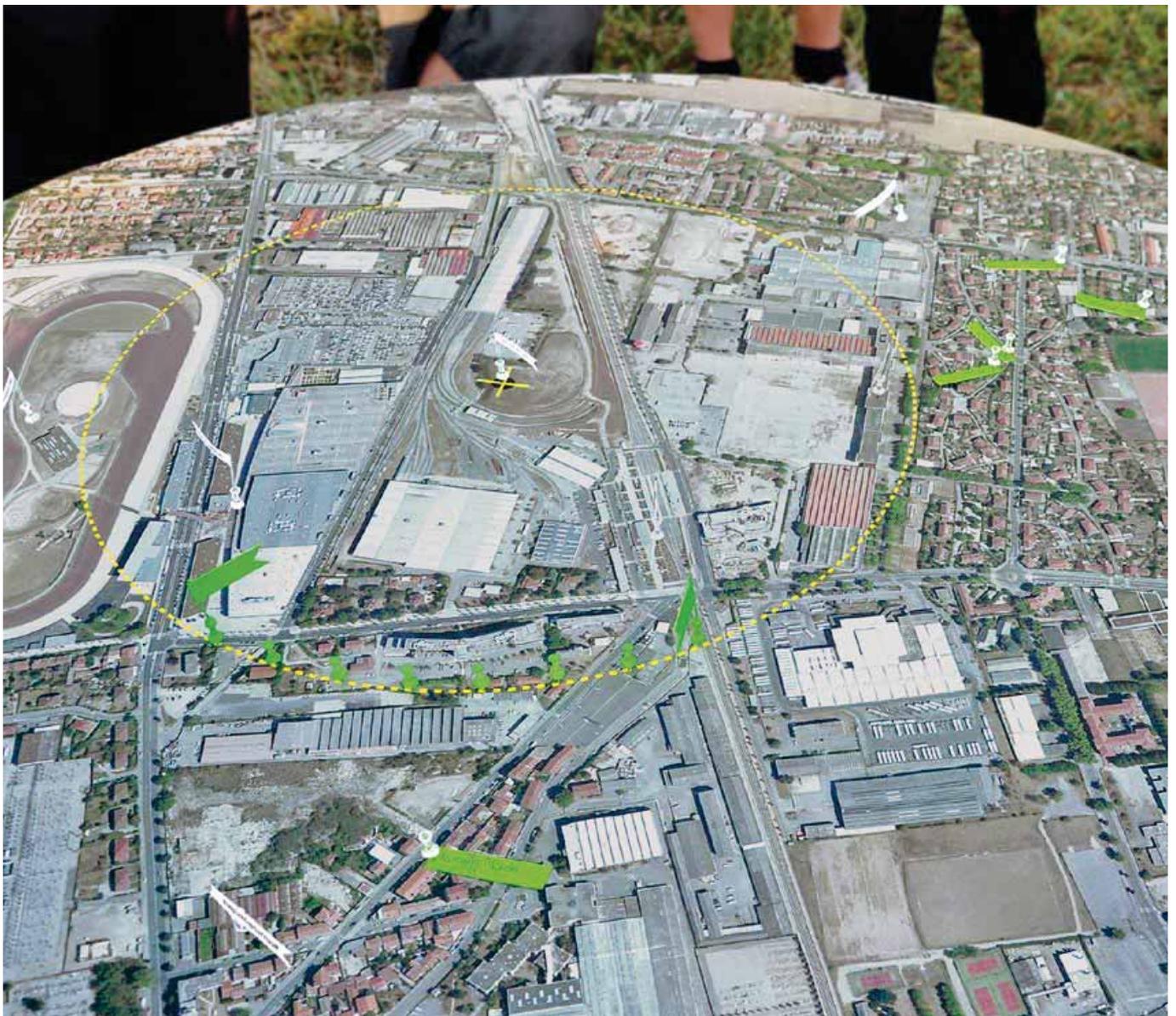
- **Compagnies artistiques** présentes sur la *Carré de Soie* et dans la région urbaine et structures socioculturelles du territoire.
- **Musées** : des Tissus et des Arts Décoratifs de Lyon, des Beaux-Arts de Lyon, Gadagne d'histoire de Lyon, d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne, de la Viscose à Echirolles.
- Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de Lyon.
- Techtera, pôle de compétitivité des textiles techniques et des textiles fonctionnels en Rhône-Alpes.
- **Entreprises du secteur textile** de la région (dont Tissages et Soieries Dérivées, qui est implantée au Carré de Soie).
- Fondation Bullukian, Cité de la création, IZEM...
- Pôle de loisirs et de commerce du *Carré de Soie* et autres commerces de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin.
- Associations Dentelles vivantes, Vive la Tase! EbuliScience...
- Maison des Canuts de la Croix-Rousse.
- Écoles et lycées professionnels de la région, spécialisés dans la mode, le stylisme, la couture.
- Université de la mode (Lyon 2).
- etc.

# Le Sentier Pédestre Périphérique du Carré de Soie

Une proposition artistique qui crée du lien, dans le temps du projet urbain

Comment renouveler un territoire urbain sans renier son histoire ? Comment articuler l'ancien et le nouveau, faire en sorte que ceux qui vivent là depuis longtemps ne se sentent pas déposés par les opérations en cours ? Aux côtés de tous ceux qui participent au projet du Carré de Soie (professionnels de l'aménagement, techniciens, élus locaux, habitants...), des artistes estiment pouvoir apporter des réponses à ces questions, à partir de leur

réflexion sur la ville. Implantée depuis 15 ans au cœur du territoire, la compagnie KompleXXKapharnaüm multiplie les expériences inédites, avec l'idée d'apporter un regard décalé sur l'identité de ce site en mutation, de « faire parler les habitants autrement » et de nourrir le projet urbain. Dernière en date de leurs créations, entre 2011 et 2012, le SPP ou Sentier Pédestre Périphérique.



## RECOURIR À LA FICTION POUR INSTAURER UN AUTRE RAPPORT AU PUBLIC

Le projet SPP s'appuie sur une fiction : la découverte des vestiges d'une ancienne route formant un cercle parfait. Décision a été prise d'en faire un sentier pédestre qui traversera et reliera les différents quartiers du Carré de Soie. Une proposition imaginaire, qui croise la réalité historique de ce territoire, depuis toujours « espace d'intenses circulations d'hommes et de marchandises ». Et un projet qui répond au souci plusieurs fois exprimé lors des ateliers « esprit des lieux » : si différents modes de transport (le tram, le métro, la navette Rhôneexpress, les Vélo'V...) connectent bien désormais le Carré de soie à l'ensemble de l'agglomération lyonnaise, **les circulations à l'échelle du territoire restent problématiques.**

Derrière le cercle, l'idée est de recréer du lien, par la marche, entre les différents îlots cloisonnés qui composent le Carré de Soie : l'Amande, la Petite Cité TASE, La Balme, la Grande Cité TASE... Les trottoirs sont étroits, certains aménagements apparaissent comme infranchissables (la barrière du tram), il y a beaucoup de circulation... En recourant à la fiction, qui libère la parole et permet la construction d'une **utopie partagée**, d'un **imaginaire commun**, fédérateur, le SPP veut **créer des habitudes de circulation nouvelles**, répondant en cela à l'ambition du projet urbain : faire de ce secteur « patchwork », partagé entre deux communes (Villeurbanne et Vaulx-en-Velin), une entité cohérente et intégratrice.

## PLUSIEURS TRONÇONS, PLUSIEURS ÉQUIPES ARTISTIQUES

Le cercle formant le SPP est découpé en tronçons, confiés chacun, suite à un appel à projets, à une équipe artistique. Tout au long de l'année, les équipes sélectionnées **viennent en résidence** pour travailler sur leur lot, en lien avec un ensemble de partenaires du secteur : écoles, centres sociaux, comités de quartier, habitants, etc. À l'issue de la résidence, le tronçon est ouvert au public et donne à voir l'intervention artistique, lors d'une **inauguration** conçue comme un moment convivial de rencontre entre la population et de nombreux acteurs du territoire.

Les artistes qui interviennent le long du SPP s'appuient sur les caractéristiques du territoire :

- Magalie Rastello développe l'idée d'une **cartographie** qui identifie les cheminements possibles, dans cet espace où il est souvent difficile de se repérer.
- Marcelo Valente travaille à un **marquage physique du cercle** avec des repérages réguliers du parcours (qui sont mis en ligne sur le site de la compagnie, avec vidéos et photos).
- Magali Chabroud et Denis Déon du Bl'Offique théâtre mènent la « **Mission archéologique du SPP** » : Sur les lieux des travaux du projet urbain et / ou du SPP, de vrais faux archéologues sortent de terre des objets (par exemple un fossile d'animal étrange) et interrogent les habitants à ce sujet.

Une chargée de mission SPP a été recrutée par KompleXKapharnaüm pour aller à la rencontre de tous les acteurs du territoire, recueillir des paroles qui deviendront matière artistique, créer des rendez-vous le plus souvent possible avec le public. Et une **gazette d'informations**, réalisée avec la complicité de journalistes amateurs et professionnels, permet de « créer le buzz » dans le quartier en parlant régulièrement du SPP, et plus largement du Carré de Soie.

Le SPP a donné lieu à un **événement d'envergure** proposé au public de l'agglomération, lors de l'ouverture totale du cercle, à l'automne 2012. Un temps fort sous la forme d'une **marche urbaine, une balade libre à travers le territoire**, ponctuée d'instant de présentation de leurs œuvres par les artistes.

### PARTENARIAT ASSOCIÉ

- **Services urbain, habitat et foncier des collectivités locales.**
- L'ensemble de la démarche Projets Phare bénéficie de financements du **Grand Lyon**, de la **Ville de Villeurbanne**, de la **Ville de Vaulx-en-Velin**, de la **Région Rhône-Alpes**, de la **Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes** et de la **Fondation Abbé Pierre.**

De nombreux acteurs locaux sont associés, notamment :

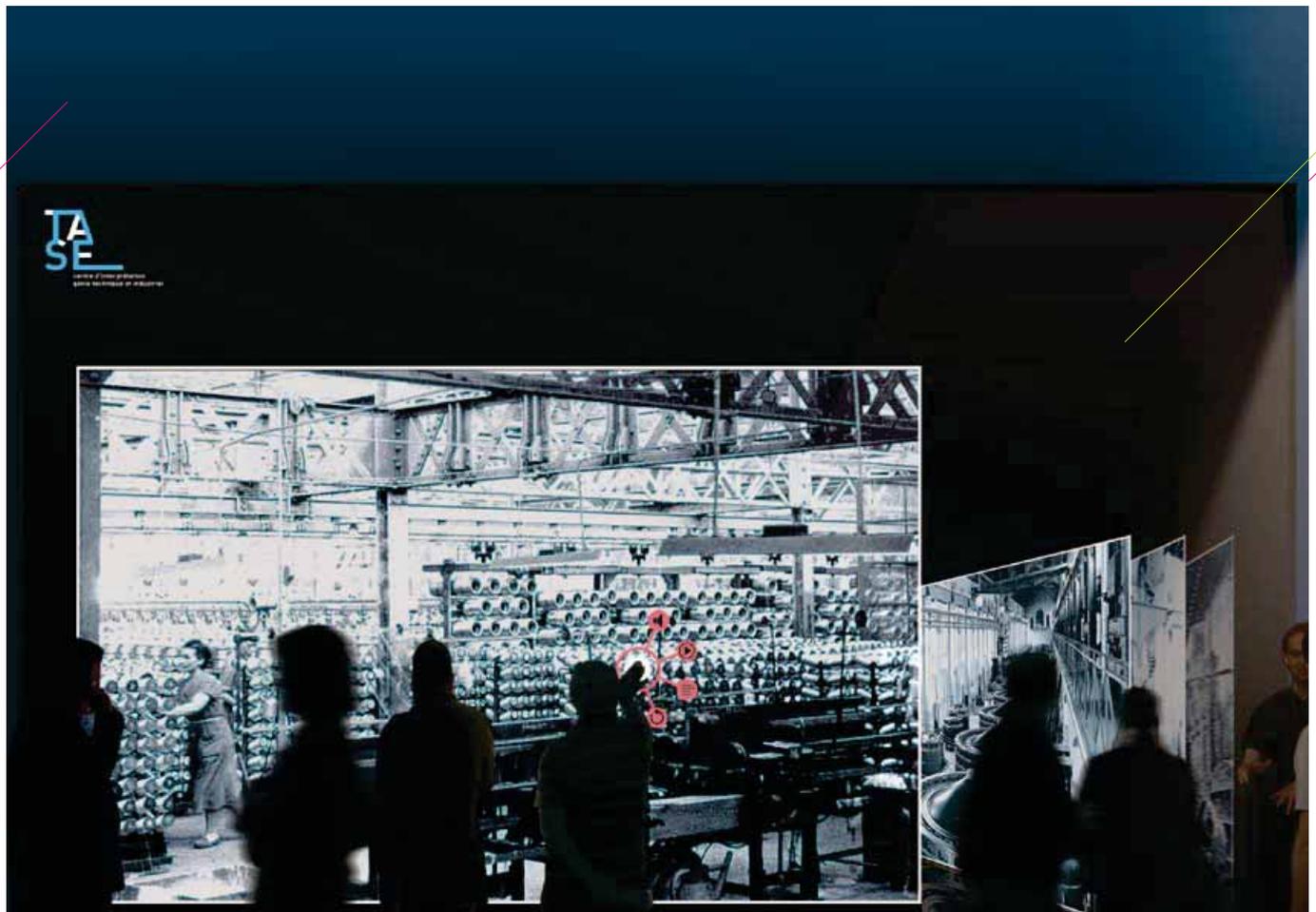
- Le **Centre Social Peyri**
- La **Bibliothèque Chassine** à Vaulx-Sud
- **Les habitants** des rues Decomberousse et la Soie, ceux de la Grande Cité TASE, de Marhaba ou de la Balme ; les associations patrimoniales L'Usine sans fin, Vive la TASE ! les Inter-quartiers patrimoine et Carré de soie de Villeurbanne ;
- L'entreprise **Ineo GDF-Suez** (qui a prêté son parking pour l'inauguration du SPP en juillet 2011) ou l'**ESAT** ;
- Les **journalistes** correspondants du Progrès et de Vaulx-magazine ;
- **l'hippodrome et le pôle de loisirs** ;
- Les **cafés restaurants** Vitoria et La Boule en soie ;
- Le **PIMMS**, point information jeunesse de l'avenue Salengro.

# Innovations lyonnaises : d'hier à aujourd'hui

## Pour un centre d'interprétation du génie technique et industriel de l'agglomération

Le Carré de Soie recèle un patrimoine qui témoigne de manière exemplaire de l'épopée industrielle lyonnaise – et même, plus largement, de la dynamique qui s'est jouée depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à l'échelle de la région urbaine. Ici demeurent des **traces physiques** qui peuvent permettre de raconter les débuts du chemin de fer et ceux de l'électricité; mais aussi les succès de la mécanique et de la chimie, qui ont permis de passer de la tradition manufacturière de la soie à la production des textiles artificiels, avant d'ouvrir à d'autres aventures industrielles. Mais ici se réinvente aussi, de manière **très actuelle**, « l'esprit pionnier » dont ont fait preuve de grands patrons (les Gillet, les Berliet, les Mérieux...), des ingénieurs de talent et des milliers d'ouvriers venus de très loin ajouter leur force de travail à celle des Canuts qui les avaient précédés.

Aujourd'hui, ce sont notamment des **opérateurs de services urbains** ou des **entreprises de l'économie sociale et solidaire** qui prennent le relais. Des acteurs qui investissent sur le territoire avec les procédés les plus pointus du développement durable, que ce soit en matière de constructions à énergie positive, de gestion écologique des milieux naturels et de traitement des déchets, ou encore de finance éthique et de dispositifs coopératifs : **innovations techniques et innovations sociales vont de pair**, comme par le passé. Cette inscription particulière dans la généalogie industrielle de la région lyonnaise, tout comme la bonne desserte du Carré de Soie par le métro, le tram et Rhône Express, en font un site particulièrement propice à l'accueil d'un projet qui anime depuis longtemps nombre d'acteurs de l'agglomération : la création d'un espace de mise en valeur du génie technique local et de ses fondements culturels et sociaux.



## UN CENTRE D'INTERPRÉTATION ET NON PAS UN MUSÉE

L'idée d'un lieu de valorisation du génie technique lyonnais a pris un nouvel élan à l'occasion des ateliers « esprit des lieux » conduits sur le *Carré de Soie* et des événements scientifiques et artistiques qui ont eu lieu récemment autour du patrimoine industriel à la Bibliothèque Municipale de Lyon, au Rize à Villeurbanne ou lors des Journées Européennes du Patrimoine. Les contours d'un projet se sont précisés en 2011 au fil des rencontres avec des associations comme l'Usine sans fin, Vive la Tase!, l'Interquartiers mémoire et patrimoine de Villeurbanne, Dentelles vivantes, Valpasti, EbuliScience..., mais aussi avec des responsables de Veolia, EDF, Inéo/GDF-Suez, Woopa, qui y voient un moyen de valoriser leurs activités innovantes en les situant dans le continuum historique de l'industrie lyonnaise. La formule qui retient l'attention de tous est celle d'un « centre d'interprétation ». Non pas un musée, donc, mais un **espace permanent d'animation, de médiation et de découverte scientifique** qui fournirait les clefs de compréhension de l'aventure industrielle locale et donnerait à voir ses spécificités - que ce soit en termes d'innovations techniques, de patrimoine matériel (architecture industrielle, urbanisme...) ou immatériel (savoir-faire, mémoires collectives...).

## RACONTER L'HISTOIRE DES HOMMES ET DES ORGANISATIONS QUI FONT L'INNOVATION

Le Centre d'interprétation du *Carré de Soie* articulerait trois fonctions essentielles :

- **une fonction d'accueil des publics**, à travers des **expositions** permettant de toucher du doigt les filiations entre l'histoire industrielle de la région et les innovations d'aujourd'hui : du métier Jacquard au pôle de compétitivité Techtera ; du chemin de fer à Lyon Urban Trucks and Bus ; de la chimie de la teinture à Axelera ou LyonBiopole ; de l'imprimerie au numérique et à Imaginove... Sans oublier toutes les innovations sociales qui sont allées de pair avec ces avancées techniques : du tarif unique des Canuts au mouvement coopératif, des cités ouvrières aux HBM et aux ZUP, de l'hygiénisme aux éco-quartiers...
- **une fonction pédagogique et de culture scientifique**, via des **ateliers de découverte**, des **conférences** et des débats permettant d'appréhender le fonctionnement des objets qui nous entourent, la manière dont naissent les innovations, et plus largement les rapports entre progrès technique, sciences et sociétés ;
- **une fonction d'orientation** vers les hauts lieux de la vie industrielle et technique lyonnaise : l'usine-barrage d'EDF bien sûr ; les cités ouvrières et les entreprises du *Carré de Soie* ; mais aussi d'autres sites de la région urbaine (voir fiche n°10) : quartier de la Croix-Rousse, Vallée de la chimie, anciennes usines villeurbannaises, sites industriels de la Vallée du Gier ou de la Plaine de l'Ain...

Organisé autour d'un lieu central d'accueil et d'exposition — idéalement dans l'ex-usine TASE réhabilitée —, le centre proposerait des **parcours urbains** sur le site du *Carré de Soie*, dans l'agglomération et dans la région urbaine ; il pourrait également renvoyer vers les **événements** qui structurent la vie économique et scientifique lyonnaise (salons professionnels, Fête de la science...) ; ou encore proposer des « **showrooms** » dédiés aux jeunes innovateurs désireux de présenter leurs produits au grand public... Sa mise en place passera par le lancement d'une étude de faisabilité qui devra notamment définir le programme culturel et scientifique, les surfaces nécessaires à son fonctionnement, les budgets d'investissement et de fonctionnement du lieu.

### PARTENARIAT À MOBILISER

- **EbuliScience**, salle de découverte scientifique qui pourrait jouer un rôle dans la mise en compréhension des rapports sciences/techniques/société.
- Les **associations** citées plus haut, ainsi que la Fédération du patrimoine Rhônealpin, qui militent toutes activement en faveur du projet.
- Les **entreprises** du *Carré de Soie*, avec lesquelles des actions de mécénat culturel sont envisageables, pour contribuer au fonctionnement du centre.
- Les **chercheurs** du PRES de Lyon qui travaillent sur la question de l'innovation technique et sociétale.

En tant que projet d'envergure métropolitaine, le centre d'interprétation devra également mobiliser **d'autres acteurs économiques du génie technique lyonnais** (Rhodia, Nexans, bioMérieux...), ainsi que des **institutions culturelles et scientifiques** : CNAM, CCSTI, INSA de Lyon, ENTPE, ENSAL, Musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne, Musée des Confluences, Musée Gadagne d'histoire de Lyon, Institut Lumière, Musée de la Viscose à Echirolles, Usine Bonnet de Jujurieux, Maison des Canuts de la Croix Rousse, Musée des Tissus de Lyon, Musée Mérieux à Marcy-l'Étoile, Maison d'Ampère à Poleymieux, etc.

Le projet ne sera rendu possible qu'avec le concours des collectivités locales et des services de l'État.

# L'histoire urbaine en partage

## Portail territorial d'archives en ligne

Le rassemblement de données historiques et mémorielles réalisé depuis 2008 dans le cadre de la démarche « esprit des lieux » sur le Carré de Soie a permis de retracer les grandes lignes de l'histoire de ce territoire. Nombre de citoyens ont découvert à cette occasion l'aventure industrielle, urbaine et humaine exceptionnelle, qui, depuis le creusement du Canal de Jonage et la construction du Chemin de Fer de l'Est Lyonnais au début du XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'au réaménagement urbain en cours, a attiré des populations de toutes origines tout en participant au développement économique de l'agglomération lyonnaise.

Alors que le territoire s'apprête à recevoir dans les années qui viennent de nouveaux habitants et salariés qui cohabiteront avec les occupants des anciennes cités ouvrières, ce travail mérite d'être poursuivi. **Pour que l'histoire du territoire puisse être davantage mise à jour, racontée, partagée**; pour que chacun dans cette agglomération s'en sente héritier, saisisse le sens des lieux qu'il fréquente ou habite – et comprenne en quoi il a partie liée avec les générations précédentes, autant qu'avec ses voisins



## UN OUTIL INTERCOMMUNAL POUR FAVORISER L'ACCÈS PUBLIC AUX ARCHIVES

Actuellement, aucun lieu n'est en mesure de rassembler les données sur le passé de ce territoire. Cette difficulté d'accès aux sources risque d'entraver la mise en œuvre d'actions visant à faire vivre l'esprit des lieux dans le projet urbain. **Les services d'archives** de la Ville de Vaulx-en-Velin, de la Ville de Villeurbanne, et du Grand Lyon, réunis en 2011 par la *Mission Carré de Soie*, ont réfléchi au problème. Confrontés à l'intérêt croissant du public pour l'histoire urbaine et le patrimoine, leurs responsables sont intéressés pour participer à la mise au point d'un outil internet du type « archives partagées ».

Il s'agirait de développer un outil de partage des savoirs sur le territoire de projet, qui puisse répondre aux exigences suivantes :

- **capitaliser, compléter et diffuser les connaissances** sur l'histoire industrielle, urbaine et sociale de ce territoire stratégique dans le développement de l'agglomération lyonnaise;
- **favoriser la participation d'acteurs privés** (associations, entreprises, habitants, érudits locaux, chercheurs...) à l'élaboration de ces connaissances utiles à tous;
- **améliorer la visibilité des archives auprès des citoyens du Grand Lyon et faciliter l'accès aux données concernant leur quartier** – alors que le transfert des archives de l'urbanisme à la Communauté urbaine a éloigné certains documents du public;
- **montrer comment un projet urbain peut s'enraciner dans la longue durée**, en fournissant les données nécessaires aux actions artistiques, associatives, pédagogiques... envisagées pour faire vivre l'esprit des lieux dans les années à venir;
- **expérimenter un mode de collaboration entre les services d'archives des villes et du Département du Rhône**, ainsi qu'avec les bibliothèques de l'agglomération; l'expérimentation devant être l'occasion de concevoir un outil « reproductible » pour d'autres sites, dont la transformation suscite des demandes patrimoniales (Confluence, Parc Blandan, Rives de Saône...).

En raison de leur mission intercommunale et sur une entrée urbaine en lien avec leurs compétences, les Archives du Grand Lyon pourraient animer la démarche.

## ENTRER DANS L'HISTOIRE GRÂCE À INTERNET

Conçu, animé et géré par des professionnels de l'archivistique, le portail territorial en ligne mettrait à disposition d'un large public, de manière **raisonnée et attractive**, les ressources écrites, cartographiques, audiovisuelles..., disponibles sur l'histoire du site, en lien avec la dynamique plus générale d'urbanisation de l'agglomération lyonnaise. Il pourrait s'intéresser à l'histoire de l'**urbanisme**, de l'**habitat** ou des **grandes infrastructures** (usine hydroélectrique, voiries...); à l'aventure capitaliste et industrielle de la **soie artificielle** dans la région urbaine; à celle des **équipements**, sportifs, sociaux, culturels (hippodrome, piscine de Cusset, Centre social, bibliothèque...); ou encore à l'**histoire syndicale et politique** de ce territoire.

Autour de différentes entrées thématiques, le site articulerait **trois niveaux de documents** : des sources primaires (documents d'archives originaux), de la littérature scientifique sur le thème et des notices synthétiques illustrées, faciles d'accès, donnant le goût aux visiteurs d'entrer dans le sujet et d'aller plus loin dans leurs investigations.

Pour renforcer son attractivité publique, le portail proposerait régulièrement des **expositions virtuelles** mettant en perspective tel ou tel aspect de l'histoire locale avec la « grande histoire ».

### PARTENAIRES INTÉRESSÉS OU À MOBILISER

- **Archives du Grand Lyon**, en tant que porteur potentiel du projet; services d'archives locaux (Villeurbanne avec le Rize, Vaulx-en-Velin, Lyon, Décines, Bron, Département du Rhône...).
- **Associations mobilisées sur la question du patrimoine industriel et urbain** : Usine sans fin, Vive la TASE!, Cercle de la Soie Rayonne, Interquartiers Mémoire et Patrimoine de Villeurbanne, Dentelles vivantes, Fédération du Patrimoine Rhônalpin...
- **Réseau des bibliothèques de l'agglomération**
- **Entreprises liées à l'histoire du territoire** et disposant d'archives privées (EDF, Rhône-Poulenc, TSD, Ateliers du métro...).
- **Musées** : Musée Gadagne d'histoire de Lyon, Musée des Confluences, Musée de la Viscose à Echirolles...

## AILLEURS



© Ville de Toulouse

### URBAN-HIST. LE PATRIMOINE URBAIN DE TOULOUSE À LA PORTÉE DE TOUS

Né d'un partenariat entre la Ville de Toulouse et le Service de l'Inventaire (Ministère de la Culture et de la Communication), le portail Urban-Hist a été conçu comme l'outil d'une mémoire vivante et évolutive, résolument tournée vers un large public : citoyens curieux, chercheurs, décideurs... Il regroupe diverses informations organisées sous la forme d'une carte interactive associée à des bases de données. Animé par les Archives Municipales de Toulouse, le site permet de comprendre, grâce au rassemblement de données multiformes, comment la ville s'est construite et s'est transformée au fil des siècles.

**Pour en savoir plus** : [www.urban-hist.toulouse.fr](http://www.urban-hist.toulouse.fr)

# Des parcours d'exploration urbaine

Pour découvrir les multiples facettes du territoire

La ville est par excellence un espace de déambulation. De très nombreux individus y circulent chaque jour, à pied ou en vélo. Ils le font souvent dans un but utilitaire – se rendre à leur travail, rentrer ou sortir de chez eux pour une activité quelconque – et effectuent ainsi des trajets auxquels ils n'accordent plus d'attention. La routine du « métro-boulot-dodo » fait du déplacement une contrainte et rend l'environnement invisible. Il est pourtant possible de « réveiller » le regard des citadins, en leur proposant des cheminements qui donnent accès à l'esprit des lieux, de multiples manières originales.

S'agissant du Carré de Soie, l'idée peut se décliner d'autant mieux que le territoire, bien que soumis à de profonds bouleversements, conserve

une identité et une morphologie très originales dans l'agglomération. D'une taille idéale pour la promenade, il est un exemple qui permet de **comprendre la fabrique récente de la ville** (comme le centre ville de Lyon permet de saisir des époques plus anciennes de l'histoire urbaine). Avec ses différents quartiers et secteurs d'activité, ses grands axes et ses rues plus tranquilles, ses passages intimistes au travers des Cités TASE et des emprises industrielles, le chemin de halage le long du Canal de Jonage, ou encore la future passerelle qui reliera le centre commercial à la station de tram/métro Vaulx-la-Soie, il offre la possibilité de concevoir des parcours urbains ouvrant des points de vues insoupçonnés sur la ville.



## S'ADRESSER À TOUS LES CITADINS

La combinaison entre l'intérêt patrimonial du territoire, sa situation géographique et son accessibilité en font un lieu qui devrait bien se prêter au **tourisme métropolitain**. Le Pôle de commerces et de loisirs, les aménagements de l'Anneau bleu, l'accueil d'événements comme les Journées Européennes du Patrimoine ou la Biennale d'Art Contemporain ont d'ailleurs déjà engendré des pratiques de ce type : on vient de plus en plus en famille ou entre amis découvrir ce nouveau morceau de ville. Les propositions de parcours devraient permettre de prolonger la visite, en donnant accès aux multiples facettes du territoire, y compris celles qui sont cachées ou effacées. Elles devraient aussi encourager, à travers l'agrément des déambulations quotidiennes, la **perception intime des lieux**.

Les parcours à venir devront donc s'adresser à **tous les usagers du territoire** : les habitants et les salariés des entreprises du secteur, les passants « en transit », les Grandlyonnais qui se rendent au centre commercial, les écoliers en classe de découverte, les amateurs de visites urbaines, etc. Pour cela les parcours pourront faire appel à de nombreux modes de déplacements : marche à pied, vélo, roller, mais aussi, pourquoi pas, pratiques sportives ou artistiques (jogging, danse...), ou encore des modes plus conceptuels (visites virtuelles via un site qui permet de découvrir le territoire par exemple).

Ils pourront être **thématisés** (sur le patrimoine industriel, le projet urbain, la nature en ville...); pratiqués **avec un guide ou en autonomie, en groupe ou seul** (grâce à des marqueurs dans l'espace public qui interpellent le passant ou donnent du sens aux lieux : œuvres artistiques, signalétique intégrée dans les aménagements urbains); faire appel à des **supports d'information** « papier » (cartes, fiches de lecture du paysage...), ou à découvrir in situ (bornes interactives) ou encore sur des téléphones mobiles. On peut aussi imaginer qu'ils aient recours à la **fiction** ou à **l'art**, avec des interventions ponctuelles de spectacle vivant ou des animations de type jeux de piste, chasses au trésor relayées ou non sur internet, indices permettant d'accéder à des lieux...

## UN LIEU RESSOURCE POUR NOURRIR ET COORDONNER LES INITIATIVES

Pour concevoir et mettre en œuvre ces actions, il faudra laisser une grande place à la créativité des habitants, des collectifs présents sur le territoire et à tous les acteurs qui connaissent bien le site. Certaines associations organisent déjà des visites du complexe TASE, d'autres ont proposé des fiches signalétiques pour le Canal de Jonage, les artistes de KompleXXKapharnaüm ont imaginé un Sentier Pédestre Périphérique sur le territoire...

Pour **faciliter l'émergence de ces initiatives et leur coordination**, il faudrait disposer d'une instance de référence capable de servir d'appui à quiconque souhaite développer un parcours, à travers la mise à disposition de contenus, d'un « kit » avec des informations pratiques (rappel des parcours existants, plan du quartier, données quantitatives, etc.). La Mission Carré de Soie, en lien avec les services des collectivités, pourrait jouer ce rôle dans un premier temps, avant d'être relayée par un lieu ressource qui pourrait être, par exemple, le futur Centre d'interprétation sur les innovations lyonnaises (cf. fiche n° 7).

Pour faciliter la mise en place de la signalétique in situ (traditionnelle, numérique...), cette dernière pourrait être intégrée dans les marchés de prestations d'étude où de travaux des aménagements d'espaces publics, voire même des aménagements privés. Une bonne occasion de faire dialoguer les anciens et les futurs habitants, les acteurs culturels, avec les acteurs de la conception urbaine.

Un travail de **communication** (sur internet, dans des lieux de transit comme les transports en commun, le centre commercial...) devra également être mené pour mobiliser tous les utilisateurs potentiels de ces promenades.

### PARTENAIRES INTÉRESSÉS OU À MOBILISER

- L'**Office de Tourisme du Grand Lyon**, qui organise ponctuellement, dans le cadre de ses Balades du Grand Lyon, des visites touristiques du Carré de Soie.
- Les **associations** d'habitants ou de défense du patrimoine qui agissent sur le territoire.
- La compagnie **KompleXXKapharnaüm**, qui mène déjà des actions de découverte du territoire et les structures socio-culturelles.
- Le **Rize-Centre mémoires et société de Villeurbanne**, qui pourrait déployer sur le Carré de Soie les parcours de visite qu'il organise déjà autour des mémoires de la ville.
- L'**UCPA**, qui gère le pôle de loisirs de l'hippodrome et envisage des visites du territoire en skate, roller, vélo, en compagnie d'un éducateur sportif et culturel.
- Les **entreprises** du Carré de Soie.
- Les **institutions culturelles** intéressées par l'histoire urbaine : DRAC Rhône-Alpes, Musée Gadagne d'Histoire de Lyon, services d'archives des collectivités...

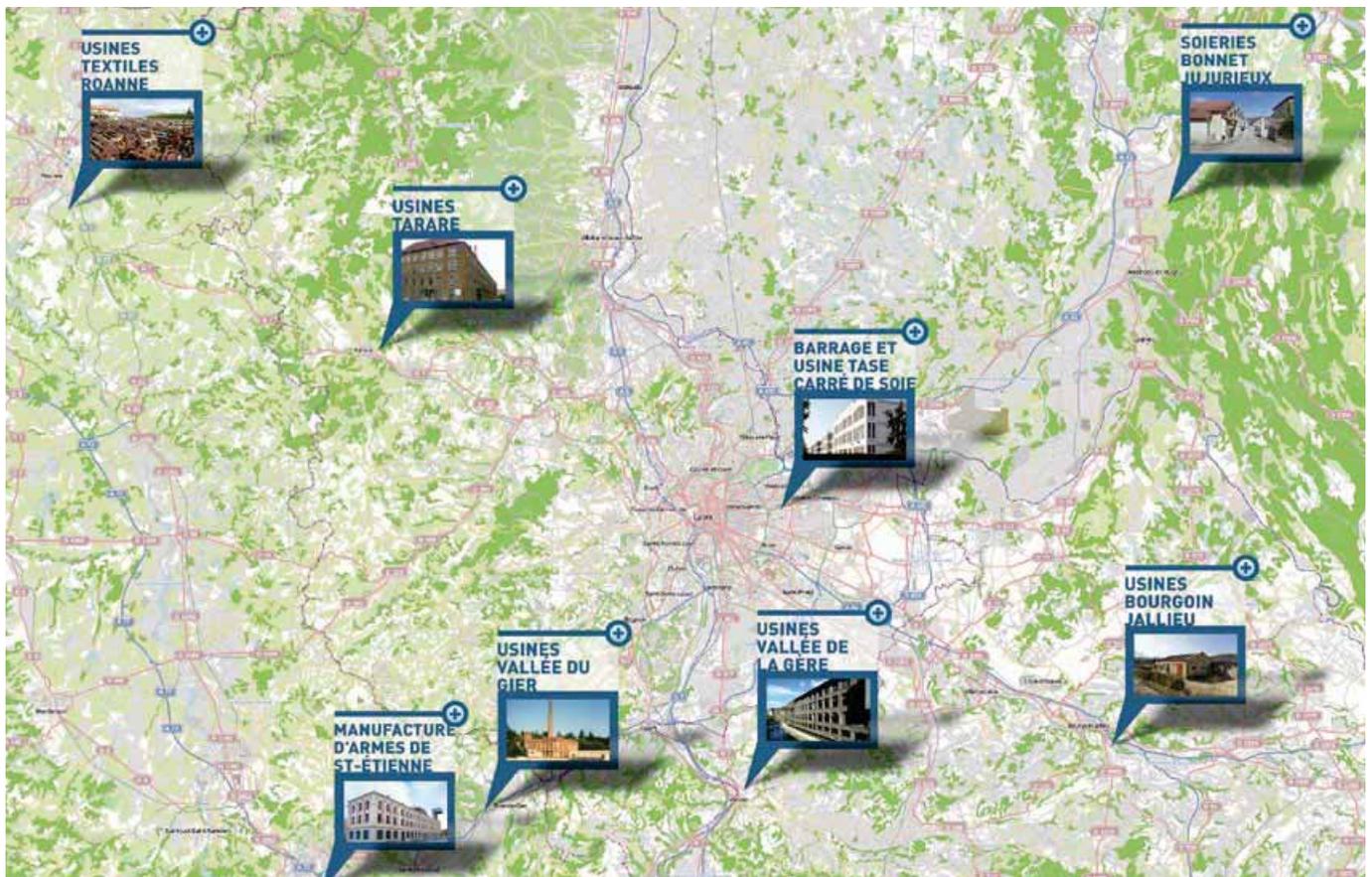
# Raconter la métropole à travers son patrimoine industriel

## Vers un réseau des sites emblématiques de la région urbaine

La grande industrie née des découvertes techniques du XIX<sup>e</sup> siècle a profondément marqué la région lyonnaise. Source d'innovations techniques et organisationnelles, elle a eu des effets majeurs sur l'économie locale, les flux de capitaux, l'aménagement du territoire et l'urbanisation, avec des conséquences sociales sans précédent : exode rural, recours aux populations d'origine étrangère, culture ouvrière... Elle a conforté les liens entre Lyon et les pays stéphanois, viennois, isérois..., contribuant à la fabrique d'une **identité singulière** à l'échelle de ce qui fait aujourd'hui «métropole».

Peu de gens connaissent pourtant les tenants et aboutissants de ce passé glorieux, qui a façonné notre grand territoire. La patrimonialisation des bâtiments industriels est récente, et souvent liée à la seule qualité architecturale, sans que soient dévoilées les dynamiques économiques et sociales dont ils ont été le support. Les usines, et plus largement la mémoire industrielle, souffrent d'un manque d'intérêt de la part du grand public. Et il n'existe pas d'offre touristique à la hauteur du symbole que représente cette histoire pour la métropole et pour ses habitants.

C'est pour pallier ce manque que les partenaires impliqués dans la démarche «esprit des lieux» proposent de faire du Carré de Soie le site pilote d'un réseau de lieux emblématiques de l'industrie à l'échelle de la région urbaine. Ce site possède en effet un **intérêt patrimonial évident**, avec les bâtiments composant l'ensemble productif de l'usine-barrage de Cusset et les différentes traces liées à la production des textiles artificiels. En un seul lieu peuvent être évoqués un geste ambitieux d'aménagement au service du développement économique (avec la création du Canal de Jonage et du Chemin de Fer de l'Est Lyonnais, l'urbanisation du site par la famille Gillet, puis par les communes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin...) ; les fertilisations croisées entre le tissage, la chimie, la mécanique, les câbles, etc. ; et tout un pan de l'histoire sociale locale, avec le développement multiculturel de l'Est lyonnais.



## LE CARRÉ DE SOIE, SITE PILOTE D'UNE MISE EN RÉCIT DE L'AVENTURE INDUSTRIELLE D'AGGLOMÉRATION

Répondant aux enjeux actuels du tourisme urbain et industriel en plein développement, ce réseau devra faire **reconnaître l'importance qu'a joué l'industrie dans la structuration et le développement de la région lyonnaise (innovations techniques, sociales, politiques, etc.)**, mettre en évidence les relations socio-économiques et culturelles que les filières et les territoires ont entretenues entre-eux (complémentarité, concurrence, émulation...); et contribuer à redonner une fierté aux populations locales, eu égard à ce passé industriel. Il ne s'agit pas en effet de concevoir un projet uniquement tourné vers le passé, mais bien une proposition culturelle ancrée dans la modernité, prétexte à une **démonstration sur l'identité du territoire métropolitain**. En passant d'un site à l'autre, des Soieries Bonnet de Jujurieux à la Vallée du Gier, de la Manufacture d'armes de Saint-Etienne aux usines de Tarare, Roanne, Bourgoin-Jallieu ou la Vallée de la Gère..., les publics devront comprendre comment s'est constituée la réalité socio-économique de la région urbaine et comment se dessine son positionnement à venir.

Le projet urbain en cours fait entrer le Carré de soie dans une dynamique d'attractivité économique et résidentielle qui renforce son accessibilité pour les Grandlyonnais, en même temps que la **soif de compréhension du lieu**. Autant de facteurs qui jouent en faveur de la labellisation du Carré de Soie comme noyau central du réseau. S'il se développe, le centre d'interprétation du génie technique et industriel (cf. fiche n° 7) pourrait jouer le rôle de pilote de ce réseau, en assurant la mission d'animation inter-sites et la coordination des publications qui lui seront liées.

### STIMULER L'IMAGINAIRE DES VISITEURS

La concrétisation d'un tel projet suppose de bien définir les objectifs de la mise en réseau, autrement dit **d'écrire le scénario de l'histoire à raconter** : le choix des sites en découlera. Si le réseau doit prendre en compte la nécessité de **voir des traces matérielles in situ**, il ne devra pas oublier ce qui a été détruit. Beaucoup de sites industriels majeurs ont en effet disparu physiquement. La mise en récit sera l'**occasion de les faire réapparaître virtuellement dans la grande histoire**, grâce à des moyens techniques innovants (réalité augmentée, cartographie numérique, historique, etc.).

Un tel programme est certes ambitieux, mais il s'inscrit bien dans le contexte actuel d'organisation administrative de la région urbaine — avec notamment la création du *pôle métropolitain*. La culture et l'histoire, on le sait, sont des éléments déterminants de la constitution des identités : **faire métropole passe par le fait de partager des références communes**. L'aventure industrielle en est une, qui a impliqué tant de familles de la région, à un titre ou à un autre, depuis plus d'un siècle — des plus riches aux plus modestes.

### PARTENARIAT INTÉRESSÉ OU À MOBILISER

- La **Région Urbaine de Lyon**, qui est partante pour porter le projet à son lancement, en s'appuyant sur l'expérience des *Utopies réalisées*.
- Les **Offices du tourisme du Grand Lyon et des différentes collectivités locales concernées** : certains sont déjà impliqués dans des expériences métropolitaines sur le sujet (via notamment *les Journées Européennes du Patrimoine*).
- La **Région Rhône-Alpes** à travers sa mission d'ingénierie touristique.
- Le **réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire** de la région.
- Les **musées d'histoire, de sciences et techniques** de la région urbaine.
- Les **associations** qui militent pour la valorisation du patrimoine industriel : Usine sans fin, Vive la Tase ! Valpasti... ainsi que la Fédération du patrimoine rhônalpin, qui vient de créer en son sein une commission patrimoine industriel.
- Les **associations d'entreprises du Carré de Soie, les fédérations et groupement d'acteurs économiques de la région**, ainsi que les **pôles de compétitivité** dans différents domaines : textile, chimie, mécanique, santé...
- Les **chercheurs** qui travaillent sur les dynamiques industrielles et urbaines dans la région.

### AILLEURS



Un des cinq sites du réseau des « utopies réalisées » : le couvent de la Tourette © Stéphane Autran

### LE RÉSEAU DES « UTOPIES RÉALISÉES ». UN AUTRE REGARD SUR L'ARCHITECTURE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Regroupant 5 sites emblématiques de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle dans la région lyonnaise, ce réseau raconte la manière dont les grandes utopies sociales et urbaines du siècle passé ont pris corps localement, grâce aux rencontres entre des architectes visionnaires et des maîtres d'ouvrage audacieux. Porté par la Région Urbaine de Lyon, qui met en œuvre avec ses partenaires divers outils de médiation culturelle (site internet, audioguide, ouvrage illustré...), il sert de support à des visites touristiques et à des activités pédagogiques qui mettent en évidence l'évolution de la pensée architecturale, les ambitions politiques et sociales de ces réalisations, mais aussi les liens entre les sites, contribuant ainsi au renforcement de la vision métropolitaine.

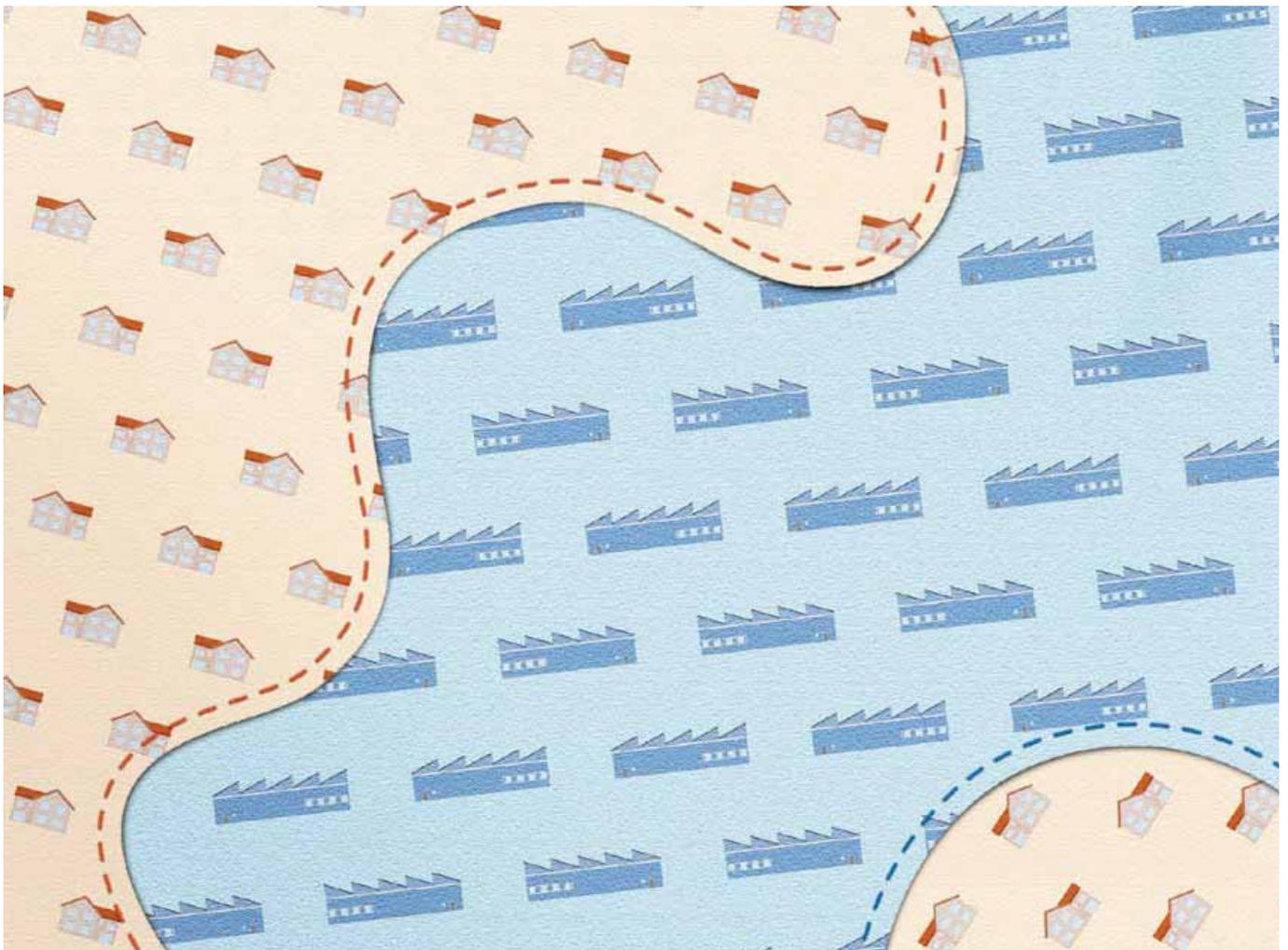
**Pour en savoir plus :** [www.utopies-realisees.com](http://www.utopies-realisees.com)

# Renouveler les rapports entre industrie, artisanat et urbanité

Une démarche pour favoriser l'intégration urbaine d'activités économiques diversifiées

L'ensemble urbain aujourd'hui dénommé Carré de Soie s'est constitué autour d'un modèle industriel incarné par l'usine hydroélectrique de Cusset et l'entreprise Gillet - dont les traces physiques autant que la mémoire sociale sont encore bien présentes. Cette vision d'entreprises moteurs du développement urbain autant que foyers culturels est à la source d'un imaginaire urbain caractéristique. Aujourd'hui, la présence sur le site d'acteurs économiques liés à la production d'énergies et à la gestion des ressources environnementales (EDF, GDF-Suez ou Veolia) et de coopératives spécialisées dans l'ingénierie du bâtiment, les services bancaires, le logement social (Pôle Woopa), ravive cet imaginaire et les espoirs qui l'accompagnent. Le territoire semble renouer avec un passé glorieux d'innovation technologique et sociétale.

C'est sur la base d'une interprétation contemporaine de cette histoire que les acteurs mobilisés autour de la démarche « esprit des lieux » ont **estimé important de conserver au Carré de Soie son âme industrielle**. À l'opposé des quartiers d'affaires, qui ne prennent vie qu'au moment de l'entrée et de la sortie des bureaux, ce qui est souhaité ici, c'est un territoire où il sera agréable d'habiter ET de travailler. Avec l'idée que la présence d'une activité industrielle et artisanale non polluante, de moyenne ou petite facture, porteuse de valeurs liées au travail et bien intégrée dans son milieu urbain, est un facteur important de sociabilité et d'urbanité.



## INVENTER « L'INDUSTRIE URBAINE » DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

« *L'industrie urbaine du XXI<sup>e</sup> siècle* », telle qu'imaginée pour le Carré de Soie, doit proposer une palette d'emplois diversifiés, accessibles potentiellement à toutes les catégories socio-professionnelles. Attentive à la qualité de son environnement physique, elle ambitionne de prendre une part active au sein de la société locale, en évitant l'exclusion de groupes de population qui pourraient considérer le travail comme définitivement inatteignable.

Relever ce défi suppose en premier lieu de développer une **offre d'accueil abordable et attractive** pour des PME et PMI techno-industrielles ou artisanales. Ce qui soulève **la question du prix du foncier**. Celle-ci devra être abordée en lien avec la recherche d'une optimisation globale des coûts d'implantation : densification du bâti, mutualisation d'espaces (parkings, stockages, salles d'expositions, etc.), de frais de gestion des ressources environnementales (énergie, eau, déchets...), de services aux entreprises (transports, administration, etc.) et aux salariés (transports, cantines, etc.).

En matière de filières, **les activités à forte valeur ajoutée environnementale et sociétale** devraient constituer une cible privilégiée pour le Carré de Soie. Il conviendra de les repérer, y compris au sein du tissu économique existant. Devraient également être prises en considération, pour l'accueil d'entreprises nouvelles, les analyses qui prônent les vertus de la relocalisation de la production (notamment énergétique et alimentaire).

## DES ENTREPRISES DANS LA VILLE : À QUELLES CONDITIONS ?

Le second enjeu majeur à prendre en compte concerne l'insertion qualitative de l'activité techno-industrielle et artisanale en tissu urbain. Il s'agit d'éviter l'effet morcelé des entrées de ville ou de certaines zones péri-urbaines. Deux facteurs peuvent faciliter cette approche intégrative :

- le fait que les populations riveraines bénéficient, d'une manière ou d'une autre, de la présence de ces entreprises : cela peut faciliter l'acceptabilité d'un certain niveau de nuisances — à condition qu'un travail de composition urbaine et architectural soit réalisé pour modérer ces dernières (coupures urbaines, flux de véhicules, bruits, etc.);
- le fait qu'une « urbanité de voisinage » puisse être considérée comme un facteur d'attractivité et de sécurité pour les entreprises comme pour les salariés.

Comment faciliter la diffusion de telles idées dans l'ensemble des milieux concernés, dans les opérations de maîtrise publique comme dans celles d'initiative privée?

Pour reprendre les mots de l'urbaniste en chef Bruno Dumetier c'est en passant « d'un urbanisme réglementaire à un urbanisme négocié » que l'on pourra avancer en la matière. C'est aussi en s'appuyant sur le mouvement de plus en plus large qui conduit le monde économique à se préoccuper de **la responsabilité sociétale des entreprises**. Dans cet esprit, le rôle de la puissance publique est de proposer aux différents acteurs socio-économiques en place une vision suffisamment large et des arguments suffisamment convaincants pour que chacun y trouve son intérêt et accepte de se plier à certaines exigences qualitatives.

Au Carré de Soie, cela pourrait passer par la démarche suivante :

- mettre au point **un argumentaire** susceptible de faciliter les négociations autour d'exigences partagées en matière de qualité environnementale et urbaine : des fiches pratiques, élaborées à partir de recueil d'expériences d'entreprises et de collectivités, pourraient servir de base à ce travail;
- **préciser les conditions** d'une densification et d'une diversification de l'activité techno-industrielle et artisanale sur ce territoire et proposer les solutions spatiales, fonctionnelles et servicielles adaptées à leur intégration urbaine;
- investir dans **la mise en réseau des acteurs, l'animation des synergies**, l'impulsion et l'accompagnement de projets partenariaux — qui constituent les bases d'un management territorial au service de tous.

### PARTENARIAT À MOBILISER

- **L'urbaniste en chef** du Carré de Soie et les architectes, urbanistes et paysagistes intervenant sur les différentes opérations urbaines en cours ou prévues sur le territoire dans les années.
- **Les services économiques et urbains** du Grand Lyon et des communes de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne.
- **Les aménageurs** conduisant des opérations sur le territoire.
- **Les entreprises** du territoire, grandes et petites.
- **La CCI.**
- **Les associations d'entreprises.**

# L'Atelier Ouvert de Fabrication du Carré de Soie

Faire naître les artisans du XIX<sup>e</sup> siècle

Comment donner un second souffle à la culture industrielle du Carré de Soie? Alors que la société de consommation fondée sur la production de masse est en train d'évoluer, que s'affirment en même temps le **désir d'autonomie individuelle** et l'**aspiration à une autre économie**, l'idée d'implanter ici un Atelier Ouvert de Fabrication a emporté l'adhésion des partenaires de la démarche « esprit des lieux ». Inspiré du mouvement qui se développe en Europe autour des « Hacklab », « Fablab » et autres « Makerspaces » — des lieux qui utilisent les possibilités offertes par les technologies numériques pour favoriser la réappropriation, par les individus, de la conception et de la fabrication des objets —, un tel équipement répond en effet à la volonté générale d'aller vers une économie prenant mieux en compte les grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. En impulsant une nouvelle manière d'usiner, en organisant de manière

féconde le croisement entre industrie et artisanat, il contribuerait à encourager l'innovation technologique sur le territoire, tout en insufflant de nouvelles relations sociales, fondées sur la coopération et le partage de connaissances entre anciens et nouveaux habitants.

Appuyée sur le tissu économique existant, sur la présence d'écoles professionnelles, ainsi que sur la persistance de pratiques populaires d'auto-construction, bricolage, jardinage..., l'idée fait écho à la culture du « faire avec les mains » portée par le monde ouvrier. Et elle s'inscrit bien dans l'image historique d'un territoire où le modèle productif s'est accompagné d'une organisation sociale tout à fait originale.



Montage de Brice Dury - © Ton Zijlstra (Flichr) - © Daniel Ng (Flichr) - La construction du canal de Jonage - Denis Vanschein

## UN DISPOSITIF QUI REDONNE LE GOÛT DE LA FABRICATION PERSONNELLE

L'Atelier Ouvert de Fabrication est un lieu qui permet de concevoir, expérimenter ou fabriquer par soi-même tout type d'objets, grâce à la mise à disposition de machines commandées par ordinateur (imprimante 3D, découpe laser, fraiseuse, etc.). Les usagers, novices ou professionnels, doivent être capables de manipuler ces équipements, moyennant un processus d'apprentissage et d'acculturation qui favorise les échanges de savoirs. Selon le porteur de projet et le modèle économique choisi, l'Atelier peut se définir comme :

- un lieu redonnant la fierté de la création et de la fabrication,
- un outil pédagogique à la disposition des enseignants et des élèves du territoire et d'ailleurs,
- un espace d'insertion par le travail pour les demandeurs d'emploi,
- un outil de conception et de prototypage au service de créateurs d'entreprises ou de professionnels (architectes, designers, artistes, etc.),
- un lieu ouvert aux bricoleurs du XXI<sup>e</sup> siècle, désireux de fabriquer ce que le marché ne propose pas ou de faire revivre ce que le marché ne répare pas,
- un lieu de création artistique et/ou de transfert de connaissances autour des nouvelles technologies,
- un outil d'innovation et de transgression créative pour imaginer des produits nouveaux (hacking, customisation d'objets, etc.).

## DE L'IDÉE À LA MISE EN ŒUVRE : QUELQUES REPÈRES

Les projets de ce type peuvent être créés dans des espaces dédiés, mais sont souvent hébergés dans des écoles, des laboratoires de recherche ou des espaces de coworking. Pour fonctionner, l'Atelier s'appuie sur des animateurs (bénévoles ou salariés) qui régulent l'accès au lieu, accompagnent et forment les nouveaux arrivants, organisent des temps forts pour faire vivre la communauté d'utilisateurs.

Les investissements requis sont relativement modestes (entre 30 k€ et 100 k€ selon le niveau d'équipement souhaité) et peuvent se faire de manière progressive. 50 à 100 m<sup>2</sup> de surface sont suffisants pour héberger le projet à ses débuts. Des mécanismes de péréquation peuvent s'opérer entre une utilisation payante proposée à des entreprises, des formules d'abonnement pour les particuliers venus bricoler et

des accès réservés à des scolaires. L'inscription dans le **réseau international des Fablab** (<http://fablab.waag.org>) peut en outre aider à structurer le projet, en favorisant l'échange de bonnes pratiques. Elle peut aussi renforcer la reconnaissance, au plan international, de l'Atelier.

### PARTENAIRES POSSIBLES

#### Le projet a rencontré un écho très favorable auprès des acteurs suivants :

- Le **Laboratoire Ouvert Lyonnais** : créé début 2011, il rassemble des bricoleurs informatiques (hackers) désireux de monter un Fablab à Lyon et qui verraient bien ce projet « atterrir » au Carré de Soie.
- L'association **Metalab**, nœud de réseau lyonnais des structures artistiques numériques professionnelles dans toutes les disciplines.
- Le **lycée professionnel Alfred de Musset à Villeurbanne**, qui forme notamment à l'électronique, la mécanique, les automatismes et qui voit dans l'Atelier une opportunité pour les élèves de participer à des projets communs avec d'autres publics (artistes, ingénieurs, informaticiens, etc.)
- L'**École Nationale Supérieure d'Architecture** de Lyon, qui considère l'Atelier comme un outil intéressant pour ses étudiants.
- L'**Atelier de Canuts de l'entreprise TSD (Tissage de soierie et dérivés)** : entreprise de soierie illustrative de la porosité entre industrie et artisanat.
- **EbulliScience**, équipement qui assure un rôle de médiation scientifique dans l'agglomération et qui pourrait contribuer à la fonction pédagogique de l'Atelier.
- **FabLabSquared**, projet porté par la **FRING** (Fondation Internet Nouvelle Génération), qui vise à favoriser l'émergence de ce genre d'initiatives en France au moyen d'un Fablab mobile ; un dispositif qui permettrait de sensibiliser les acteurs locaux et d'expérimenter le concept sur le territoire.

D'autres acteurs pourraient en être parties prenantes notamment : **l'École de production Boisard, l'École Nationale des Travaux Publics de l'État, Castorama, la Fabrique d'Objets Libres...**

## AILLEURS



© www.betahaus.de.png

### L'OPEN DESIGN CITY – BETAHAUS À BERLIN

Créé en avril 2010, ce lieu se réclame de l'« opendesign », courant mondial qui veut refonder les modes traditionnels de fabrication et de design industriel, voire de consommation. Ouvert à tous, il occupe aujourd'hui 170 m<sup>2</sup> du plus grand espace de « coworking » de Berlin (Betahaus) et propose ateliers, location de machines et espaces de travail. Il a progressivement réussi à agréger une communauté d'amateurs, d'habitants et de professionnels : designers, ingénieurs, architectes, entrepreneurs, biologistes, sociologues, philosophes et anthropologues... La structure profite également de la proximité immédiate de Etsy, leader de la vente en ligne d'objets faits main par des particuliers.

<http://opendesigncity.de>

# Le web du Carré de Soie

## Une base de données participative pour « faire territoire »

« Carré de Soie » : voilà une appellation séduisante, et qui sonne bien dans les stratégies marketing des acteurs économiques et immobiliers ! Mais quelle réalité se cache derrière cet emblème bien lyonnais ? Non pas une entité en soi, mais un périmètre inventé en lien avec le projet urbain, composé de quartiers aux identités bien marquées, appartenant pour les uns à Villeurbanne, pour les autres à Vaulx-en-Velin. À l'écart des centres-villes des deux communes, le carré en question est traversé de frontières naturelles et artificielles qui le rendent complexe à appréhender.

C'est aussi un territoire en complète mutation, qui accueillera dans les années à venir de nouveaux habitants – avec à la clef la transformation des repères et des relations sociales, l'apparition de nouveaux projets et services... Tous les acteurs locaux en sont

d'accord : il va falloir **créer des liens** entre ces nouveaux arrivants, qui devront s'approprier le territoire, et les anciens, qui s'apprêtent à voir leur cadre de vie profondément transformé.

Dépasser les cloisonnements existants, favoriser l'interconnaissance, faire en sorte que s'invente ici un véritable lieu à vivre, riche d'une identité plurielle et dynamique : tout cela suppose de disposer d'espaces où se rencontrer. Si la qualité des aménagements et de l'offre de services constituera le meilleur terreau en la matière, l'outil numérique peut également jouer son rôle, en donnant une visibilité collective à l'énergie qui va se développer ici.



## FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE ET DÉPASSER LES FRONTIÈRES

Un média web à l'échelle du Carré de Soie peut être aussi un bon ressort pour amorcer les contacts, partager des projets et des questionnements, fournir des repères aux nouveaux arrivants et mettre en lumière l'action des uns et des autres... Plutôt qu'un journal papier, un tel outil aurait l'avantage d'être interactif. Alimenté par des contributeurs-acteurs du territoire, il pourrait prendre la forme d'un **wikipédia territorial** : une base de données permettant de mieux connaître le site, son histoire et les dynamiques qui le traversent, tout en faisant converger les désirs et les initiatives des uns et des autres.

La démarche n'est pas irréaliste : elle est déjà expérimentée à Brest, Rennes ou Thionville, ainsi qu'à Lyon dans le quartier de la Guillotière. Il s'agirait ici de la mettre en œuvre sur un site en reconversion urbaine, en pariant sur l'intelligence collective et la participation citoyenne pour tenter de dépasser les frontières qui renvoient aujourd'hui chaque acteur à son quartier ou à son seul champ de compétences (culturel, sportif, économique ou social).

## DANS L'ESPRIT DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Une plateforme collaborative, un site internet, ou une page wiki sur un site existant... : peu importe l'appellation et la forme que prendra *in fine* cette affaire. L'important est le chemin que l'on va emprunter pour y arriver. L'outil devra en effet s'inventer par étapes, pour permettre aux acteurs locaux et aux habitants, jeunes et moins

jeunes, de s'emparer progressivement du projet. Dans l'esprit de l'éducation populaire, sa construction sera l'occasion d'**inviter un public croissant à se familiariser avec les outils numériques** et à s'impliquer dans la production de connaissances sur le territoire. Cela passera par un travail d'animation, de communication et de motivation des structures locales ; et par des temps de formation, de sensibilisation, de rencontres... Avec en ligne de mire un média de qualité permettant de **s'orienter sur ce site du Carré de Soie et de découvrir ses ressources** humaines, patrimoniales, économiques, environnementales...

Alimentée par des associations, des institutions publiques (écoles, bibliothèque...), des entreprises ou de simples citoyens, la plateforme pourrait regrouper des contenus divers : cartes, vidéos, photographies, textes, agenda événementiel, comptes-rendus d'actions menées dans les établissements scolaires ou par des associations, œuvres artistiques collaboratives, points de vue d'habitants, études historiques...

La démarche pourrait se développer sur des points d'accès collectifs s'équipant progressivement (Centre social Peyri, Maison du projet, Bibliothèque Chassine, écoles...), les participants se retrouvant autour de divers temps forts : atelier hebdomadaire, rencontre trimestrielle autour d'une formation ou d'un événement commun, manifestation annuelle grand public rassemblant tous les contributeurs...

## LES PARTENAIRES INTÉRESSÉS

Si l'action a besoin pour se structurer d'un porteur unique, l'objectif est de développer un outil partenarial, appropriable par de nombreux autres contributeurs acteurs :

- **Le Centre social Peyri**. Il a testé positivement l'idée d'un wiki auprès de la Fédération Nationale des Centres Sociaux et pourrait lancer un premier outil web collaboratif test dans le cadre de son programme « Mieux vivre ensemble ».
- **la Maison de quartier des Brosses**.
- **la Bibliothèque Marie-Gislaine Chassine**.
- **le Collège Jacques Duclos**.
- Les nombreuses **associations** du secteur : Usine sans fin, On Vaulx mieux que ça !, Comité de quartier Cusset, Vive la Tase !, l'ADEMIR (association qui a lancé en 2007 une première expérience de site collaboratif pour les habitants de la Soie).

- **le Rize**, Centre mémoires et société de Villeurbanne et les archives des collectivités.
- et au-delà : des **compagnies artistiques** (KompleXKapharnaüm, Zéotrope...), les **entreprises** du secteur, les **clubs sportifs**, les **universités**...

La démarche pourra s'appuyer sur l'expertise de **réseaux ressources** en matière de culture numérique et/ou d'éducation populaire : Fréquences Ecole, AADN, Maison de Grigny...

Un soutien de cette dynamique est à trouver auprès des services de collectivités (Mission Carré de Soie, Villes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin) mais aussi des institutions engagées sur le développement du numérique, à l'image de la Région Rhône-Alpes.

## AILLEURS



### WIKI THIONVILLE

Histoires de lieux, de personnes, actualités du quartier, articles encyclopédiques, Web-TVJeunes, informations sociales ou culturelles..., Wiki Thionville est un média qui relie les habitant-e-s. Cette plateforme collaborative est ouverte à tous les habitants de Thionville qui souhaitent faire connaître leur projet et leurs initiatives, annoncer ou valoriser une action, ou encore faire le portrait d'un habitant, d'une personne ressource sur un quartier, un territoire. Le projet est porté par le Centre social et culturel « Le Lierre » avec le soutien de la Région Lorraine, de la Ville de Thionville et de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Moselle.

**Pour en savoir plus** : [www.wikithionville.fr](http://www.wikithionville.fr)

# Un territoire «augmenté» par la technologie

Révéler l'esprit des lieux par des dispositifs visuels et sonores innovants

La démarche «esprit des lieux» menée dans le cadre du projet urbain du Carré de Soie a révélé les **enjeux identitaires** à travailler sur ce territoire. Dans le contexte de transition actuel, d'une histoire industrielle remarquable à un avenir encore en gestation, le besoin de partage de références est patent, entre tous ceux qui sont appelés à cohabiter sur le site ou à s'y croiser, pour le travail, pour le loisir ou pour leurs déplacements. C'est à ce titre que les outils de réalité augmentée peuvent s'avérer précieux.

On désigne par réalité augmentée un ensemble d'outils qui permettent d'incruster des objets virtuels dans une séquence d'images réelles. Ainsi, les personnes présentes sur un lieu peuvent le voir autrement, tel qu'il était dans le passé, par exemple, ou accompagné de commentaires sonores. Judicieusement conçus et mis en œuvre, ces outils peuvent permettre de révéler le sens des lieux aux jeunes générations, tout en ravivant la fierté des «Anciens» et en étendant le rayonnement du territoire bien au-delà des frontières qui sont les siennes. Les dispositifs de réalité augmentée sont bien adaptés aux territoires en transformation, parce qu'ils permettent de **montrer à la fois ce qui n'existe plus et ce qui n'existe pas encore**.



## FAIRE DU CARRÉ DE SOIE UNE RÉFÉRENCE POUR L'EXPÉRIMENTATION DE DISPOSITIFS NUMÉRIQUES APPLIQUÉS À L'URBAIN

Les possibilités offertes par ces nouveaux outils sont immenses. Parce qu'ils se développent sur des supports variés, ils s'adaptent à toutes sortes de contextes : transports en commun, espaces publics, centre commercial, balades urbaines... En se glissant dans la panoplie des accessoires courants des individus (sous forme d'une application téléchargée sur un téléphone mobile, par exemple), ils peuvent accompagner les citoyens dans leur pratique de la ville.

Si la réalité augmentée connaît un vif succès dans les médias, si des démonstrations très parlantes circulent sur internet, le domaine demeure cependant encore largement sous-exploité. Il existe donc une vraie opportunité pour le Carré de Soie à se positionner comme territoire de référence, dans une agglomération qui veut affirmer son ambition en matière de « ville numérique ».

Il ne faut toutefois pas considérer que la technique soit suffisante... Pour faire du Carré de Soie un site de référence dans ce domaine, il faudra que les applications envisagées soient innovantes, tant dans les supports utilisés que dans les contenus (qui devront être pensés en intelligence avec le territoire) et dans la manière dont les outils seront mis en œuvre, en lien avec différents groupes de population, jeunes et moins jeunes.

## UN LARGE ÉVENTAIL D'USAGES POSSIBLES

Toutes sortes d'applications sont envisageables pour un tel projet : parcours patrimoniaux, jeux urbains, visualisation de lieux avant/pendant/après transformation, images vidéoprojetées sur des bâtiments, témoignages sonores géolocalisés (lorsqu'on arrive sur un lieu, un système audio se déclenche), films lancés par photographie d'un flashcode, applications permettant d'archiver ou de faire revivre des événements récents (chantiers, interventions artistiques, actions associatives...), dispositifs susceptibles d'être enrichis par les utilisateurs, etc. Et tous les supports peuvent être utilisés : téléphones mobiles, lecteurs MP3, écrans dans les espaces publics, dans les transports, clés USB à charger lors d'une balade urbaine... Les expérimentations à mettre en œuvre sur le territoire devront tirer parti de cette richesse, en misant sur l'inventivité et la facilité d'usage, pour s'adapter au mieux au contexte particulier du Carré de Soie. Concrètement, cela pourrait se mettre en place à travers un appel à projets permanent « Carré de Soie : territoire

augmenté », incitant à la constitution d'équipes pluridisciplinaires (développeurs, créatifs, associatifs, chercheurs).

En intéressant, grâce à ces technologies, un public qui ne se pencherait pas spontanément sur l'esprit des lieux, on contribuera à la dynamique de démocratisation du savoir portée par les collectivités locales : lorsqu'on peut visualiser sur son téléphone mobile un espace ou un bâtiment tel qu'il était il y a 50 ans et tel qu'il sera dans 10 ans, l'approche d'un domaine aussi aride que l'urbanisme devient en effet d'une grande simplicité.

## PARTENAIRES À MOBILISER

La construction des outils devra reposer sur tous ceux qui connaissent bien le territoire et qui le voient évoluer : associations, acteurs sociaux et culturels, écoles du secteur.

On pourra aussi s'appuyer sur différentes équipes de recherche et sur des entreprises spécialisées, en mobilisant notamment :

- le pôle de compétitivité Rhône-Alpes de l'image en mouvement Imaginove, qui est basé au pôle Pixel à Villeurbanne, à deux pas du Carré de Soie,
- l'équipe WAM (Web, Adaptation et Multimédia) de l'INRIA Grenoble, qui a développé l'application Grenoble Ville Augmentée dans le cadre de l'exposition *Tous connectés !* en mars 2011,
- l'équipe R3AM (Rendu Réaliste pour la Réalité Augmentée Mobile) du laboratoire LIRIS, basé sur le campus de La Doua à Villeurbanne,
- le laboratoire DatADData de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon, au sein duquel a notamment été conçu le jeu Sugoroku, articulant numérique et territoire, présenté lors de la Biennale Internationale du Design 2008,
- l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, et notamment le laboratoire ARIA (Applications et Recherches en Informatique pour l'Architecture).

La Direction de la Prospective et du Dialogue Public du Grand Lyon, qui mène des réflexions sur la « ville numérique », devrait être impliquée ; de même que les entreprises du Carré de Soie, qui pourraient être partenaires et/ou financeurs de certains projets.

## AILLEURS



## DÉSORDRES PUBLICS À PARIS

Le collectif Raspouteam a disséminé vingt carreaux en céramique dans Paris. Ces carreaux représentent des QR Codes, des codes barres 2D qui permettent, lorsqu'ils sont pris en photo par un téléphone portable, d'accéder directement à une page web. Les Désordres Publics du collectif donnent accès à des ressources en ligne sur des événements qui ont secoué la capitale (la Commune, mai 68...) depuis le lieu où ils se sont produits.

Pour en savoir plus : [www.raspouteam.org/QR/](http://www.raspouteam.org/QR/)

# L'espace public, un bien commun à fertiliser

Aménager en exaltant le patrimoine, la sociabilité et les ressources environnementales

Comment générer, dans les aménagements à venir sur le Carré de Soie, une ambiance, une atmosphère propres à ce territoire ? Comment décliner l'esprit des lieux dans la composition urbaine ? La question a été longuement approfondie lors des ateliers de créativité de novembre 2010. À partir des orientations du plan guide réalisé en 2005 par l'agence Dumétier Design (qui insistait déjà sur la nécessité de valoriser le patrimoine industriel et architectural du secteur), diverses propositions ont été faites par les participants à ces ateliers. Leur combinaison plaide pour une approche nouvelle de l'espace public,

pris au sens large de « bien commun » : autrement dit tout l'espace qui se donne à pratiquer, mais aussi à percevoir publiquement ; tout ce qui est visible depuis la rue, la place ou le square (enveloppes bâties et végétales, percées visuelles...). Construire des espaces publics valorisants et respectant les ressources naturelles, leur donner une **profondeur mémorielle et symbolique** qui interpelle l'imaginaire des habitants comme des visiteurs : telle est l'ambition souhaitée pour les opérations d'aménagement à venir.



Montage de Bice Dury

## DES ESPACES VITRINES DE SAVOIR-FAIRE ET VECTEURS DU VIVRE ENSEMBLE

Au Carré de Soie, l'esprit des lieux est multiculturel, coopératif, et innovant. Il mêle la mémoire d'ouvriers venus des quatre coins du monde à celle de grands patrons entreprenants et novateurs. S'y croisent les idéaux d'urbanités, de l'usage des berges du Canal au début du XX<sup>e</sup> siècle, en passant par la conception paysagère des cités ouvrières ou celle des projets d'aménagement hygiénistes des années 30. C'est pour prolonger cet esprit pionnier qu'il est proposé de faire de ce territoire en chantier un creuset d'innovation en matière de conception, de réalisation et de gestion de l'espace public. Cela passerait par la mise en place d'une **plateforme d'innovation**, au sein de laquelle des acteurs variés (services des villes et du Grand Lyon, concepteurs, entreprises, habitants ...) pourraient se rencontrer, imaginer et expérimenter ensemble les manières de produire cet espace public « intelligent » - au sens où il serait porteur de valeurs humaines, patrimoniales et écologiques.

Trois finalités sont visées à travers une telle démarche :

- faire de ces espaces des **lieux d'expression et de transmission** des valeurs caractéristiques du Carré de Soie et par la même contribuer au développement d'une urbanité partagée entre les différents usagers et propice à la découverte de l'autre ;
- en faire des **lieux d'innovation participative**, en impliquant les usagers dans leur conception et leur gestion - de telle sorte que chacun, à son échelle, puisse prendre part à la construction et à la maîtrise de son environnement ;
- préserver et gérer les ressources environnementales communes (eau, sols végétalisés, biodiversité) et faire du Carré de Soie une **vitrine des savoir faire** locaux en la matière.

Dans une Communauté urbaine qui a déjà beaucoup travaillé sur la question de l'espace public, une telle perspective serait l'occasion d'engager une nouvelle étape d'innovation collective, dans la continuité des savoirs déjà acquis.

## FONCTIONNER EN RÉSEAU POUR MULTIPLIER LES ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRITOIRE

Afin de lancer le dispositif, il est proposé d'organiser la plateforme de façon pragmatique et progressive, en commençant par le lancement d'un workshop collaboratif et expérimental - qui pourrait être animé par l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise. Il s'agirait de rassembler un premier cercle d'acteurs moteurs autour d'une ou deux expériences conduites sur des espaces urbains en transformation. La place aujourd'hui appelée de l'Union, esplanade tertiaire qui doit se développer en prolongation du pôle de transports en commun, pourrait être un terrain exploratoire intéressant pour tester de nouvelles ingénieries de gestion des ressources et inventer de nouvelles interfaces entre des bâtiments de bureaux et leur environnement public.

Sur la base des conclusions de cet atelier, les partenaires réunis (professionnels issus d'organismes publics et privés, universitaires œuvrant dans des disciplines différentes) constitueront un premier **réseau d'ingénierie** susceptible de créer les méthodes et les outils nécessaires au montage d'opérations conjointes. Chacun étant ensuite invité à déployer les fruits des réflexions communes dans ses propres sphères d'action. Ce fonctionnement en réseau permettra de multiplier les actions concrètes sur le territoire, de développer et de rendre visibles les savoir faire, en transformant progressivement l'espace urbain.

Pour les collectivités comme pour les grands groupes spécialisés dans les services urbains implantés au Carré de soie (EDF, Veolia ou GDF-Suez), une telle démarche sera l'occasion de développer des expertises, et de valoriser les compétences pour gagner en notoriété locale et extra-locale.

### PARTENARIATS À MOBILISER

- Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, en tant qu'animateur de la plateforme d'innovation.
- Services des villes et du Grand Lyon (développement urbain, eau, voirie, propreté, espaces verts, participation citoyenne, prospective...).
- Aménageurs, investisseurs conduisant des opérations sur le territoire.
- Utilisateurs des immeubles d'activités et habitants.
- Bailleurs de logements sociaux.
- Urbaniste en chef du Carré de Soie, architectes, urbanistes et paysagistes intervenant sur les différentes opérations urbaines en cours ou prévues sur le territoire dans les années à venir.
- Entreprises spécialisées dans les services urbains et implantées sur le territoire (EDF, Veolia, GDF-Suez).
- Chercheurs de différentes disciplines mobilisés dans le cadre du Laboratoire d'excellence « Intelligence des mondes urbains » et établissements publics d'enseignement supérieur travaillant sur la question de l'espace public à un titre ou à un autre (Ecole Supérieure Nationale d'Architecture de Lyon, ENTPE, INSA de Lyon, Master « Espaces public : design, architecture, pratiques » alliant l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, l'École des Beaux-Arts et la Cité du design).
- Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau.
- Artistes en résidence sur le site ou ayant des compétences en matière d'interventions dans l'espace public.

# Embellir la rue, ensemble

Pour une requalification paysagère participative de la rue de la Poudrette

Une rue typique du paysage périurbain, peu habitée, mais traversée par un important flux automobile. Une frontière, qui marque la limite entre Vaulx-en-Velin et Villeurbanne et qui perpétue par son côté « hétéroclite » l'image stigmatisante de la banlieue : telle elle est la rue de la Poudrette, voie majeure de ce secteur urbain en plein développement qu'est le Carré de Soie. C'est sur cet axe qui relie le Nord et le Sud du territoire et qui donne accès au centre commercial et de loisirs et au pôle multimodal de transports en commun, qu'il est proposé d'engager une action de requalification paysagère impliquant toute une série d'acteurs locaux, privés et publics – des jardiniers amateurs aux commerçants, en passant par les élèves des écoles et les techniciens des villes.

Au-delà d'une simple action d'embellissement et de végétalisation de la rue, l'idée est de faire d'une pierre trois coups : améliorer le traitement paysagé de cette voirie **reliant la route de Genas aux berges du canal**, impulser une **dynamique culturelle fédératrice** entre des hommes et des femmes de tous âges et de toutes origines, anciennement ou nouvellement installés sur le secteur ; et participer à la construction d'**une autre image du territoire**, intégrant les préoccupations des citoyens d'aujourd'hui autour de la nature, de la santé et de la convivialité.





© G. Elie

### DES JARDINS OUVRIERS À L'ESPACE PUBLIC : PLANTER LA VILLE EN PARTAGEANT LES SAVOIRS

Dans l'esprit de la ville-jardin qui s'est créée là au début du XX<sup>e</sup> siècle, le projet consiste à lancer une expérimentation permettant aux acteurs locaux, à l'occasion d'une première action concrète et symbolique, de s'impliquer dans le processus de transformation du territoire. Favoriser le « vivre ensemble » par le « faire ensemble » : telle est l'ambition. Elle pourrait s'incarner dans une multitude d'interventions qui ponctueraient la rue sur des lieux identifiés (les ronds-points, l'entrée du territoire route de Genas, le carrefour rue de la Poudrette/avenue du Bataillon Carmagnole Liberté, le long du lycée Alfred de Musset, le long des terrains en friche...), avec par exemple :

- des plantations et/ou l'installation d'œuvres et/ou un traitement des mâts d'éclairage dans les ronds points,
- des jardins verticaux mobiles à l'intersection de la rue de la Poudrette et de la route de Genas,
- des plantations au centre de la voirie, au niveau du lycée, pour ralentir la vitesse des voitures et valoriser les maisons typiques qui sont en face,
- un envahissement fleuri des terrains en friche,
- des plantations aux pieds des arbres,
- une végétalisation des arrêts de bus,
- une occupation végétale de certaines clôtures (travail sur les limites entre l'espace public et l'espace privé),
- l'accueil de jardins éphémères sur des emplacements de stationnement,
- la fabrication et l'installation de mobiliers urbains,
- des plantations en diffus sur les trottoirs,
- la création de mini-jungles et de jardins à voir,
- l'installation d'une mini serre et d'une pépinière abritant les futures plantations des opérations d'aménagement du projet urbain,
- la création de points lumineux doux mettant en valeur des espaces plantés

### STIMULER L'IMAGINAIRE COLLECTIF : LE RECOURS AUX ARTISTES

Pour activer le potentiel créatif de chacun, il est proposé de confier l'élaboration et l'accompagnement de l'action à une équipe artistique, qui interviendra en lien étroit avec les différents partenaires du projet urbain. Tout en travaillant avec les services du Grand Lyon et des deux villes concernées (*Mission Carré de Soie*, DGDU, acteurs du développement social, Direction de l'eau et de la propreté, Direction de la voirie, services espaces verts...), les artistes auront pour mission de proposer d'autres regards sur le territoire en devenir et de provoquer des prises de conscience quant au caractère précieux de l'espace public urbain. Cela pourra passer par des aménagements temporaires, fixes ou mobiles, des opérations plus pérennes, des propositions d'expériences et d'usages originaux de l'espace, des événements festifs... Toute une série d'initiatives à inventer, qui, mises bout à bout, contribueront à **qualifier le territoire** et à **renforcer son appropriation**, tout en enrichissant le projet urbain, en lui donnant du sens.

### PARTENAIRES À MOBILISER

Outre les services du Grand Lyon et des communes :

- les écoles, collèges lycées du territoire, en particulier le Collège Duclos et le Lycée Alfred de Musset qui bordent la rue de la Poudrette,
- les centres sociaux, et notamment le centre Peyri,
- les associations Horizons du Monde, Cercle de la Soie, la maison sociale et le Conseil de quartier Cyprien/les Brosses, les comités de locataires, le Collectif Interquartiers Carré de Soie, l'association des jardiniers des Brosses de Villeurbanne, l'association des jardiniers de Vaulx-en-Velin Sud,
- la résidence pour personnes âgées Château Gaillard, l'UCPA, le CAT de Vaulx-en-Velin Sud,
- les entreprises et commerces du secteur (notamment les magasins Jardiland et Castorama)
- les producteurs, maraîchers et pépiniéristes de proximité et notamment le syndicat des producteurs de Vaulx-en-Velin.
- Les TCL et le SYTRAL...

### AILLEURS



© G. Elie

### LE JARDINGUE À MULHOUSE, OU COMMENT « POLLENISER » UN QUARTIER À TRAVERS UNE AVENTURE PARTAGÉE

C'est dans le cadre du programme de Rénovation Urbaine du quartier Neppert à Mulhouse (l'un des plus denses de la ville, avec près de 9000 habitants), que onze artistes de la coopérative Artenreel ([www.artenreel.com](http://www.artenreel.com)) ont proposé aux habitants le projet artistique participatif « JarDingue ». Pendant un an, jeunes et adultes sont invités à imaginer l'espace public de demain, lors d'ateliers artistiques participatifs. Construction de salons de jardins, création de micro-potagers, photographies de la mutation du quartier, fil d'expression, événements conviviaux, lancer de graines, invitations des passants à fleurir les trottoirs, à planter du basilic autour de la bouche à incendie... : autant d'idées pour fertiliser le quartier, les recoins, les friches, les zones en attente... et faire en sorte que ces espaces dits « délaissés » deviennent des lieux vivants !

**Pour en savoir plus :**  
[www.jardingue.net](http://www.jardingue.net)

# Sois nature !

Créer une dynamique collective autour du thème de la nature en ville

Les habitants mobilisés sur le projet urbain du Carré de Soie sont particulièrement attachés à leurs quartiers respectifs et à la richesse de la vie sociale que l'histoire a façonnée sur ce territoire. Tant dans les ateliers de concertation que lors de la démarche « esprit des lieux », ils ont exprimé leurs craintes de ne pas être pris en compte dans la mise en œuvre des opérations à venir. Certains ont même parlé d'un sentiment d'abandon, notamment dans les quartiers des Bruyères à Vaulx-en-Velin et de l'Amande à Villeurbanne. La perspective de l'arrivée de populations nouvelles, d'un niveau social supérieur, tout autant que la densification des espaces bâtis, génèrent de l'inquiétude chez les habitants enracinés ici depuis une ou deux générations.

L'accent a donc été mis, dans les groupes de travail, sur l'importance de créer des temps et des lieux qui favorisent la convivialité, ainsi que sur la nécessité d'affirmer une identité fédératrice du territoire. Des discussions collectives et des entretiens en face-à-face qui ont suivi a émergé le principe du projet ici présenté : **faire de la nature en ville une thématique majeure de mobilisation collective**, apte à irriguer les différentes politiques territoriales et à encourager les initiatives privées, tant dans le domaine de l'aménagement urbain que dans celui de la vie sociale.



Montage de Brice Durry - © L. Pinseel

## FAIRE ENSEMBLE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Si les modalités de mise en œuvre d'un tel projet demandent encore à être précisées - ce devrait être l'objet même de la dynamique participative à engager - l'idée générale est simple et s'inscrit en cohérence avec le concept de «parc habité» proposé par Bruno Dumétier pour structurer le projet urbain. En s'appuyant sur les atouts spécifiques du territoire en matière de biodiversité et de qualité paysagère (berges du Canal de Jonage, nombreux jardins familiaux, proximité de zones maraîchères, existence de grands espaces non bâtis, comme l'hippodrome...), il s'agirait d'enclencher toutes sortes d'actions visant d'une part à **valoriser les initiatives déjà en cours** sur le plan local ; et d'autre part à **générer un ensemble de nouveaux projets et événements autour de cette thématique** : plantations co-réalisées et co-gérées dans les espaces publics, aux abords des écoles, collèges, centre sociaux... ; organisations de fêtes et d'expositions ; débats et actions éducatives sur le thème santé/ville/environnement ; échanges de bonnes pratiques, de recettes, de plantes et de graines...

L'idée n'est pas seulement d'embellir le territoire et de lui conférer une qualité esthétique et un confort environnemental nouveaux, mais bien de considérer le thème de la nature en ville **comme une ressource** pour faire en sorte que les gens se rencontrent et **s'impliquent concrètement dans le processus de transformation de leur cadre de vie.**

## UN DISPOSITIF MULTI-ACTEURS POUR ESSAIMER SUR TOUT LE CARRÉ DE SOIE

Il est proposé de confier l'élaboration et l'accompagnement de l'action à **une équipe pluridisciplinaire** composée notamment de paysagistes et d'artistes. Celle-ci interviendrait en lien avec un groupe de travail réunissant des acteurs locaux, chargé de **hiérarchiser les actions et de coordonner la dynamique globale**. Plusieurs axes de mobilisation peuvent être envisagés pour amorcer le mouvement :

- l'organisation d'un **forum festif** autour du thème de la nature en ville, pour lancer la démarche et visibiliser les actions déjà en cours ;
- l'implication d'habitants et d'artistes dans la **requalification paysagère de la rue de la Poudrette** (voir fiche n°16) ;
- la **mobilisation de jardiniers amateurs ou de scolaires** dans les pro-

jets d'aménagement en cours ou en perspective : promenade jardinée prévue dans le plan guide de Bruno Dumétier, aménagement de la Place Cavellini, de la Place de l'Union, d'un parc public dans le quartier des Brosses ou d'un parc traversant l'ex-usine TASE... ;

- la participation de volontaires à l'aménagement des berges du Canal en lieu de rencontre et de convivialité, occasion d'**actualiser «l'esprit guinguettes»** autour d'activités sports et nature, à travers des réalisations artistiques éphémères, etc. ;
- l'invention par des artistes d'une esthétique nouvelle pour les **clôtures** ou les **transitions végétalisées entre espaces privés et publics** ; des **plantations verticales** (par exemple sur les murs à l'arrière du centre commercial) ; des jardins gagnés sur de minuscules délaissés urbains (trottoirs, pied des arbres, etc.) ;
- la mise en place de **bacs à compost** ; ou encore l'implantation de ruches qui permettraient de fabriquer le **«miel de la Soie»** ;
- le soutien au développement de **circuits courts alimentaires** (marché nature, AMAP...)

Autant d'initiatives à mener dans un souci de développement durable, autrement dit en donnant la priorité aux plantes endogènes nécessitant peu d'eau et d'entretien et/ou ayant une forte capacité dépolluante.

### PARTENARIAT À MOBILISER

- Milieu associatif : associations des Jardiniers des Brosses à Villeurbanne et des jardiniers de Vaulx-en-Velin Sud, associations de locataires, Horizons du monde (qui organise des repas conviviaux et de sensibilisation à l'alimentation), AMAP du secteur... ;
- Milieu éducatif et sportif : écoles, collèges, lycées, UCPA ;
- Bailleurs et intervenants sociaux : Sollar, Alliad Habitat, centre sociaux, maisons de retraite,
- Services des villes et du Grand Lyon : voirie, espaces verts, culture
- Commerçants et entreprises du territoire : Jardiland, Castorama, EDF, Technip...
- Acteurs du monde agricole : maraîchers, syndicat agricole de Vaulx-en-Velin
- Artistes : compagnies Zéotrope, KompleXKapharnaüm et autres

## AILLEURS



© Flore Giraud

### LA RÉSERVE À LYON GERLAND – L'ATELIER DES FRICHES

Avec la participation active des habitants et des structures du secteur, une friche de plus de 1600 m<sup>2</sup> a été «mise en culture» au cœur des cités sociales de Gerland, faisant de cet espace un lieu de vie ouvert à tous, bucolique et vivant. Une manière d'enrichir ce territoire en pleine mutation, tout en créant du lien social. Cette action est conduite par l'Atelier des friches qui réunit une artiste plasticienne et un paysagiste. Les objectifs de cette association s'articulent entre art contemporain, écologie et citoyenneté. Leur but : révéler, mettre en valeur ou enrichir la nature au cœur des villes, et favoriser par ce biais la réappropriation des espaces communs par les citoyens.

La réserve est intégrée dans un projet développé à l'échelle du quartier, les théâtres végétaux, financé dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale. Le projet est financé spécifiquement par la fondation de France, par les fondations hsbcc pour l'éducation et art dialogue, par la Région Rhône-Alpes (développement durable), par les jardins partagés et citoyens de la ville de Lyon.

Pour en savoir plus : [www.latelierdesfriches.fr](http://www.latelierdesfriches.fr)

# Ours

*Valoriser les territoires en cultivant l'esprit des lieux  
Référentiel d'actions pour le projet urbain du Carré de soie*

**Octobre 2012**

**Grand Lyon** - Direction de la prospective  
et du dialogue public/Mission Carré de soie

**Coordination générale :**

Garance Troupillon (Mission Carré de Soie)  
et Jean-Loup Molin (DPDP)

**Gestion éditoriale :**

Garance Troupillon (Mission Carré de Soie) et Pascale Fougère

**Rédaction :** Catherine Foret

**Les trois premières parties du référentiel sont illustrées par :**

Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise : page 14

Archives municipales de Vaulx-en-Velin : pages 8, 9, 10

Balloide photo : page 7

Bernard Ciancia : pages 9, 11, 19, 21, 22, 24, 26, 29, 38

Laurence Danière : pages 18, 25, 31, 32, 38

Bruno Dumetier : page 12

Brice Dury : pages 14, 15, 21

Mélanie Fagard : page 19

Mediacité : pages 1, 14

Jacques Leone : pages 11, 19, 23, 26

Thibaut de Rohan : page 18

**Les fiches actions sont nourries  
des investigations et mises de fonds de :**

Fiche n° 01 : Anne-Caroline Jambaud

Fiche n° 02 : Catherine Panassier, Emile Hooge,  
Geoffroy Bing, Matthieu Boury

Fiche n° 03 : Pascale Simard

Fiche n° 04 : Emile Hooge, Geoffroy Bing, Matthieu Boury

Fiche n° 05 : Pierre-Alain Four, Catherine Foret

Fiche n° 06 : Anne-Caroline Jambaud

Fiche n° 07 : Catherine Foret, Emile Hooge, Geof-  
froy Bing, Matthieu Boury

Fiche n° 08 : Catherine Foret

Fiche n° 09 : Brice Dury, Fanny Herbert,  
Pierre-Alain Four (FRV100)

Fiche n° 10 : Stéphane Autran

Fiche n° 11 : Pascale Simard

Fiche n° 12 : Nova 7 (Emile Hooge,  
Geoffroy Bing, Matthieu Boury)

Fiche n° 13 : Brice Dury, Fanny Herbert

Fiche n° 14 : Brice Dury

Fiche n° 15 : Pascale Simard

Fiche n° 16 : Catherine Panassier

Fiche n° 17 : Catherine Panassier

*Les montages sont réalisés par Brice Dury.*

Conception graphique et réalisation : **Sienne design**

Tirage = 500 exemplaires

